CINQUANTIÈME ANNÉE — Nos 4-6 - 7-9 — AVRIL-SEPTEMBRE 1940

Revue anthropologique

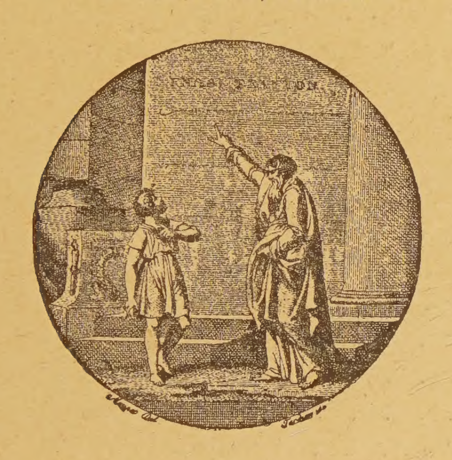
FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

ORGANE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Dr H. BRIAND, *Directeur*



SOMMAIRE

LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY
J. THIÉBAUD, Succr
62, RUE DES ECOLES, PARIS-Ve

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

L'extrême gravité des événements survenus depuis mai dernier nous force à fusionner les deux numéros 4-6 et 7-9 de la Revue anthropologique.

Nous ferons tout notre possible pour que la Revue d'octobre, actuellement en préparation, paraisse en temps normal.

Les fascicules que la situation actuelle ne nous permet pas de faire parvenir aux abonnés seront conservés et tenus à la disposition des intéressés, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Dès que les conditions des relations postales nous le permettront nous ferons toute diligence pour les faire parvenir à leurs destinataires.

Le Directeur.

LE BILATÉRALISME HUMAIN ET L'ANTHROPOLOGIE DU LANGAGE

Par Marcel JOUSSE.

Professeur d'Anthropologie linguistique à l'Ecole d'Anthropologie.

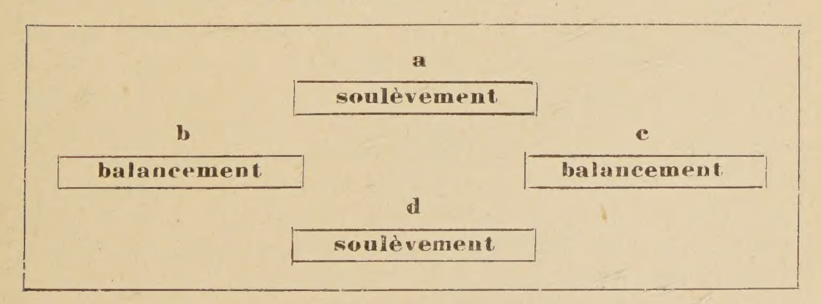
Introduction.

LE PORTAGE GESTUEL DU JOUG ET DU FARDEAU

L'Anthropologie du Mimisme nous a fait assister à l'élaboration spontanée du Geste interactionnel ou propositionnel dans toutes les fibres de l'Anthropos global. C'est elle encore qui va nous expliquer la tendance au balancement de ce Geste interactionnel par suite de la structure bilatérale du corps humain.

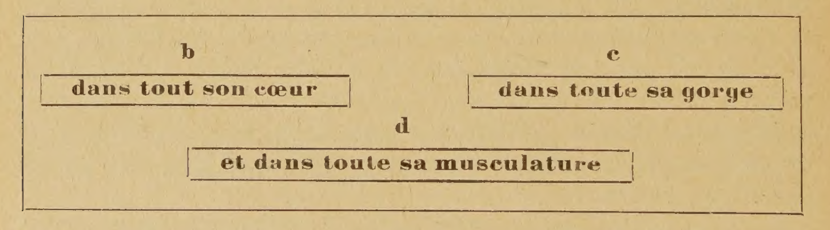
Physiologiquement parlant, en effet, il y a un « Homme droit » et un « Homme gauche » que les psychiâtres connaissent bien et que notre collaborateur, le Dr Morlaâs, est en train d'analyser depuis de longues années. Nous devons même ajouter, avec l'Anthropologie du Geste, qu'il y a un « Homme avant » et un « Homme arrière ». C'est ce double Bilatéralisme qu'a si profondément compris et concrètement exprimé le milieu ethnique palestinien en distinguant le geste du Balancement ou *Joug* et le geste du Soulèvement ou *Fardeau*. Que de fois les mères, en berçant leur petit enfant dans leurs bras pour l'endormir, nous ont donné, de ce double Bilatéralisme gestuel d'avant en arrière et de droite à gauche, un exemple d'autant plus saisissant qu'il était parfaitement inconscient !

Ce curieux mécanisme humain de Berceuse pourrait être assez clairement schématisé par le graphique ci-dessous :



Dans la suite et en maintes occasions, nous retrouverons cette Berceuse anthropologique et sa balançante influence sur les Structures rythmiques et sémantiques des Gestes propositionnels ou de leurs Phases constituantes. En attendant et pour qu'on puisse d'emblée entrer en contact avec les faits eux-mêmes, nous tenons à en donner, dès maintenant, un spécimen concret dans le tableau de la page suivante.

Le Geste interactionnel corporel-manuel est anthropologiquement primordial. Il s'est ensuite progressivement — et peut-être assez tardivement — transposé sur les muscles laryngo-buccaux sans que changent, pour autant, sa nature gestuelle et sa tendance au Bilatéralisme. Manuélage et Langage ne sont que deux spécialisations du Mimage : l'une est cinémimique, l'autre est phonomimique. Cependant le Langage ne peut jamais se rendre tout à fait indépendant du Manuélage. Bon gré, mal gré, l'Homme, pensant et s'exprimant *avec tout son Composé humain*, ne parle jamais uniquement « du bout des lèvres », ni n'écrit jamais uniquement « du bout de sa plume ». Peu ou prou, *s'il comprend réellement ce qu'il exprime*, tout son être global est mimiquement et successivement et fluidement sculpté par l'invincible irradiation du Mimème sous-jacent à *chacune* des Phases sémantiques de ses Gestes propositionnels. Et cela, comme le dit si gestuellement l'Anthropologie palestinienne :



Le Manuélage tend toujours à modeler et à bilatéraliser les Structures plus ou moins larges du Langage et il se révèle, à chaque instant, prêt à reprendre sa primordiale suprématie. Il est impossible à l'Homme de se dépouiller de son Globalisme doublement bilatéral. Une simple visite au Mur des Lamentations, à Jérusalem, ou dans une de nos écoles à l'heure où les enfants récitent leurs leçons en se balançant d'un pied sur l'autre, nous en convainc expérimentalement. Bien plus profondément encore que ne l'avait cru Buffon, « le style est de l'homme même ». La Stylologie s'avère une des maîtresses branches de l'Anthropologie dynamique.

BERCEUSE PÉDAGOGIQUE DU JOUG ET DU FARDEAU

A

Venez auprès de moi, tous, vous,

B

b — **Car vous êtes surmenés**

c — **et vous êtes surchargés**

C

b — **Car je suis simple, moi,**

c — **et bref pour la mémoire**

d — **et moi je vous reposerai, vous.**

d — **et vous trouverez repos pour vos gorges à vous.**

e — **Recevez sur vous mon Joug à moi**

f — **et soyez, vous, Appreneurs de moi**

e — **Car mon Joug à moi, il est aisé**

f — **et mon Fardeau à moi, il est léger**

C'est ce que nous avons montré dans notre Mémoire sur *Le Mimisme humain et l'Anthropologie du Langage* (Revue anthropologique, juillet-septembre 1936, p. 201-215). Le rôle de l'Anthropologie du Mimisme doit se borner à être exclusivement méthodologique. A l'Anthropologie incombe la tâche de découvrir les lois fondamentales de l'Anthropos interactionnellement mimeur et de créer une terminologie précise et claire pour manier ces lois au fur et à mesure de leur découverte. Aux autres disciplines scientifiques, de plus en plus spécialisées (psychiâtrie, psychologie, pédagogie, linguistique, philologie, etc.) reviendra le soin de suivre à fond et méticuleusement le jeu ou le trouble de ces grandes lois à travers l'indéfinie multiplicité des faits particuliers. *Cuique suum.*

Cette méticuleuse poursuite des grandes lois anthropologiques du Mimisme jusqu'au tréfonds des plus menus détails de certains gestes ethniques, nous avons été très heureux de la constater tout récemment dans une étude remarquable de M. le Professeur Van Ginneken, le célèbre linguiste hollandais : *La Reconstruction typologique des Langues archaïques de l'Humanité* (Amsterdam, 1939). Grâce à de telles sympathies intellectuelles et à de si compétentes collaborations, l'Anthropologie du Mimisme pourra observer, avec une sûreté de plus en plus objective, les innombrables « expériences spontanées » qui se sont jouées jadis et se jouent toujours, inlassablement, dans l'immense « Laboratoire ethnique ».

C'est dans cet immense Laboratoire ethnique que devra encore être étudié, de plus en plus précisément, l'un des problèmes les plus importants de l'Anthropologie du Geste. A la suite de notre maître, le Dr Pierre Janet, nous l'avons appelé le problème du « portage » : portage des Gestes propositionnels corporels-manuels, portage des Gestes propositionnels laryngo-buccaux.

Réservant pour un autre Mémoire l'analyse du portage des Gestes propositionnels corporels-manuels dont les résidus algébrosés et les moignons desséchés constituent nos actuelles Liturgies, nous ne traiterons ici que du portage des Gestes propositionnels laryngo-buccaux. Ce problème peut être envisagé sous deux aspects : 1° la transmission ou « tradition orale » vivante des Gestes propositionnels laryngo-buccaux dans un milieu ethnique, nettement privilégié sous ce rapport ; 2° la tendance anthropologique de ces Gestes propositionnels, linguistiquement ethnisés, à *se structurer* selon le double Bilatéralisme de l'Anthropos.

Nous centrerons notre présente recherche anthropologique sur l'antique milieu ethnique palestinien, si particulièrement riche en sécu-

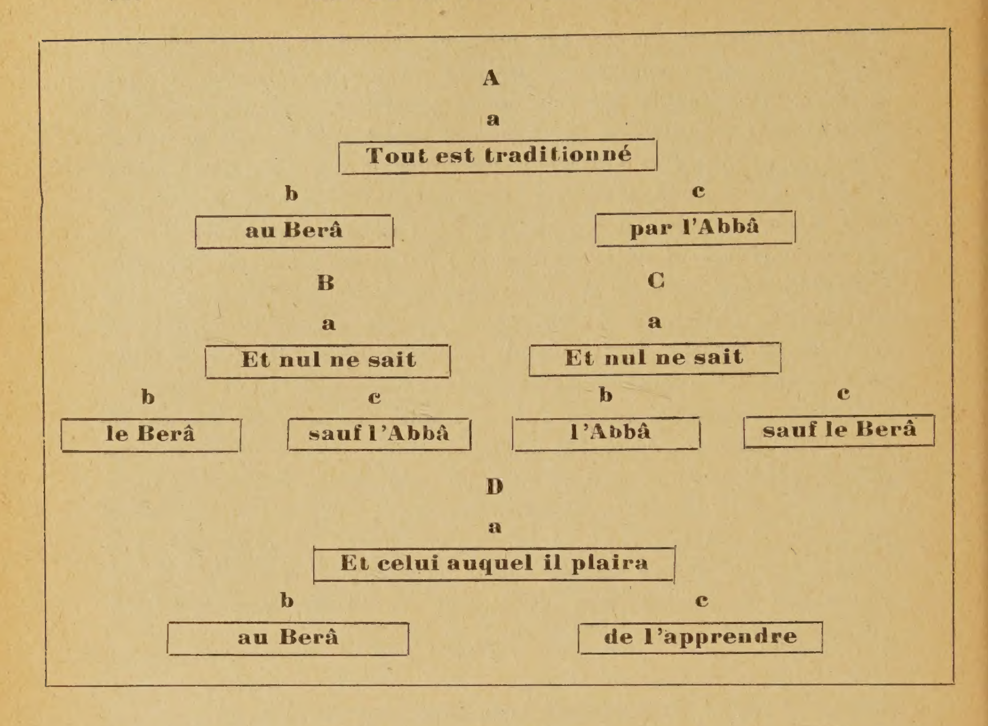
laires expériences de portage oral, et cependant si profondément ignoré des Anthropologistes. Jusqu'en ces dernières années, en effet, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, l'étude de toutes ces prodigieuses réussites de portage oral palestinien n'avait guère été livrée qu'aux bizarres contresens ethniques et aux insolubles pseudo-problèmes des « papyrovores » de formation exclusivement livresque et gréco-latinisante. Or, l'humanité ne s'est pas immédiatement ni partout sclérosée et nécrosée dans la *Civilisation écrite* des Plumitifs. Originellement partie de la *Civilisation manuelle*, cette humanité s'est longuement continuée et vitalement exprimée dans la *Civilisation orale.* Aussi serait-il parfaitement antiscientifique d'étudier un Hillel et un Mahomet comme on a l'habitude d'étudier Platon et Cicéron.

C'est ce stupéfiant déficit que, à la suite des premiers travaux de l'Anthropologie du Geste, ont immédiatement compris des historiens-psychologues aussi avertis et aussi ouverts que L. de Grandmaison, M. Goguel et G. Ricciotti. Un anthropologiste du Geste laryngo-buccal et de son portage vivant ne saura jamais trop louer les neuves et franches pages que ce dernier a jugé nécessaire de consacrer à la méthodologie de la tradition orale dans sa récente *Histoire d'Israël* (Trad. Auvray, Paris, 1939, tome I, p. 199-203).

I. — Bilatéralisme et palestinisme.

Dans la préface qu'il a écrite pour la *Grammaire gauloise* de Dottin et surtout dans le tome second de sa volumineuse *Histoire de la Gaule*, Camille Jullian nous a longuement renseignés sur la méthode pédagogique *exclusivement orale* de ces célèbres Instructeurs que furent nos anciens Druides philosophes, historiens, théologiens, etc. Certes, ils connaissaient parfaitement l'écriture. N'employait-on pas, autour d'eux et quotidiennement, les lettres de l'alphabet grec dans presque toutes les affaires publiques et privées de la vie gauloise ? Mais, en pédagogues avisés, *ils ne voulurent* jamais s'en servir dans la transmission de leurs Leçons qu'ils donnèrent toujours sous la forme « rythmo-catéchistique ». Nous plaçant au pur point de vue anthropologique, nous redonnons naturellement ici, au mot « Cat-*éch*-isme », son plein sens étymologique de « Répétition orale en écho ».

Comme les Druides instructeurs de notre ancienne Gaule, et à la même époque, les Abbâs ou Rabbis ou Mâris palestiniens « traditionnaient », eux aussi, leurs Leçons à leurs Berâs ou Talmidâs ou Abdâs sous cette même forme « rythmo-catéchistique ».

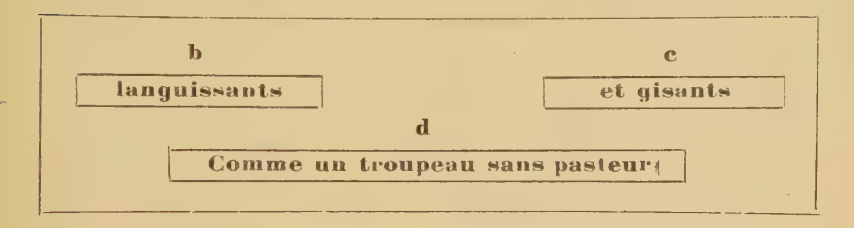


Le mot « Catéchisme » s'avère d'ailleurs le terme pédagogique le plus exact qui, en notre langue de livresques, puisse traduire le terme pédagogique de « Mishnâh » ou « Répétition orale en écho ».

Les Abbâs ou Rabbis ou Mâris furent des Mishnaïstes, des Catéchistes et, plus exactement, des Rythmo-catéchistes. Nous avons analysé anthropologiquement leur traditionnelle méthode pédagogique dans notre ouvrage sur *Les Rabbis d'Israël* (Paris, Editions Spes, 1930). Cette analyse anthropologique a été, depuis lors, vérifiée et adoptée par de jeunes Stylologues palestinisants, comme H. Fleisch et R. Pautrel. Les spécialistes savent, en outre, que le jeune et accueillant philologue germanique, Paul Gächter, a fidèlement traduit en beau latin et en les faisant totalitairement siens, les points les plus caractéristiques de nos découvertes anthropologiques sur le Style oral palestinien : primat de la Tradition orale en Palestine, *même au début de notre ère* ; utilisation pédagogique du Rythme ; ampleur et fidélité de la mémoire des Récitateurs ; rôle capital des Metoûrguemâns ou *Sunergoï* araméo-hellénistiques, etc. L'Anthropologie du Geste a donc réussi, au delà de nos espérances, à remettre immédiatement à l'ordre

du jour, la primordiale importance de l'antique « Tradition orale » des Abbâs ou Rabbis palestiniens.

De tous ces Rabbis rythmo-catéchistes, le plus grand — sinon le plus étudié comme Rabbi rythmo-catéchiste — est incontestablement Rabbi Iéshoua de Nazareth, l'initiateur palestinien de ce que nous appelons *notre* Civilisation occidentale. Mais ce qui caractérise Rabbi Iéshoua, c'est qu'il fut essentiellement un Rythmo-catéchiste *populaire*. Stylistiquement comparable aux prestigieux paysans finnois, rythmeurs oraux des balancements parallèles du Kalevala, ce paysan-charron galiléen ne rythmo-catéchisa pas *en hébreu scolastique* dans les Académies de Savants et pour les Savants, mais *en araméen* dans les Synagogues et en plein air, pour le peuple, pour les « Pauvres de Science » qu'il s'affligeait de voir, catéchistiquement,

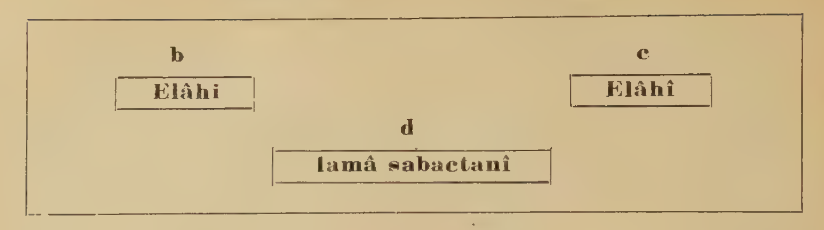


Or, à cette époque et vraisemblablement depuis Esdras, le Rythmo-catéchisme du peuple palestinien était le Targoûm ou Décalque *oral* araméen des formules de la Tôràh hébraïque mise par écrit. Les savants « lisaient » la *Tôrâh*, mais le peuple « auditionnait » l'*Orâyetâ*. Et ici, « auditionner » signifie « mémoriser par l'audition ».

Nous en avons esquissé la méthodologie gestuelle dans notre Mémoire sur *Le Formulisme araméen des Récits historiques évangéliques* (Paris, Geuthner, 1935). En effet, c'est *exclusivement* en Anthropologiste du Geste oral, propositionnel et formulaire et de ses Balancements sémantiques palestiniens, que nous avons abordé la Rythmo-catéchistique orale et targoûmiquement formulaire de Rabbi Iéshoua de Nazareth.

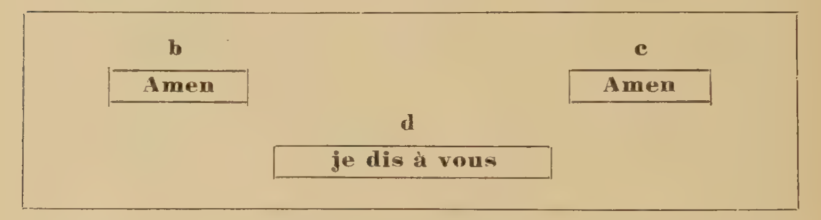
* * *

A un moment décisif, nous entendons ce prodigieux Rythmo-catéchiste populaire réciter la formule suivante qui, grâce à un heureux et presque unique hasard, nous a été mise par écrit, « scripturée » comme aide-mémoire, en son araméen targoûmique :

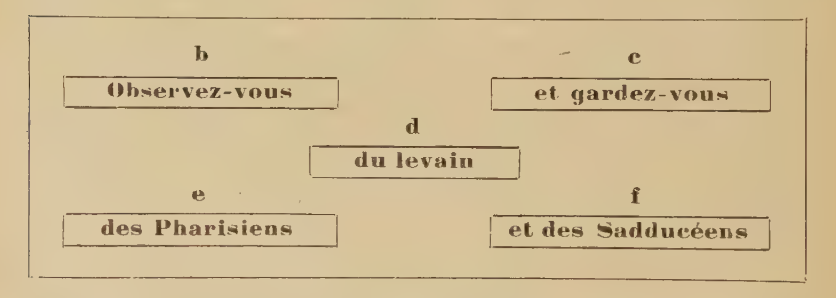


En face du double et « synoptique » Décalque grec de cette formule, nous avons la plus précise indication qui se puisse rêver sur la méthode à employer, pour l'investigation des Balancements formulaires araméens, en face des autres Décalques grecs dont nous n'avons pas, immédiatement confrontées, les formules targoûmiques originales.

Ainsi en est-il, partiellement du moins, pour cette autre formule (abrégée graphiquement par certains « Scripteurs »), si fréquente dans la bouche du Rythmo-catéchiste populaire qui sait son métier :

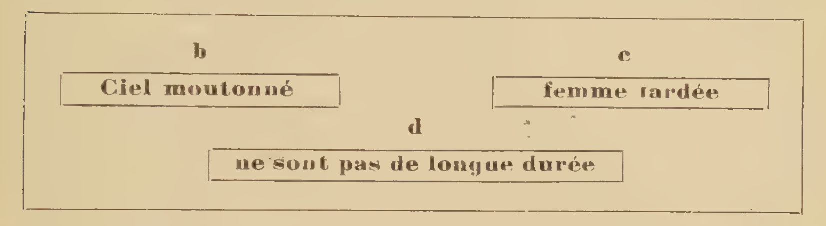


Ainsi en est-il, mais cette fois-ci totalement, pour cette troisième formule où nous nous efforçons de reproduire en français les rimes balancées de l'araméen :

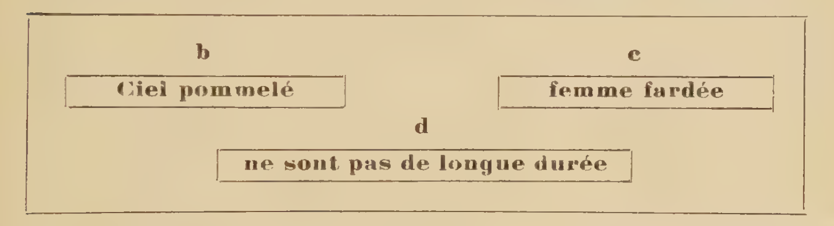


Disons tout de suite, et avec regret, qu'il n'est malheureusement pas toujours possible de faire sentir phonétiquement, avec nos terminaisons françaises si variables, ces rimes des Balancements sémantiques. Tout au contraire, la morphologie même de la langue araméenne, avec ses désinences identiques pour les fonctions grammaticales identiques,

les rend, elle, non seulement aisées, mais quasi inévitables. De là, à la fin et même à l'intérieur des Balancements sémantiquement parallèles, leur apparition d'abord spontanée, puis leur recherche utilitaire et mnémotechnique dans la Rythmo-catéchistique populaire, si amie de ces adjuvants, toujours et partout. Qu'on pense, ici, aux adjuvants analogues de notre admirable et inépuisable Rythmo-catéchistique populaire, si ignorée jusqu'en ces derniers temps et si inutilisée par les pédagogues en chambre :



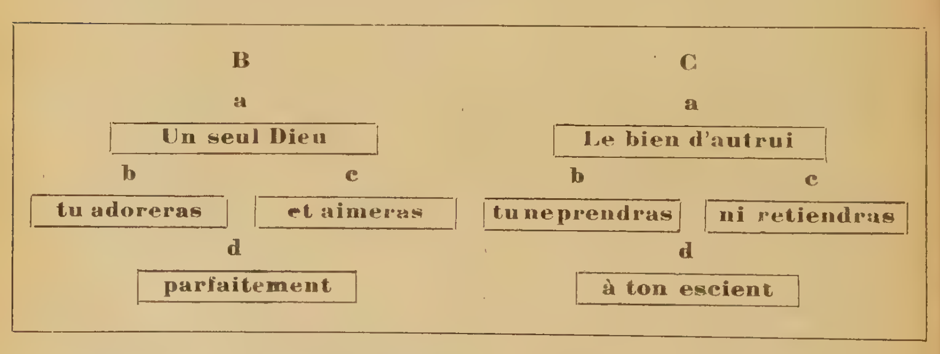
Ou, avec une des variantes « synoptiques » récitationnelles qui sont aussi nombreuses dans notre Style oral français que dans le Style oral palestinien, quoique moins doctement commentées et obnubilées :



Un Français catholique pourrait avoir une sensation assez exacte, mais très partielle, de ce qu'est cette tendance morphologique de la langue araméenne à la rime. Il lui suffirait de réciter ce qui a survécu d'un curieux et passionnant essai, d'ailleurs bien trop livresque et bien trop algébrosé, qui tendait à nous redonner, en matières religieuses, une Rythmo-catéchistique française, tout entière syllabisée et rimée (nous ne disons pas rythmée). Il s'agit de nos « Commandements de Dieu et de l'Eglise », très justement octosyllabisés « à la manière de » notre instinctif et traditionnel octosyllabisme en Style oral français. Or, le Rythmo-catéchiste livresque s'est grandement facilité ses rimes mnémotechniques en utilisant partout la terminaison en (*ras*) de la 2e personne du singulier du futur, et à peu près partout la terminaison en (*ment*) de nos adverbes de manière.

Bien plus, et cela sans qu'il s'en soit aucunement douté, l'invincible

loi anthropologique du double Bilatéralisme l'a poussé, en dépit et au travers des raides octosyllabes graphiques, à balancer certains de ses Gestes propositionnels selon les normes fondamentales que nous voyons jouer, à chaque instant et en toute liberté, dans la Rythmo-catéchistique populaire palestinienne, purement orale, celle-là ! C'est ce qu'avait très finement senti une bonne vieille Récitante sarthoise, « la mère Guespin », parfaitement illettrée et donc non contaminée par la vue des dispositions typographiques de nos « vers ». Naturellement, elle savait par cœur et sans faute son petit et grand Catéchisme diocésain, « ben mieux que Monsieur le Curé », les Evangiles des dimanches et fêtes, et beaucoup d'autres Récitations traditionnelles. Sa mémoire, en effet, était immense et attentive et sûre, comme l'est normalement la mémoire des Illettrés intelligents. Un soir, elle me faisait réciter mes premières mémorisations des fameux « Commandements », appris par moi dans mon livre de Catéchisme, ce qui ne m'empêchait pas de les émailler de variantes récitationnelles, dignes d'un nouveau problème synoptique. Or, je m'en souviens très bien et dans tous les muscles de mon corps mimeur et jadis moqueur : la bonne vieille « mère Guespin », l'Illettrée sarthoise si intelligente et si fine, me fit remarquer qu'on ne peut *point* se tromper en récitant les premier et septième Commandements de Dieu, parce qu'ils « sont faits pareils ». Et alors, en se balançant d'avant en arrière et de droite à gauche, comme elle berçait jadis, lentement, doucement, ses petits « quéniaux », elle me récita ou plutôt me « rythmo-mélodia » sur un vieil air populaire et très mnémonique :

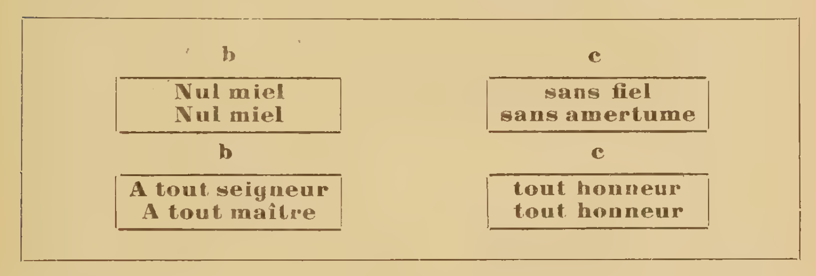


Voilà l'une de celles qui, avec ma mère, ont aidé à éveiller en moi, dès l'enfance, bien simplement mais très expérimentalement, ce que j'appelle aujourd'hui, par un grand mot savant, la « prise de conscience » du Rythme et du double Bilatéralisme humain. Qu'il soit

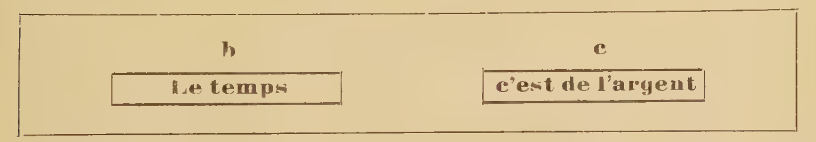
permis à un Anthropologiste du Geste propositionnel, balancé et rythmé, d'associer ici leur souvenir à celui d'un autre maître, le génial créateur de la Phonétique expérimentale, J. P. Rousselot, formé lui aussi, dès l'enfance, à pareille école vivante et populaire.

* * *

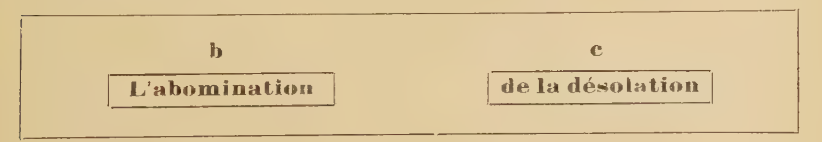
Plus est profonde, chez un Anthropologiste du Geste, la « prise de conscience » de ces Balancements sémantiques de la Besôrâ araméenne avec leurs finales généralement homophones, et plus est aigu, chez lui, le regret de ne pouvoir souvent transposer, en sa propre langue, qu'une partie de l'ensemble vivant : les Balancements. Que resterait-il de tout le mordant, si expressif et si mnémotechnique, de nos proverbes les mieux balancés, si l'on y éteignait l'écho des rimes, même les plus banales, comme dans les deux exemples suivants :



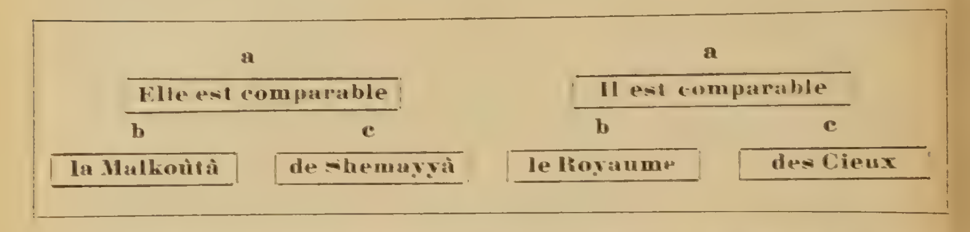
N'oublions pas, en effet, que c'est surtout grâce à la rencontre fortuite de cet écho mnémonique, dans leur Décalque français, que certaines phrases étrangères se sont plus spécialement rythmo-catéchisées sur nos lèvres :



Ainsi en est-il, et cela est très important à faire remarquer, même quand cet écho joue intérieurement entre les deux éléments d'une expression composée, apparemment indivisible :

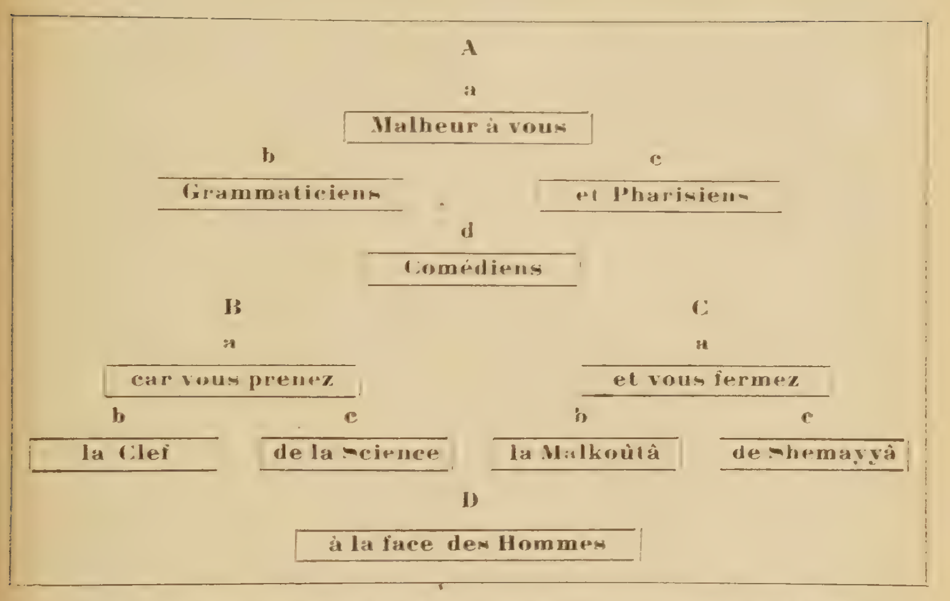


Ce dernier et précieux exemple nous permet ainsi, expérimentalement, de sentir en nous-mêmes tout l'abîme rythmo-catéchistique qu'il y a entre ces deux présentations, en français, d'une même formule palestinienne :



Aussi une analyse rythmo-catéchistique, comme celle que nous poursuivons ici, doit-elle méticuleusement tenir compte de ces homophonies internes des expressions composées, homophonies si bien sonnantes et si fréquentes avec les mots araméens « à l'état emphatique » en (*â*) final. Cette analyse doit donc mettre toute son ingéniosité, par un net relief typographique, à les faire sinon sentir, du moins pressentir. Reconnaissons, d'ailleurs, que le hasard des terminaisons françaises, le choix de certains synonymes possibles sinon habituels, l'emploi d'une partie de la formule araméenne elle-même, viennent opportunément aider l'analyste-transposeur dans sa tâche difficile. Le hasard et l'effort s'uniront ainsi pour permettre, de temps en temps, la sensation directe de l'homophonie originale des Balancements sémantiques et de leurs éléments intérieurs. On pourra juger des procédés et de leur résultat, indéfiniment améliorable, par l'exemple suivant :

Quoiqu'il en soit des rares réussites et des multiples échecs dans la reproduction, en français, de ces homophonies terminales, nous typographions les Balancements, sémantiques ou simplement homophones, selon une disposition rythmo-optique, si l'on peut dire. En toute rigueur anthropologique, c'est un parfait contresens de présentation, puisqu'il s'agit de Leçons purement orales d'un Rythmocatéchiste populaire qui, *de l'aveu de tous*, n'a jamais rien mis par écrit. Aussi, en tant qu'Anthropologiste du Geste, regrettons-nous grandement d'être obligé, sur des pages mortes, de substituer une disposition rythmo-typographique à la méthode de revivification normale, rythmo-mélodique et corporellement balancée. Remercions ici notre savante collaboratrice, Mlle G. Desgrées du Loû, d'avoir si magistralement ressuscité cette méthode vivante et de l'avoir enseignée, avec



une si délicate précision, à des spécialistes de l'Anthropologie du Geste, comme Mlle G. Baron, et aux étudiantes de l'Institut de Rythmo-pédagogie de Paris. Les gestes rythmiques de la Vie ne se comprennent qu'en les vivant.

Compte tenu de cette revivification normale et indispensable, nous partons des formules palestiniennes depuis longtemps traditionnelles, et donc relativement, vitalement stables, balancées et rythmo-mélodiées par le Targoûm oral populaire, soit décalquant, soit midrashisant. Ainsi, d'ailleurs, vient de procéder après nous Léon Gry, tout dernièrement, pour son admirable Redécalque formulaire araméen de l'Apocalypse d'Esdras (ou plutôt, dirions-nous, de Rabbi « Bar-Esdras »). Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, nous essayons de mettre en un relief statique les Balancements dynamiques, si étonnamment nouveaux, des vieilles formules targoûmiques auxquelles s'est conformé le Rythmo-catéchiste lui-même. En effet, plus profondément et plus traditionnellement encore que notre André Chénier, Rabbi Iéshoua de Nazareth aurait pu résumer ainsi la méthode des Balancements formulaires de son Rythmo-catéchisme :

b
Sur des pensers nouveaux

c
faisons des vers antiques

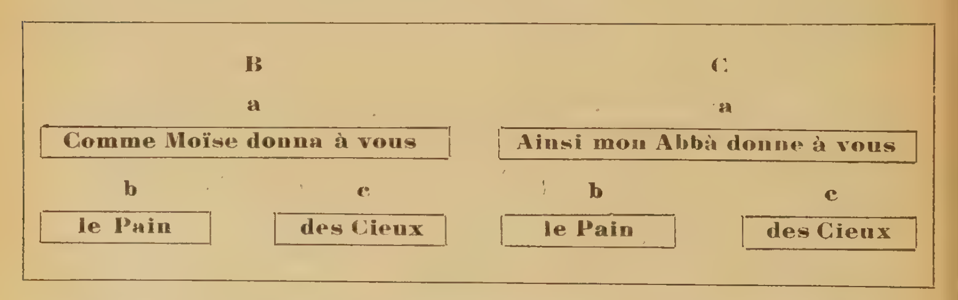
La très neuve et très importante question des abréviations graphiques, coutumières aux diverses « mises par écrit » des différents Décalques grecs de la Besôrâ (ou Annonce orale) araméenne, avait besoin d'être préalablement traitée d'une manière spéciale. Nos précédents travaux anthropologiques et les méticuleuses vérifications philologiques de notre fidèle disciple, R. Pautrel, nous permettent désormais de considérer ce point comme définitivement acquis.

En outre, comme les Leçons du Rythmo-catéchisme élémentaire et supérieur de Rabbi Iéshoua sont familières à nos lecteurs, nous profitons de cette précieuse familiarité textuelle pour alléger et clarifier notre typographie en ne donnant pas ici de perpétuelles références qui seraient parfaitement inutiles.

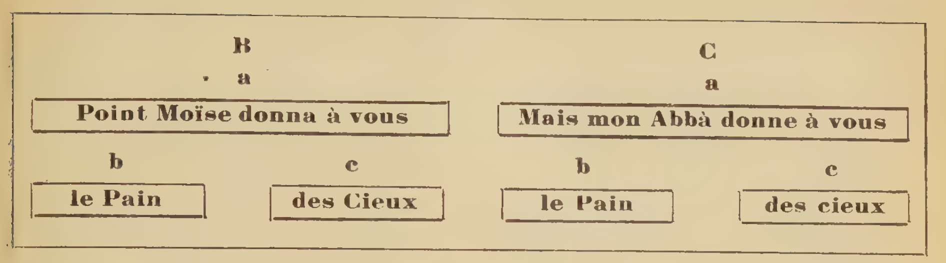
II. — Bilatéralisme et structures.

Spontanément jaillies du Bilatéralisme humain, deux Structures de Gestes propositionnels sémantiquement balancés sont pour ainsi dire congénitales à la Rythmo-catéchistique palestinienne et peuvent même, à l'analyse, se ramener l'une à l'autre : la Comparaison et l'Opposition. Cette dernière n'est, en effet, qu'une Comparaison négative.

Par exemple, nous pouvons balancer, en deux Récitatifs parallèles, les deux Gestes propositionnels suivants selon la Structure formulaire comparative où rejoue la formule targoûmique d'*Exode*, 16,4 :

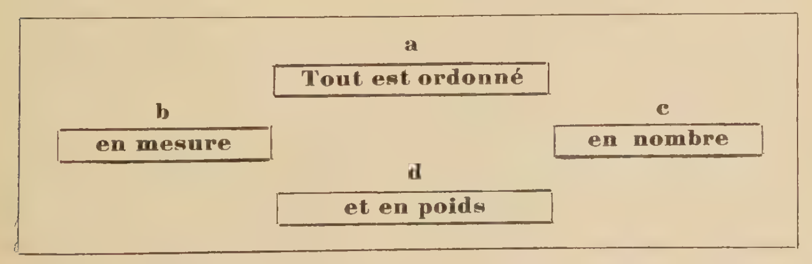


Mais si nous les balançons selon la Structure formulaire de l'Opposition, nous les transformons bien ainsi en une sorte de Comparaison négative :



Le milieu rythmo-catéchistique palestinien s'avère donc, par excellence, le milieu ethnique de la Comparaison, du Mâshâl (= Proverbe ou Parabole). On comprend ainsi pourquoi, dès la plus haute antiquité, les Rythmo-catéchistes populaires palestiniens ont été appelés les Mâshâlistes. Continuant l'antique tradition, le Rythmo-catéchiste populaire Iéshoua est bien, lui aussi et essentiellement, un Mâshâliste, mais un Mâshâliste formulairement targoûmisant.

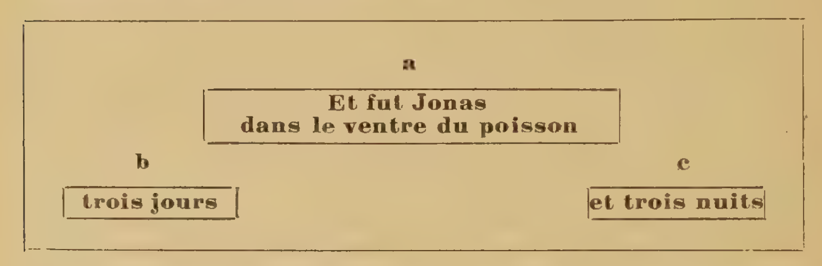
Par des Rythmo-catéchisations incessantes et depuis sa plus tendre enfance, le Compositeur rythmo-catéchiste populaire est admirablement instruit en Tôrâh targoûmisée, en *Orâyetâ*. En bon Maître de Maison et d'Instruction (le double sémantisme pédagogique palestinien requiert en français ces deux termes), il a en réserve, dans le Trésor de son cœur-mémoire, tout « le Vieux » c'est-à-dire tout l'immense stock des vieilles formules targoûmiques. Mais ces prodigieuses richesses formulaires n'y sont pas éparpillées en tohu-bohu. Elles y sont récitationnellement enchaînées en « séder » (terme pédagogique décalqué en grec par *taxis*), en ordre ou ordonnance, et selon les multiples Structures des Modules didactiques traditionnels. Elles peuvent même y être comptées en « séfer » et ce « comput » des divers éléments, grands et petits, en facilite arithmétiquement la garde et le rapide recensement. Enfin, ces richesses formulaires n'y sont pas inertes et mortes comme dans les pages d'un dictionnaire, mais constamment et intimement animées par les Rythmo-mélodies traditionnelles qui les « insufflent » et qui, au premier appel du « Souffle dicteur », sont prêtes à les « souffler au dehors ». Bref, pour cet Abbâ de la Terre comme pour l'Abbâ des Cieux :



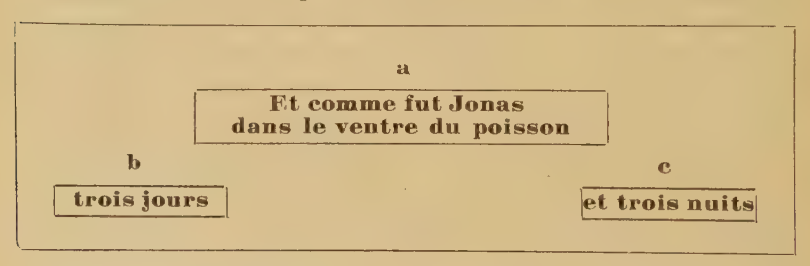
Mais, avec tout ce « Vieux », comment va se faire tout le « Nouveau » ?

1° *Bilatéralisme et Comparaison.*

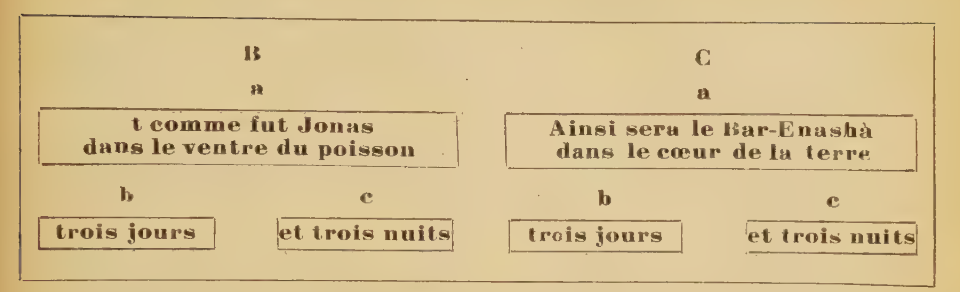
L'un des procédés les plus simples, c'est de prendre un Récitatif formulaire du Targoûm (décalquant ou midrashisant) et de lui « bâtir une Bâtisse » symétrique, un Récitatif parallèle, grâce au Bilatéralisme de la Structure formulaire de la Comparaison : (*Comme*...), (*Ainsi*...). Un exemple saillant et familier de ce procédé s'appuie sur la Récitation de l'histoire de Jonas (2,1). Le Targoûm *strictement décalque* (que nous pouvons ne pas toujours posséder aujourd'hui, mais dont nous avons ici la bonne fortune d'avoir une mise par écrit), nous fait réciter rythmo-mélodiquement la formule suivante :



Grâce au premier élément (*Comme*...) de la Structure comparative, nous aurons d'emblée un premier Récitatif tout fait :

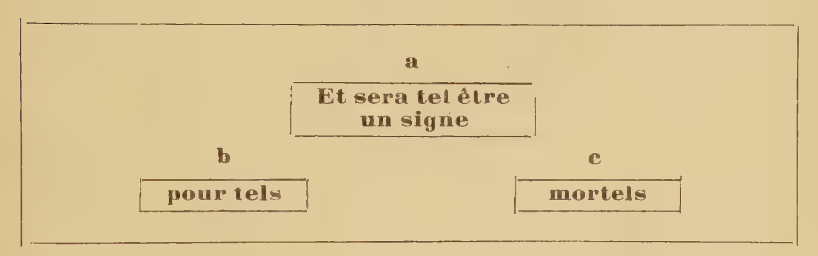


Le Maître de Maison (ou Maître de Bâtisse = de Construction = d'Instruction) bâtira sa Bâtisse jumelle, construira sa Construction symétrique, instruira son Instruction parallèle en ordonnant, selon le même « Style » architectural, les vieilles pierres formulaires : « le Bar-Enashâ », « dans le cœur de la terre ». Et, sur la même Rythmo-mélodie mais avec le second élément (*Ainsi*...) de la Structure comparative, il rythmo-catéchisera sa Leçon, à la fois nouvelle et vieille, en ces deux Récitatifs parallèles :

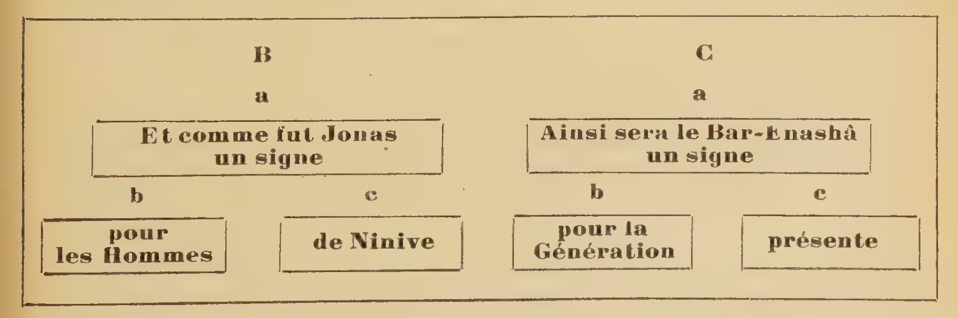


Cette première « Construction jumelée » nous donne ainsi un double Module didactique sur lequel telle ou telle autre formule targoûmique pourra venir porter l'ombre de sa structure et permettre une sorte de « Style composite » doublement formulaire.

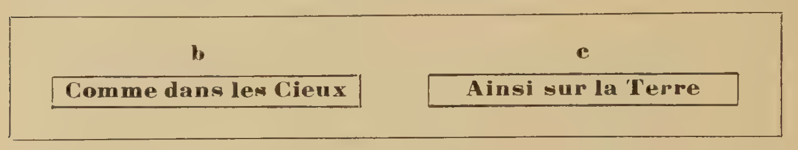
Soit, par exemple, cette autre formule targoûmique :



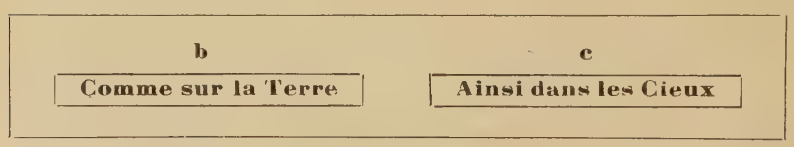
D'autre part, de vieilles pierres formulaires sont là, solidement encastrées dans les vieilles Constructions targoûmiques de l'Orâyetâ : « les Hommes de Ninive », « la Génération présente ». Cependant, par un prodige de souplesse, ces vieilles pierres demeurent merveilleusement dociles et toujours prêtes à venir, sur le rythme de la Mélodie guidante et modelante, s'imbriquer à la place juste et définitive, dans la nouvelle Construction composite et formulaire doublement et triplement :



Le Bilatéralisme de cette Structure formulaire comparative s'adapte, d'emblée, à ce que nous pourrions appeler « la Mécanique célesto-terrestre » de l'Univers palestinien, bilatéralement constitué par le Monde invisible d'en Haut et par le Monde visible d'en Bas. L'énoncé général de sa loi de Gravitation universelle, ou mieux de Gestualisation théomimique universelle, emprunte d'ailleurs le Bilatéralisme de cette Structure comparative :



Mais c'est presque toujours par les Gestes des êtres du Monde visible d'en Bas que les Gestes des êtres du Monde invisible d'en Haut se manifestent, s'expriment et s'annoncent comme « signes » et « prodiges » aux yeux des hommes, soit symboliquement, soit paraboliquement, soit métaphoriquement, soit comparativement, soit analogiquement. Aussi, par un coup de génie, la Rythmo-catéchistique formulaire palestinienne inversera-t-elle *pédagogiquement* l'ordre originel du Bilatéralisme des choses, reflété dans l'ordre même des deux Balancements du Binaire précédent. Elle appuiera toute la force démonstrative et probante de ses concrètes Leçons sur le nouvel aspect mimologique suivant :

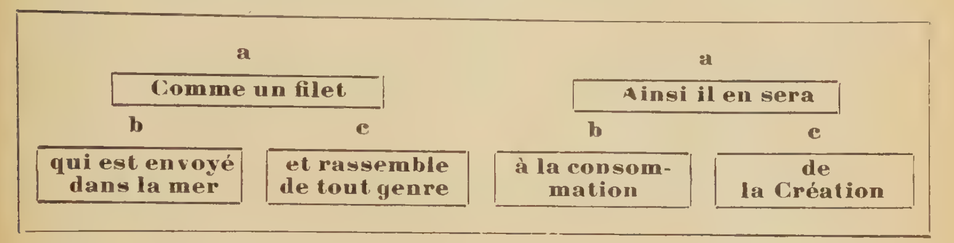


Grandiose Mimo-catéchistique qui, d'un revers de main, s'adjuge tout l'indéfini des Gestes interactionnels du Monde visible d'en Bas pour essayer de se mesurer, *pédagogiquement* et *bilatéralement*, avec tout l'infini des Gestes interactionnels du Monde invisible d'en Haut !

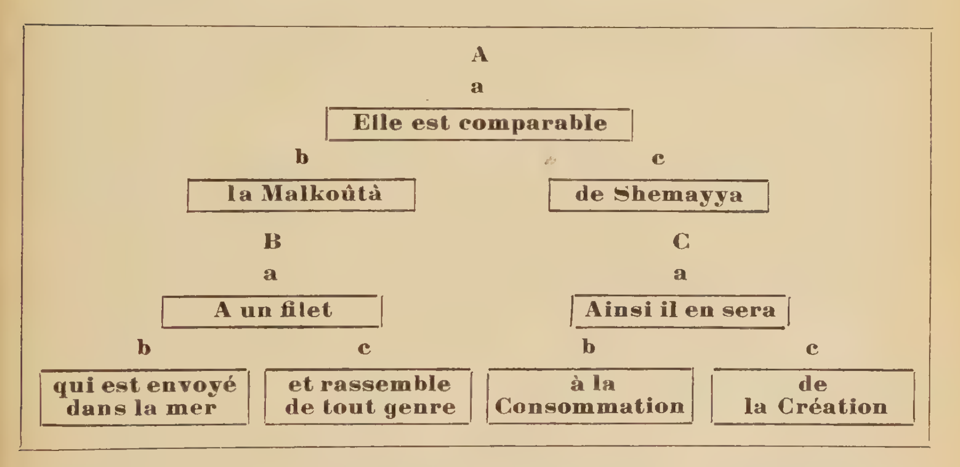
2° *Bilatéralisme et Parabole.*

Comme nous l'avons vu ailleurs et plus en détail, c'est en s'appuyant sur cette Structure formulaire de la Comparaison (ou Mâshâl-Proverbe) que le Targoûm midrashisant a développé la Structure de la Parabole (ou Mâshâl parabolisé). De là provient le double sens qu'a pris graduellement en Palestine le mot « Mâshâl » : *Proverbe* et *Parabole.* Pour transformer la Comparaison en Parabole, il suffit donc de réciter la formule structurale de la Parabole avant celle de la Comparaison, en

faisant subir ou non à cette dernière le changement de (*comme*...) en (*à*...). Soit, par exemple, la Comparaison suivante :



Avant de commencer la récitation de ces deux Récitatifs parallèles, le Rythmo-catéchiste n'aura qu'à rythmo-mélodier sa formule structurale quotidienne et favorite de la *Malkoûtâ de Shemayyâ* pour « composer » ou mieux « juxtaposer » ainsi le plus régulier des Mâshâls-Paraboles :



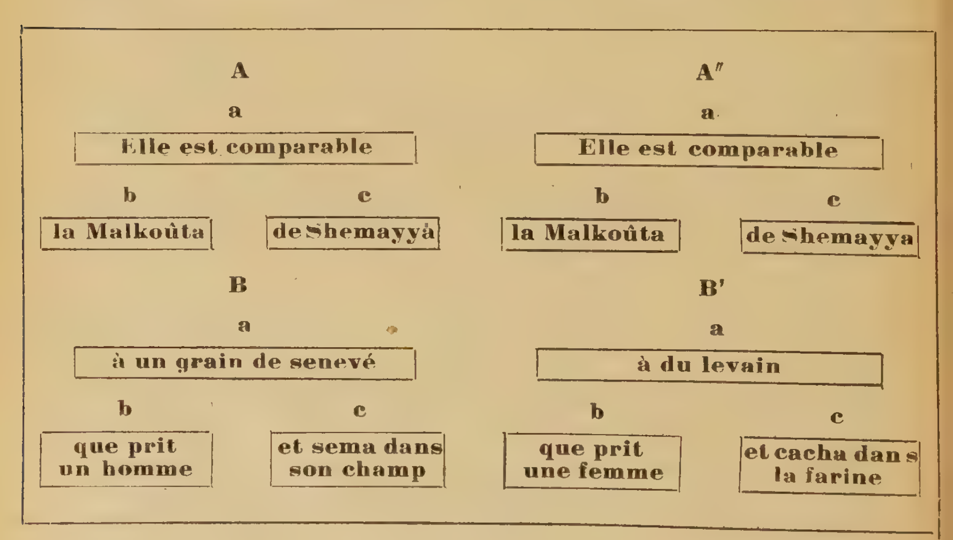
S'il le juge à propos pour plus de clarté, en faveur de ses Rythmo-catéchisés, le Rythmo-catéchiste pourra en outre « midrashiser » la teneur mimodramatique, trop dense et trop peu explicite, des deux Récitatifs parallèles fondamentaux. Dans ce cas, il fera suivre chacun d'eux, récitationnellement, d'un nombre plus ou moins grand de Récitatifs complémentaires où seront détaillés, plus ou moins méticuleusement, les Gestes interactionnels des deux Mimodrames esquissés dans la Comparaison primitive.

Tous les Drames, grands et petits, actuellement visibles dans le Monde d'en bas et dans le Monde présent, pourront ainsi venir formulairement se rejouer, à la fois dans le souple *meòd* musculaire et

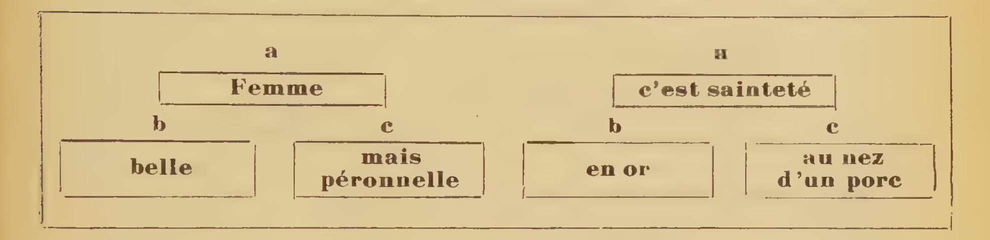
global du Mimo-catéchiste et Rythmo-catéchiste, dans son *lêb*-mémoire et dans sa *néfesh* récitante. Ils mimodramatiseront et feront auditionner paraboliquement les « Mystères » secrets que sont les Drames encore invisibles du Monde d'en haut et du Monde à venir, annoncés (besôraïsés) dans les Leçons de la *Malkoûtâ de Shemayyâ*. Et même ce seront ces Gestes paraboliquement mimodramatiques et concrètement midrashisants qui éveilleront, dans le terme araméen unique de Malkoûtâ, tous les « harmoniques sémantiques ». Nos oreilles gréco-latines, elles, ne sauraient les percevoir qu'en les faisant entendre successivement et brutalement dans les divers mots que nos dictionnaires nous alignent :

Reg-ula,	Reg-num,	Reg-imen,
Règle,	Royaume,	Règne,

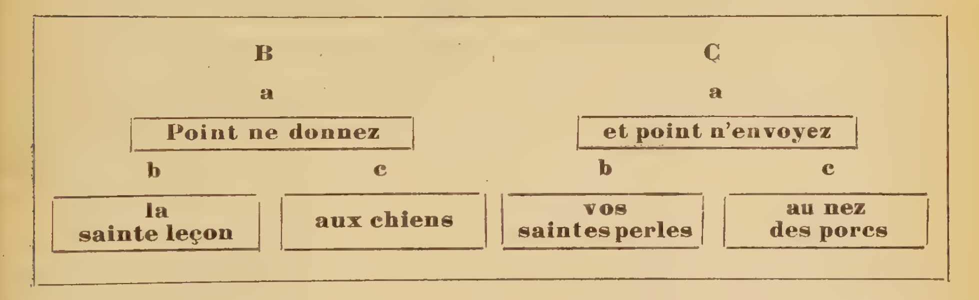
Cette dureté de notre « oreille sémantique » sera encore aggravée par le perpétuel polysémantisme des noms et des verbes à résonance pédagogique palestinienne et qui, traduits et presque trahis dans nos langues de livresques, perdent ethniquement toutes ces fines résonances pédagogiques : donner la Parole-Leçon, l'envoyer ou la mettre, l'annoncer, la semer, la cacher, la prendre, la recevoir, la chercher, la rejeter, la porter, l'entendre ou l'auditionner, la faire, la retenir ou la garder, etc. Ainsi en est-il, par exemple, pour les trois verbes pédagogiques : *prendre*, *semer*, *cacher*, dans les deux Mâshâls parallèles suivants :



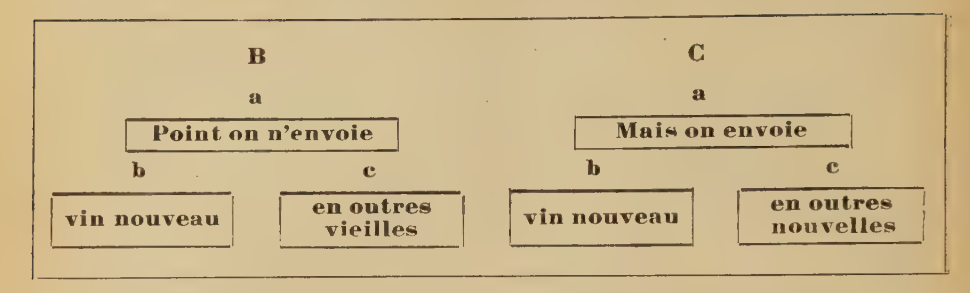
Donnons encore cet autre exemple, si caractéristique, pour montrer combien il est difficile de réussir des traductions de pareils Mâshâls sans éteindre les « harmoniques pédagogiques » de l'original. Les Palestiniennes s'envoient (= se mettent) au nez un anneau de métal précieux dans lequel est sertie une perle *sainte*, d'où son nom araméen de *qâdâshâ* qu'on pourrait traduire et trahir par *sainteté*. C'est cette appellation araméenne qui donne son piquant de double antithèse au Mâshâl-proverbe targoûmique, cruellement senti dans ce milieu ethnique où le porc (comme le chien) est impur, *non saint* :



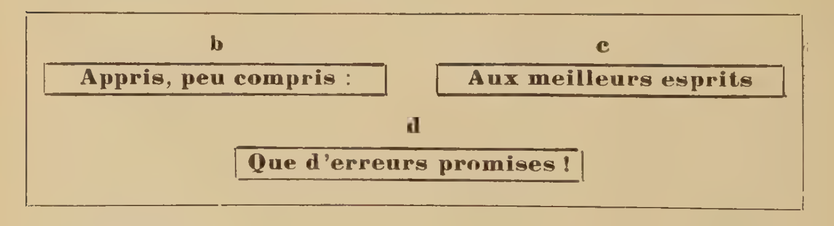
Dans ces conditions, comment faire percevoir, en français et à des Français, tous les « harmoniques » pédagogiques, targoûmiques, sémantiques, antithétiques et vocaliques, recelés en ce célèbre et formulaire conseil araméen aux futurs Rythmo-catéchistes de la Malkoûtâ de Shemayyâ :



La difficulté est encore plus grande lorsque ces Français, liseurs oculaires et silencieux, ne récitent pas cette Leçon formulaire, comme le font les Elèves de l'Institut de Rythmo-pédagogie de Paris, sur la Rythmo-mélodie qui balance et modèle une autre Leçon formulaire analogue :



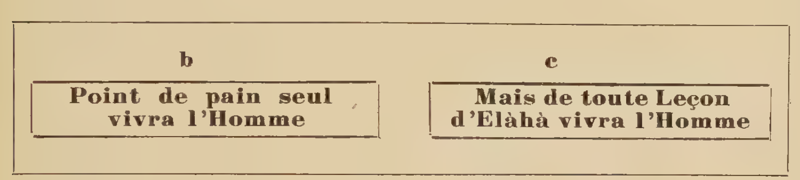
En face d'un pareil chatoiement de Formulisme et de Sémantisme, se reflétant de proche en proche et de tous côtés,on comprend que les Palestiniens aient paraboliquement appelé « Perles belles » et aient pédagogiquement « recherché », comme des « Pierres précieuses », de telles Leçons rythmo-catéchistiques, si brèves de mots et si inépuisables de sens. En vérité, nous sommes bien, ici, en plein paradis du Mâshâl, dans ce milieu ethnique où le « genre » de la Parabole est parallèlement synonyme du « genre » de l'Enigme. Ici, l'Enseigneur enseigne pour se donner ensuite la joie subtile de midrashiser son propre Midrash. L'Appreneur apprend pour essayer de se donner ensuite l'Intelligence de comprendre. C'est, dirait-on, pédagogiquement systématisé et universalisé, l'aristocratique procédé de « l'obscure clarté » du style de Paul Valéry, avant l'heure, mais presque sur les mêmes balancements de rimes, sinon de sens :



Le roi Salomon dans toute sa gloire rythme oralement trois mille Mâshâls-proverbes. Des confins de la terre, la reine de Saba vient l'éprouver par des Enigmes. Quelques siècles plus tard, le plus prodigieux des Mâshâlistes entreprend, et avec succès, de transformer le monde au rythme des balancements parallèles de quelques douzaines de Mâshâls-paraboles, qu'il est d'ailleurs obligé d'interpréter et de midrashiser lui-même à ses Appreneurs de choix.

3° *Bilatéralisme et Opposition.*

Le Bilatéralisme des Structures de la Rythmo-catéchistique palestinienne aime à confronter pour comparer, mais aussi pour opposer. Cette Opposition n'est, comme nous l'avons dit, qu'une sorte de Comparaison négative. Aussi voyons-nous les Rythmo-catéchistes employer l'une et l'autre avec la même fréquence. La Structure formulaire de l'Opposition se présente, à l'état schématique, dans le Bilatéralisme de deux éléments, l'un négatif (*Point*...), l'autre adversatif (*Mais*...). Nous en avons un exemple très caractéristique dans cette Leçon traditionnelle dont le subtil sémantisme, si pédagogiquement palestinien et si difficilement traduisible, joue sur le geste de la Manducation (ou Buccalisation ou Oralisation) du Pain et sur le geste, curieusement analogue, de la Manducation (ou Buccalisation ou Oralisation) de la Leçon-Parole.

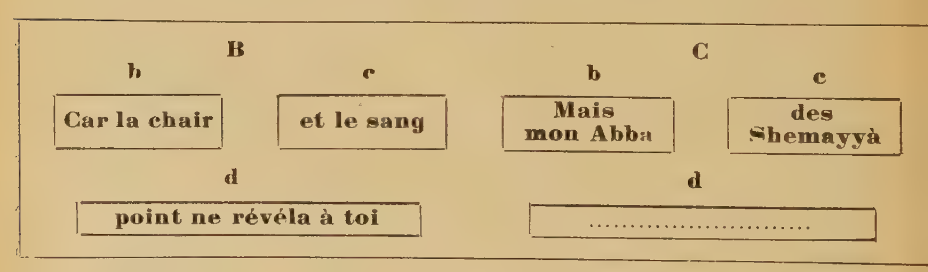


Après un simple coup d'œil, on sent immédiatement que les Modules didactiques, affectés d'une pareille structure, seront la matière tout indiquée pour les abréviations graphiques. Il suffit, en effet, dans la mise par écrit, d'omettre la dernière partie de l'un ou l'autre Récitatif. Il faut même avoir, dès l'enfance et profondément actif dans ses propres muscles laryngo-buccaux, le besoin rythmo-catéchistique des Récitatifs parallèles et leur impérieuse Rythmo-mélodie guidante et modelante, pour ne pas crier au « pléonasme » intolérable en face des Compositions originales elles-mêmes, lorsqu'elles sont, comme ci-dessus, mises par écrit intégralement, c'est-à-dire sans abréviations graphiques. On peut juger, par là, de la répugnance littéraire qu'éprouveront les Philologues de formation exclusivement livresque et gréco-latine, dès qu'on leur demandera d'ajouter, à des textes grecs même avoués comme décalques, une foule de semblables « pléonasmes » qu'exigent cependant le Formulisme des Récitatifs parallèles et la Mélodie rythmo-catéchistique. Seuls l'admettront, et même le réclameront, des hommes de formation populaire et vivante, comme notre grand Péguy, et des anthropologistes journellement en contact avec de pareils Récitatifs parallèles dans tous les milieux ethniques où se

« mélodient » et se transmettent encore les Leçons balancées des Rythmo-catéchistes.

On comprend ainsi pourquoi, dans les « scriptions » rythmo-catéchistiques palestiniennes jalousement monopolisées jusqu'ici par les philologues gréco-latinisants et trop négligemment abandonnées par les anthropologistes, un de ces anthropologistes, plus curieux ou moins indifférent que les autres, « a vu du premier coup ce qu'on avait mis deux mille ans à ne pas voir », comme disait en souriant un des maîtres les plus éminents et les plus sympathiques du Palestinisme livresque. Pour voir, il suffisait simplement d'avoir eu la force de rester vivant, de se laisser « informer » par des milieux ethniques vraiment vivants, d'y « prendre conscience » de la loi anthropologique fondamentale du Bilatéralisme formulaire, à tous ses degrés, et d'en vérifier objectivement le jeu dans tous les textes qui proviennent, par voie directe ou indirecte, de ces milieux ethniques demeurés vivants.

Car c'est encore par la vérification méticuleuse de la loi vivante du Bilatéralisme formulaire que nous avons découvert la coutume palestinienne des abréviations graphiques. En effet, à chaque instant, et sans raison apparente, elles ont l'air de briser le déroulement attendu et normal des Récitatifs rythmiques parallèles et, du même coup, la Rythmo-mélodie préformée et guidante ne guide plus rien et tourne à vide. Qu'on en juge par ce simple exemple où il faut évidemment animer d'une Rythmo-mélodie le premier Récitatif pour » sentir » que, dans le second Récitatif, la Récitation reste en l'air :

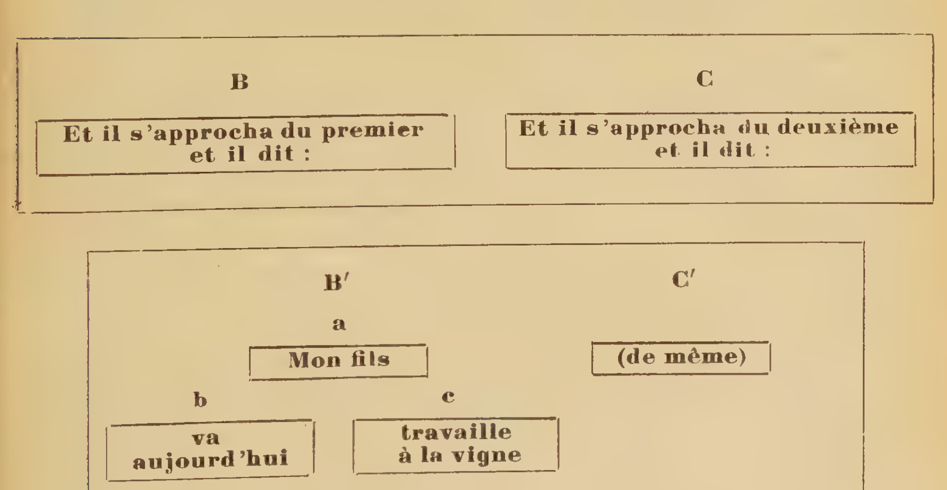


Redisons encore une fois, ici, qu'on ne doit pas réciter, ni même lire à haute voix, les Compositions palestiniennes d'une « mise par écrit » aide-mémoire servilement, comme elles sont écrites en abréviations graphiques coutumières et supposées normalement connues par tous les « usagers » de cet aide-mémoire. Le simple bon sens demande de suppléer oralement à ces abréviations graphiques traditionnelles en récitant ce que le Bilatéralisme formulaire, traditionnel lui aussi, fait

jouer automatiquement sur les lèvres. Les vieilles Récitantes sarthoises de jadis, si exigeantes pour l'exactitude récitationnelle, auraient éclaté de rire si on leur avait fait entendre leurs Récitatifs parallèles, tels que les a graphiquement abrégés Albert Udry, à la page 189 de son livre sur *Les vieilles Chansons patoises.*

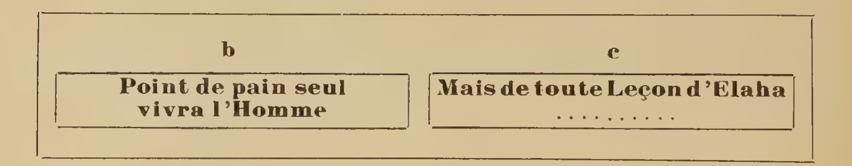
Même dans notre milieu ethnique de livresques, au cours d'une représentation de gala pour hôtes royaux, ne serait-il pas souverainement comique d'entendre l'artiste, qui chante la Marseillaise, donner ainsi le refrain traditionnel après les deuxième et troisième couplets : « Aux armes et cœtera ! » Et cela, même si l'artiste le faisait sous le prétexte philologique et scientifique que *tous les textes*, imprimés dans les Recueils officiels, portent effectivement cet *Etc.* à la fin de chacun des deux couplets en question. « C'est écrit, mais on ne récite pas ainsi ! » réplique impitoyablement le milieu ethnique.

Or, la coutume palestinienne des abréviations graphiques est désormais, dans le « milieu ethnique » des spécialistes palestinisants, presque aussi connue que la coutume de nos *Etc.* D'autres, après nous, l'ont vérifiée et publiée dans de graves Revues philologiques. Alors, que faut-il penser de ces spécialistes qui continuent toujours à nous dire que le *Pater* est « plus court » dans Luc que dans Matthieu ? Faudra-t-il encore longtemps, comme un invraisemblable « Aux armes et cœtera ! », dans la lecture *recto tono* de la Parabole des deux Fils envoyés par leur père à la vigne, entendre le second Récitatif, si nettement parallèle, donné sous cette forme orale :



A l'heure où nous écrivons ces lignes, le prix du papier n'a pas encore tout à fait atteint le prix du parchemin chez les Palestiniens. Pourquoi ne pas profiter de cet avantage, peut-être temporaire, pour typographier les textes palestiniens, graphiquement abrégés, en y mettant au moins les pointillés indicateurs d'abréviations ? Cela serait, sans aucun doute, dans un certain nombre de cas, un procédé scientifique plus conforme à la teneur même des textes originaux (ou décalques) que nous avons la bonne fortune de posséder, en d'autres « mises par écrit », dans leur déroulement parallèle intégral. Ainsi en est-il, par exemple, pour les deux Récitatifs parallèles du Pain et de la Parole-Leçon que nous avons donnés, quelques pages plus haut, dans leur intégrité peut-être « pléonastique » pour notre goût littéraire, mais cependant conforme aux « mises par écrit » de l'hébreu et des Targoûms et, avant tout, aux lois vivantes du Style oral palestinien.

Pourtant, après ce que nous avons dit sur la Structure formulaire de l'Opposition et sur les particulières facilités qu'elle offre aux abréviations graphiques, nous verrons, sans surprise, dans certaines « mises par écrit » de Décalques grecs, que le Scripteur a graphiquement abrégé le second de ces deux Récitatifs, en omettant la dernière partie, non indispensable au sens :

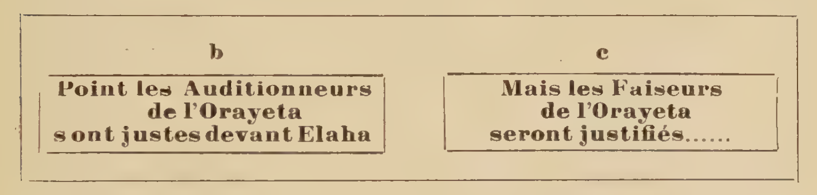


Il est à remarquer, en effet, que les abréviations graphiques sont ordinairement faites d'une manière si habile qu'elles ne nuisent ni au sens général ni à la correction grammaticale du contexte ainsi abrégé. C'est même cela qui leur a permis de passer inaperçues pendant si longtemps et qui leur permet encore maintenant d'être considérées comme négligeables par les Philologues de formation livresque et gréco-latine.

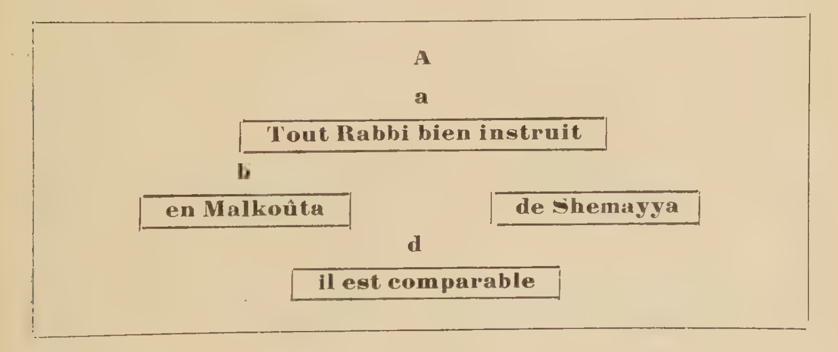
Parfois, dans la Structure bilatérale de l'Opposition, à l'élément adversatif (*Mais...*) est substitué son équivalent (*Car...*). Nous trouvons précisément cette substitution dans les Targoûmisations araméennes des deux Récitatifs ci-dessus que nous suivons ainsi à travers toutes les vicissitudes de leur vie formulaire :

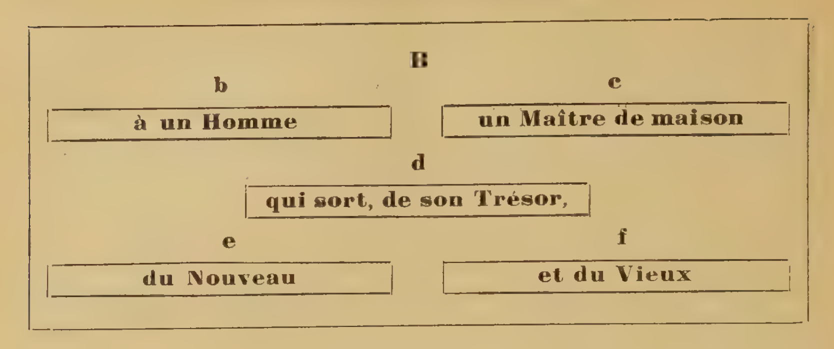
b	c
Point de pain seul vivra l'Homme	**Car de toute Leçon d'Elaha vivra l'Homme**

La Structure bilatérale de l'Opposition revient avec une particulière fréquence dans les Rythmo-catéchismes, fondamentalement et formulairement araméens, de Rabbi Shâoûl de Tarse, ce Rabbi scolastique devenu lui aussi un Rabbi populaire. Nous analyserons le Bilatéralisme de ses différentes Structures stylistiques dans le Mémoire spécial que nous lui consacrerons. Dès aujourd'hui, pour guider méthodologiquement les recherches des jeunes Stylologues palestinisants à travers les Décalques grecs de ses *Sunergoï* accompagnateurs et scripteurs, typographions ici un exemple qu'on pourra faire suivre de bien d'autres :



En classant, structure par structure, toutes les formules de ces Rythmo-catéchismes palestiniens de Rabbi Shâoûl de Tarse, ancien Berâ scolastique de Rabbân Gamaliel, on ne peut s'empêcher de balancer et de rythmo-mélodier le célèbre Mâshâl pédagogique de Rabbi Iéshoua, Mâshâl qui s'applique si parfaitement à l'inlassable Mémorisateur et Thésauriseur des formules de la Tôrâh écrite, de l'Orâyetâ orale araméenne et de la Malkoûtâ de Shemayyâ :





Conclusion.

L'ANTHROPOLOGIE FRANÇAISE DU LANGAGE

Après avoir assisté à la formulaire « Sortie — hors du Trésor — du Nouveau et du Vieux », demandons-nous si nous autres, livresques, sommes actuellement en état d'observer, avec le maximum de pénétration et dans ses plus subtils détails linguistiques et rythmiques, le jeu vivant de ce Bilatéralisme gestuel et propositionnel qu'est la Composition rythmo-formulaire. L'expérience a surabondamment prouvé qu'il est indispensable, au futur observateur, de se donner une sérieuse préparation anthropologique qui n'équivaudra jamais, d'ailleurs, au simple « savoir-faire », à peu près instinctif mais infaillible, du Compositeur ethnique lui-même.

N'en est-il pas un peu de même chez nous, gens du porte-plume, pour cet étrange genre de Style écrit qu'on appelle « vers » et qui n'est, comme nous l'avons montré, qu'une survivance artificielle et un mode esthétique de s'exprimer « à la manière de » notre ancien Style oral français, utilitairement mnémonique et mnémotechnique ? Le vrai connaisseur aura dû, mainte et mainte fois, s'essayer lui-même à rimer pour mieux sentir combien adroitement, chez tel ou tel rimeur, de vieux mots se sont rapprochés en rimes neuves. On ne sait jamais bien que ce que l'on a fait. C'est en forgeant qu'on devient forgeron et c'est après l'être devenu qu'on admire davantage le maître-forgeron. On goûte mieux Virgile après avoir écrit de mauvais vers latins.

A combien plus forte raison, *mutatis mutandis*, faut-il s'être soi-même, et pendant de longues années, entraîné aux enchaînements

formulaires targoûmiques pour être apte à en surprendre et en goûter les réussites rares ! Alors seulement et en connaissance de cause, on pourra dire en face d'une « Composition » qui n'est en réalité qu'une « Juxtaposition » inattendue de formules vieilles : « Non, jamais homme ne composa comme compose cet homme-là ». Qu'on s'essaie, par exemple, avec les formules targoûmiques, à faire une composition « à la manière de » ce célèbre *Pater* de Rabbi Iéshoua. Et pourtant, ce *Pater* si universellement et si justement admiré pour sa sublime beauté n'est, comme le *Magnificat* de Mariam, qu'une juxtaposition balancée de formules targoûmiques.

C'est même pour avoir anthropologiquement démontré cela pour la première fois, pièces en main, ou plutôt formules targoûmiques en bouche, à Rome en 1927, que nous avons conquis la sympathie scientifique et si loyalement fidèle du regretté R. P. Frey, secrétaire de la Commission biblique pontificale. A sa question : « Le *Pater* est-il une prière juive ou chrétienne ? » nous avons répondu : « Les deux : prière « juive » par les formules targoûmiques traditionnelles ; prière « iéshouaïenne » par la juxtaposition neuve et transfigurante de ces formules targoûmiques sur les lèvres mêmes du jeune Rabbi de Nazareth. La différence de longueur des « mises par écrit » en grec du *Pater* dans Matthieu et dans Luc provient uniquement des coutumières abréviations graphiques (analogues à nos *Etc.* ou à nos pointillés), opérées par ce dernier *à la fin* des deux Récitatifs dont est structuré le *Pater* et qui étaient oralement connus de tous. »

C'était d'ailleurs la solution imprimée, dès 1925, dans notre plan d'études sur le *Style oral.* Ce Mémoire méthodologique et « graphiquement formulaire » d'un anthropologiste du Geste était destiné surtout aux anthropologistes du Geste et il fut immédiatement compris et utilisé par eux (Dr Pierre Janet, Dr Dumas, Dr Morlaâs, Dr Ombredane, Dr Lhermitte). Par surcroît et pour le plus vif intérêt d'un observateur des gestes du Laboratoire ethnique, ce Mémoire anthropologique s'est avéré une sorte de *livre-test.* N'a-t-il pas, tout de suite, déclanché les réactions gestuellement graphiques d'un certain nombre de vieux « papyrovores » français, monopolisateurs du Palestinisme livresque ? Ces réactions gestuelles et typographiquement enregistrées nous ont révélé chez eux de bien curieuses et bien troublantes ignorances en Anthropologie palestinienne (par exemple, sur la fondamentale question de la persistance du Style oral en Palestine au début de notre ère). *Non omnia possumus omnes.*

Mais les temps ont changé pour la Philologie. Maintenant, en effet, et parfois même sans la moindre allusion à l'Anthropologiste décou-

vreur, comme si la découverte était déjà devenue un lieu commun, le formulisme du Style oral palestinien est hautement revendiqué pour prouver l'authenticité du *Magnificat*, du *Pater*, des *Paraboles*. Et cela, dans nombre de graves commentaires philologiques. Et jusque dans un récent et contradictoire Manuel d'Etudes bibliques, destiné à la « formation » de nos jeunes clercs français. Manuel lyonnais, certes, mais encore au stade « prélogique », aurait dit Lévy-Bruhl. En effet, l'un de ses premiers chapitres établit d'abord, philologiquement et donc définitivement, que « le Style oral n'existait plus en Palestine » au début de notre ère. Mais au cours des chapitres suivants, le Manuel lyonnais reproche durement, aux négateurs de l'authenticité du *Magnificat*, de « tout ignorer des lois du Style oral ».

Puisque la Philologie livresque elle-même nous oblige désormais, pour comprendre les Compositions palestiniennes du début de notre ère, à ne pas « tout ignorer des lois du Style oral et de ses constantes réussites chez les individus bien doués », faisons donc envers bonne fortune bon cœur et... soyons anthropologistes ! Après avoir consacré toute notre vie à l'étude expérimentale de l'Anthropologie du Geste propositionnel manuel, oral et graphique, réjouissons-nous aujourd'hui du succès scientifique de ces travaux. C'est l'Anthropologie française du Langage qui aura permis de retrouver, dans toutes leurs structures vivantes et sur les lèvres mêmes du prodigieux Rythmo-catéchiste araméen, les Leçons perdurables dont nos mères françaises nous ont bercés et grâce auxquelles, depuis deux millénaires, s'est élaborée notre Civilisation occidentale.



REMARQUES SUR UNE FIGURATION POSSIBLE DE QUELQUES FAITS DE BIOLOGIE HUMAINE

Par le Dr P. RUSSO.

Bien des phénomènes ne nous sont perceptibles qu'entre des limites assez rapprochées, alors que, soit dans le temps, soit dans l'espace, ils s'étendent en fait largement hors de ces limites, et parfois même se poursuivent de part et d'autre d'elles d'une façon que nous savons illimitée, bien que les conditions nous en échappent dans le détail.

Un exemple typique de ce fait nous est donné, dans l'espace, par la lumière qui, perceptible pour notre œil seulement entre le rouge et le violet, s'étend bien au delà sous formes d'infra-rouge et d'ultra-violet et s'inclut dans un ensemble de fréquences électro-magnétiques extrêmement vastes.

Dans le temps, un autre très bon exemple est donné par la course des comètes non périodiques dont nous ignorons la durée de cheminement tant avant qu'après leur passage dans la région du ciel où nous nous trouvons. C'est seulement durant la courte période de leur visibilité que nous savons quelque chose de leur existence : aspect, constitution physico-chimique, vitesse, forme de mouvement, etc... Avant et après, nous ne savons rien d'elles. Un jour elles apparaissent, un autre jour elles disparaissent et c'est tout. Actuellement, grâce aux procédés modernes d'observation, nous les voyons apparaître plus tôt, disparaître plus tard, la période durant laquelle nous pouvons les voir évoluer est plus longue, mais nous ignorons tout autant qu'autrefois les parties de leur existence antérieures et postérieures à ce que nous voyons. Cependant, alors que les anciens les croyaient voir surgir et disparaître en une naissance brusque et une mort rapide, nous savons qu'elles existaient avant leur apparition et continuent à exister après avoir disparu pour nous.

Peut-être est-il permis de se demander si la durée réelle de l'existence des êtres vivants ne serait pas, elle aussi, un phénomène de cette

espèce, et, en particulier, si, en ce qui concerne l'homme, objet des études de cette revue, nous ne faisons pas, en disant qu'un enfant naît ou qu'un vieillard meurt, ce que faisaient les anciens quand ils croyaient que la comète apparue venait de se former et qu'elle était détruite quand ils ne la voyaient plus.

Comme l'écrit Boll, c'est par l'étude des analogies entre phénomènes dissemblables que se font les découvertes. « Dans ces analogies il ne « s'agira jamais de vague ressemblance, mais d'une identité partielle « d'une identité à un certain point de vue. De préférence, nous dirons « qu'un phénomène caractérisé par deux grandeurs A et B est ana- « logue à un autre phénomène où interviennent deux autres gran- « deurs A′ et B′, lorsque les deux phénomènes sont représentés par « deux graphiques qui peuvent être rendus superposables par un « choix convenable des échelles. » Il a semblé qu'une telle superposition de graphiques est réalisable entre l'expression des phénomènes de la vie et celle des phénomènes de la lumière ou de la marche des comètes vus sous certains aspects décrits plus loin. Nous croyons qu'une telle façon de présenter ces phénomènes peut conduire à d'intéressantes constatations.

Il existerait ainsi un problème biologique des bornes réelles de la vie, la question se posant de savoir si celle-ci commence vraiment à la naissance pour finir à la mort, ou s'étend en deçà et au delà de ces deux limites.

Ce problème a bien été posé déjà dans le plan métaphysique et il a dès longtemps préoccupé les hommes. Toutes les philosophies et toutes les religions l'ont abordé et en ont proposé diverses solutions, presque toutes d'ailleurs situées non sur le plan de l'observation et de l'étude biologique mais sur celui de vues de l'esprit et de données subjectives.

Certains philosophes ont essayé cependant de l'aborder sous l'angle physico-chimique. Ils sont partis de cette constatation que les constituants chimiques que l'on trouve dans l'être vivant existent hors de lui avant la naissance ou la fécondation et persistent après la mort et qu'en somme, tout ce qui constitue un être vivant ne commence pas avec lui et ne finit pas avec lui, mais n'est durant la vie qu'assemblé de façon particulière. On peut alors dire que *les éléments de chaque être vivant sont pérennes et ne naissent ni meurent.* On pourrait croire ainsi tenir (et certains l'ont cru) une solution du problème. Mais, très exacte du point de vue physico-chimique en tant que, de ce point de vue, on examine les éléments de l'être vivant en eux-mêmes, cette solution ne l'est plus dès qu'on envisage ces éléments dans leurs interactions par rapport à l'être vivant lui-même, à *l'individu* vivant.

Ce qui est intéressant pour la vie de l'individu, c'est seulement ce qui se passe par rapport au tout complexe qu'il constitue. C'est à partir du moment où les éléments physico-chimiques assemblés de façon à former un individu, prennent le caractère d'un ensemble offrant à l'intérieur de ce tout, équilibre et échanges compensés, qu'ils nous apparaissent comme formant être vivant et à partir du moment où cet équilibre est détruit et où les échanges ne se compensent plus que nous estimons l'individu mort. *La vie est exclusivement un phénomène individuel.* Alors qu'une réaction chimique ou un phénomène physique ordinaire se passent entre des éléments au regard desquels n'intervient aucun caractère nécessaire d'individualité, on ne constate au contraire, nulle part de vie autre qu'individuelle, qu'elle soit unicellulaire ou pluricellulaire.

Aussi les interactions des éléments physico-chimiques que nous rencontrons chez le vivant, ne peuvent, quand elles se passent hors de l'individu, c'est-à-dire hors des échanges et équilibres qui lui sont propres, être considérées comme intéressant l'individu lui-même. Envisager le problème sous cet angle ne permet donc nullement de le résoudre.

Une autre façon de l'aborder peut être essayée. Elle consiste en l'étude de l'individu vivant considéré comme maillon d'une chaîne qui comprend, avec lui, ses ancêtres et ses descendants. Alors, l'individu est un élément d'une lignée, où ce qui caractérise la vie est transmis par le père à son enfant, et passe de celui-ci à ses propres descendants. C'est ce que les poètes appellent « l'étincelle de vie ». Mais en quoi cela consiste-t-il ? De nos jours, on a donné un nom à ce « quelque chose », qui caractérise l'individu vivant et qui se transmet des pères aux enfants, on l'a appelé « gène » (de γεννᾶν = engendrer). C'est un mot de plus, mais cela n'explique rien. Cela montre toutefois qu'une tendance se manifeste aujourd'hui à envisager le problème sous un aspect physiologique et surtout à admettre son existence autrement que comme sujet de poésie, de religion ou de philosophie spéculative.

Si l'on pense couramment du point de vue physiologique que l'individu vivant apparaît à la conception et disparaît à la mort, ceux qui, cependant, croient sentir intuitivement que la vie doit, comme les autres phénomènes, avoir une continuité ; disent qu'un « esprit », une « âme immortelle » persiste après la mort.

Mais là encore nous ne trouvons qu'un mot. En effet quelles que soient les significations détaillées qu'on ait voulu lui donner, le mot « âme » signifie étymologiquement : « ce qui donne le mouvement, la vie ». Quelle différence peut-on trouver entre ce sens et celui du mot

« gène » ? Il s'agit toujours de dire en une seule parole qu'il y a « quelque chose » qui « donne et entretient la vie ». Nous ne sommes pas plus avancés.

Essayons donc de voir un peu plus clair. La tâche est ardue certes, mais il n'est peut-être pas illusoire de l'entreprendre et de donner dans les lignes qu'on va lire, non pas certes, une solution, mais une position analytique du problème et des sujets d'examen et de réflexion. Remarquons d'abord que, de même les observations astronomiques modernes nous ont permis de constater que les comètes existent déjà et ont une certaine manière d'être avant et après le moment où nous les voyons à l'œil nu apparaître et disparaître, de même les recherches de l'embryologie et de l'histophysiologie cellulaire, nous ont montré que la mort ne supprime pas toute l'activité cellulaire ni tous les échanges et qu'avant la naissance cette activité et ces échanges sont très intenses.

La vie est action, l'inaction est le propre de ce qui ne vit pas, et un être n'agissant ni ne réagissant ne vit pas encore ou ne vit plus. Il est une juxtaposition d'éléments susceptibles d'être coordonnés en la forme que nous nommons vie, mais il ne vit pas. Or, avant la conception, si le gamète femelle est mécaniquement au repos, il est chimiquement actif et le gamète mâle est actif à la fois mécaniquement et chimiquement ; après la mort, les cellules continuent longtemps encore leurs échanges. La présence de certaines conditions qui semblent essentiellement électriques (1) est indispensable pour que se manifestent les phénomènes physico-chimiques de la vie, c'est cet ensemble de conditions que nous nommons gène. De la même façon, si nous avons un conducteur électrique portant une lampe, les phénomènes physico-chimiques qui caractérisent l'état d'éclairement de la lampe ne se manifesteront qu'autant que se réaliseront certaines conditions que nous nommons courant électrique. Mais la *nature* de ce que nous nommons courant électrique aussi bien que de ce que nous nommons gène nous est, en fait, inconnue. Nous connaissons un certain nombre de modifications physico-chimiques qui se produisent suivant certaines lois lors de l'éclairement de la lampe et le « quelque chose » qui provoque ces modifications, nous l'appelons l'électricité. Nous nous trouvons dans le même cas pour le gène, à cette différence près que les modifications produites dans un conducteur par l'électri-

1. Rogers D. Rusk écrit : « Puisque le gène peut être altéré par une onde électro-magnétique, il doit avoir un élément électrique essentiel (*Les atomes, les hommes, les étoiles*. Trad. franç., Hervé et Petitjean, p. 66.).

cité ne nous apparaissent que comme d'ordre matériel, alors que celles en rapport avec la vie comportent une part électrique, mais s'accompagnent, dans certains cas, d'états non matériels, comme la douleur ou le plaisir, les sensations et les sentiments qui, nous le précisons plus loin, ne peuvent en aucune façon être matériels.

Dans les manifestations du gène, à côté de conditions en rapport avec certains états chimiquement définis, comme c'est le cas pour les hormones ou les agglutinines par exemple, qui sont à la base des phénomènes vitaux, il existe des manières d'être non moins essentielles, comme les états émotionnels ou moteurs dont nous ne pouvons rien observer sinon leurs expressions extérieures : mimique, mouvements, variations organiques diverses.

Mais quelle que soit la façon dont se comporte en soi le gène, il se manifeste de façon constante, suivant des lois fixes, à travers toutes les variations de détail que les circonstances extérieures peuvent lui imposer. Les plus frappantes de ces lois sont celles de l'hérédité. Les caractères des formes d'activité du gène, celles par quoi se marquent la morphologie, le type de constitution, les modes de réactions mécaniques, chimiques, psychiques, etc... passent des ascendants aux descendants. Tantôt ce sont les particularités de l'un des ascendants qui dominent, tantôt celles d'un autre, tantôt il se fait des combinaisons de ces diverses particularités et si ce n'est pas ici le lieu de rappeler les lois de l'hérédité mendélienne, il suffit d'y penser pour voir le rôle du gène dans la vie d'un individu. Il apparaît alors que ce gène, dont la nature nous est inconnue, dont même certains caractères physicochimiques nous échappent encore, possède cependant une expression bien perceptible : les lois de l'activité biologique. C'est de la même façon que les états électriques dont la nature est ignorée et qui ne nous sont connus que par une partie de leurs effets, ont des modes d'action bien définis qui sont les lois des courants électriques. Toutefois, les lois d'action du gène sont loin d'être connues aussi bien que celles de l'électricité ; on peut seulement commencer à les entrevoir à la lumière des recherches biologiques et anthropologiques.

Le gène, c'est en somme le « ferment » dont la présence ordonne le mode de développement de l'individu, qui règle les rapports des cellules entre elles, leur mode de filiation, leurs façons de réagir aux actions extérieures. Les cellules d'un poulet par exemple et celles d'un ver, à partir de l'œuf dû à la fusion des deux demi-noyaux, mâle et femelle, ne vont pas se construire sur le même type, ni se grouper de la même façon. Celles d'un homme et celles d'un mouton, quoique peu différentes les unes des autres, se groupant et multipliant, aboutiront

de même à la formation d'êtres dont les constitutions d'ensemble seront, au contraire, fort dissemblables.

Le gène est un élément dont nous ignorons la masse réelle, mais dont l'action déclenchante est extrêmement importante, comme cela se produit pour les catalyseurs et les zymases. Il se manifeste dans toutes les cellules, dans toutes les activités du sujet, si réduites soient-elles ; il est partout dans le sujet considéré et nulle part ne présente de morphologie définie ni de constitution chimique totalement décelable, il passe d'un sujet à sa descendance sans jamais offrir de modifications autres que très progressives, de telle sorte qu'on ne voit de changements se manifester entre un ascendant et ses descendants autrement que de façon très lente ou, lorsqu'ils sont brusques (mutations), qu'à la suite d'accumulations longuement préparées par des actions extérieures successives (1).

Nous appelons « gène » cette cause (non définie en dehors de ses effets), cet ensemble de conditions de la persistance, à travers les générations, des mêmes formes et des mêmes modes d'activités.

Quelle que soit donc sa nature, nous sommes bien forcés d'admettre son existence, comme nous sommes forcés d'admettre l'existence de « l'électricité » ou de « l'énergie », sans pourtant nous imaginer que, sous ces mots, se cache autre chose qu'une *manière d'être* des phénomènes et non une *matière définie*. Or la Vie n'étant pas *matière* mais *manière d'être*, nous ne sommes embarrassés en rien, en biologie, par cette ignorance, pas plus que ne nous embarrasse en physique l'ignorance où nous sommes de la nature de l'électricité. Ce qui nous importe, ce sont les phénomènes, non la nature des choses.

Il est toutefois nécessaire de rechercher les rapports entre les manifestations perceptibles des gènes et les individus matériels. Au gène s'oppose dans le langage récent ce qu'on nomme le soma (de σόμα = corps), c'est-à-dire l'ensemble des manifestations visibles du gène. Le corps de l'individu avec ses innombrables cellules et sa morphologie due aux rapports entre ces cellules et leur mode de fonctionnement, avec ses différentes caractéristiques physiologiques, c'est cela qui constitue le soma. Au contraire, le gène est l'élément conditionnant et réglant toutes ces manifestations. Il « fabrique », si l'on peut ainsi parler, le soma durant tout le cours de la vie. On pourrait dire qu'il

1. Ces accumulations sont longues pour les animaux à développement lent, mais les mouches à vinaigre par exemple, donnent plusieurs générations en quelques semaines et on peut provoquer chez elles des mutations par l'action de rayons X qui brisent le gène, et ces mutations se font rapidement, l'accumulation des conditions donnant naissance à la nouvelle espèce sont rapides selon les mesures à l'échelle humaine.

sécrète le soma comme le mollusque sécrète sa coquille. Dans ces conditions, ce qui constitue vraiment les individus vivants, ce qui les distingue réellement les uns des autres, ce sont les gènes producteurs de leurs apparences. Deux cristaux d'un même composé chimique sont des individus semblables ; au contraire, deux êtres vivants de la même espèce, pour analogues qu'ils puissent être, ne sont pas identiques. « Il n'y a pas deux feuilles semblables dans une forêt ». Le soma fabriqué par le gène est aussi extérieur à ce dernier que la coquille de l'huître l'est au manteau de l'animal. Et tout comme la coquille est, dans sa jeunesse, relativement malléable et susceptible de modifications, mais devient peu à peu une matière rigide et immuable, de même le soma, modifiable dans sa jeunesse, se sclérose à mesure qu'approche la sénilité. Or c'est ce soma, matière inerte, que nous prenons usuellement pour l'individu vrai, parce que c'est lui seul que nous voyons. Alors que chez l'enfant et le jeune homme, la liberté d'action du gène est grande, chez l'homme adulte, elle est déjà limitée par les sédiments de soma déposés sur le gène, et chez le vieillard, il finit par ne plus y avoir de liberté pour le gène, il ne peut plus diriger de réactions dans un milieu qui, figé, ne réagit plus. La mort, telle que nous l'entendons, n'est pas autre chose que la cessation de la possibilité pour le gène de régler ce soma fabriqué par lui et devenu une prison, une paroi rigide, une masse de maçonnerie où il est emmuré.

La mort accidentelle ou par maladie ne diffère de celle par vieillesse qu'en ce que le gène cesse dans les deux premiers cas de pouvoir fabriquer le soma parce que les conditions d'activité du gène sont supprimées mécaniquement ou chimiquement de façon rapide au lieu que le gène est, dans le dernier cas, emprisonné progressivement par le soma.

Mais ce gène, c'est lui qui construit toutes les cellules de l'organisme, il est présent en chacune d'elles comme l'électricité en tous les segments d'un conducteur, et il est présent dans les cellules reproductrices, lors de la fusion d'un demi-noyau mâle avec un demi-noyau femelle. Les gènes des deux géniteurs existeront dans l'œuf qui résulte de cette fusion, ils commenceront à construire un nouvel organisme en collaboration l'un avec l'autre et parfois l'un sera masqué par l'autre, parfois il le masquera, parfois tous deux s'équilibreront. Le gène qui a construit l'organisme, d'où vient le demi-noyau mâle, par exemple, ne disparaîtra donc nullement par la mort de cet organisme, il persistera, se manifestant dans d'autres individus issus du premier. C'est le « Tu Marcellus eris » de Virgile.

Mais alors, dira-t-on, le gène, pérenne, « éternel », si l'on veut,

n'appartient pas à un individu seul, mais à une lignée. Il y a un gène des ancêtres se retrouvant dans chaque personne, modifié d'un individu à l'autre, notamment par l'union avec le gène d'un demi-noyau complémentaire, mais persistant.

Si l'on veut bien remarquer que les individus actuellement vivants représentent la fusion de millions d'autres individus qui les ont précédés et engendrés, on sera bien forcé d'admettre que des millions de gènes se trouvent réunis en chacun de nous et que précisément, ce qui constitue la caractéristique de chacun, c'est que deux personnes ne peuvent posséder exactement les mêmes gènes. Chacun de nous est le lieu de convergence de millions de gènes différents agissant chacun pour sa part dans le comportement de l'individu. De là les différences individuelles innombrables de la « coquille » sécrétée par le gène. Le gène actuel de chacun de nous est une résultante.

Si donc, le gène est l'élément essentiel, le seul élément *réel* de l'individu, et si toutes les manifestations de vie de celui-ci ne sont que les expressions perceptibles du gène, on est forcé de dire que chaque individu existait déjà, sous forme de gène et avant leur fusion, dans les deux demi-noyaux d'où il est né, mais il était alors représenté par des gènes séparés qui, en s'unissant, lui donnent forme perceptible à nos sens. Comme parmi ces gènes, il y en a de dominants et qui marqueront son individualité et ses formes d'activité, alors que d'autres s'effaceront et ne se manifesteront pas, c'est parmi les *gènes dominants* qu'il faut suivre la continuité de l'individu avant sa naissance. Pour reprendre la comparaison donnée plus haut, de même que la lumière, existante pourtant, n'est pas visible avant que les radiations atteignent la longueur d'onde du rouge, de même, l'individu, déjà conditionné par les gènes dont il est l'expression, n'est pas encore visible avant la conception, mais il existe pourtant déjà, et on peut le suivre chez ceux de ces gènes qui manifestent une activité dominante (1).

Autre remarque encore, les gènes ne sont pas isolés de l'univers et subissent les actions du monde ambiant. L'influence du milieu modifie les modalités suivant lesquelles un gène construit le soma et les conditions de comportement d'un individu changent sous cette influence du

1. Deux gènes en s'unissant se comportent un peu comme deux lumières qui interfèrent, l'une peut dominer, et la lumière résultante participe des caractères de l'une et de l'autre ; elles peuvent s'additionner et la résultante est la somme des deux, ou s'annuler. De même, le contact de gènes d'espèces différentes demeure stérile, alors que les gènes de même espèce s'additionnent en proportions, que nous ne savons pas encore définir, pour donner un gène résultant.

milieu. Il n'y a donc pas seulement continuité des gènes à travers les générations, mais modifications de ces gènes par les conditions auxquelles ils sont obligés de s'adapter. C'est tout le processus de la culture intellectuelle ou physique qui se manifeste là, et les lents changements que présentent êtres vivants, espèces et civilisations ne sont pas dus à autre chose qu'à l'adaptation progressive des gènes à des conditions nouvelles.

La paléontologie nous fait voir à travers les périodes géologiques des modifications de cet ordre, l'histoire nous en fait voir à travers les siècles récents.

Mais si ces remarques nous montrent chaque individu actuel comme ayant commencé sa marche dans le temps depuis une époque incommensurablement éloignée (tout comme la comète dont nous parlions plus haut, et, comme elle, dans des conditions inconnues de nous) si elles nous le montrent continuant sa route dans ses descendants jusqu'à des temps également éloignés et inconnus et ne se manifestant à nos yeux que durant le court espace de temps que nous appelons la vie, elles ne nous montrent pas ce que deviennent les activités des gènes dans les cellules non reproductrices de cet individu au fur et à mesure de la sclérose du soma qui l'emprisonne. Quel est le sort des activités de ces gènes à la mort des cellules ?

En fait la question n'a pas de sens. Le gène, c'est ce qui conditionne le soma, c'est l'élément d'activité, c'est ce qui sous-tend toutes les actions de l'individu. Chaque action est une expression du gène. Chaque action crée une modification, si faible soit-elle, du milieu ambiant, et ces changements de milieu influent sur les gènes qui agissent dans ce milieu. Sans cesse chaque individu crée donc des conditions d'activité nouvelles, c'est-à-dire des formes de gènes modifiées. Aucune des actions d'un individu ne meurt, puisqu'elle se continue par l'influence des gènes qu'il a modifiés. « Nos actions nous suivent. » Si donc l'individu apparent meurt au moment où le soma qui l'encroûte immobilise les gènes, par contre, toutes ses activités demeurent indéfiniment en route dans l'univers. *La personnalité, qui est essentiellement la façon d'agir, est proprement l'expression du gène. La personne, c'est le gène.* Notre être réel, ce n'est pas le soma, carapace sécrétée par le gène, c'est le gène lui-même, de même que ce n'est pas la coquille qui est l'huître, mais l'animal qui vit à son intérieur.

Avant d'apparaître à la vie, l'individu réel a passé par d'innombrables états dont la suite est double, l'une formée d'éléments dominants, la seconde d'éléments secondaires. De même, après la mort, sa continuité est assurée par deux suites d'états, l'une représentée par

des états dominants, l'autre par des états secondaires, qui appartiennent en partie à sa descendance, en partie à l'influence de son activité. Mais ce qui est la directe continuité du gène, c'est ce qui est action *pure* et non ce qui est action progressivement *limitée* par l'encroûtement du soma. Les *actions* faites par un homme et ayant modifié des gènes sont donc ce qui demeure de lui impérissablement et vit indéfiniment. *C'est sa personne même qui survit*, alors que sa *descendance* est moins complètement libre des réactions extérieures et ne fait que le continuer, *mais n'est pas lui-même.* Voilà donc une conception de la signification de la vie individuelle qui nous la montre comme indéfiniment poursuivie de part et d'autre d'une courte période de visibilité, par les manifestations phénoménales créées par un ensemble d'agents d'activité d'un type spécial, que nous nommons les gènes et dont la nature nous est aussi inconnue que celle de n'importe quel autre agent d'activité. « Nous ne pouvons connaître la nature des choses, disait Henri Poincaré, et si quelque dieu la connaissait, il ne pourrait trouver aucun mot pour nous l'exprimer. »

Une dernière question se pose. Le gène est-il matériel ?

« La science s'occupe de ce qui se mesure et par suite la matière seule peut lui être accessible. » Nous savons à l'heure actuelle que la lumière même est pondérable et par suite se mesure. Nous sommes tentés de dire avec Boll : « Toute la réalité n'est que matière. » Et pourtant ; pouvons-nous appeler matériels une sensation, un sentiment ? Peut-on mesurer dans l'espace ou dans le temps, la douleur ou la joie, le plaisir ou la souffrance ? Tout cela a bien pourtant une réalité qui, pour subjective qu'elle soit, ne peut être réputée inexistante' irréelle. Le temps intérieur et le temps extérieur sont essentiellement différents, A. Carrel l'a montré, et la même longueur couverte de flammes ou s'étendant sur du sable fin ne paraît nullement égale dans les deux cas à celui qui doit la parcourir ; il y a là une forme de relativité.

Or le gène signifie action, mais toute action résulte d'une impression de type émotionnel ou moteur (sensation, sentiment ou réflexe) le gène est aussi bien actif, dans le domaine du sentiment et de la sensation ou du réflexe que dans celui de la construction matérielle. Il se manifeste par des réactions matérielles mesurables, qui sont du domaine de la science, mais ce qui se passe au dedans de l'individu, dans le gène même, dans la personne, dans le subjectif, qui est sensation et sentiment n'est pas mesurable et échappe à la science.

Aussi bien, on l'a dit plus haut, la nature du gène est inconnaissable,

seuls sont connaissables les résultats de son activité. Une action n'est pas mesurable en soi ; ses conséquences, son expression physiques le sont. Le gène, action pure, ensemble de conditions, n'est donc pas matériel.

Nous terminerons en indiquant que la vue qui vient d'être exposée se montre singulièrement en accord dans ses conséquences avec les croyances les plus répandues des religions et les concepts des philosophies touchant la survie de ce que l'on appelle l'âme, l'influence des ascendants sur les descendants, le rôle social de chaque individu et même sur la question si controversée du libre arbitre, car si les manifestations somatiques du gène sont déterminées en tant que phénomènes matériels, ses actions internes qui se passent hors du temps et de l'espace, ne peuvent pas être soumises au déterminisme matériel.

On n'a pas tenté ici, nous le répétons, de résoudre l'énigme des gènes, mais de montrer combien il serait souhaitable que des observations nombreuses soient entreprises pour tâcher de créer une méthode d'exploration tant des réactions exactes manifestées par l'individu en présence du monde extérieur sous l'action des propensions innées physico-chimiques, morphologiques et psychiques qu'il tient de ses gènes, que des modalités suivant lesquelles la vie doit être envisagée dans les périodes où elle ne se manifeste pas encore visiblement et dans celles où elle cesse de le faire.

Il y a dans les espaces inexplorés qui entourent la période ou l'individu se manifeste à nos yeux, des problèmes du plus haut intérêt qui touchent à la paléontologie, à la biodynamique, à la psychologie et à l'anthropologie tout entière, problèmes dont la résolution pourrait, dans le plan biologique, nous apporter des connaissances dont les découvertes effectuées dans le plan physique pour les régions, jadis inexplorées, des fréquences électro-magnétiques qui entourent la lumière visible peuvent nous laisser entrevoir l'ampleur.

EXPLICATION DES FIGURES

La figure 1 montre la courbe représentative de la position de la lumière visible sur une hyperbole où l'on porte en abcisses les fréquences électro-magnétiques en kilocycles et en ordonnées les longueurs d'onde (λ). Dans cette courbe en $y = \frac{1}{X}$, le produit de la valeur en kilocycles par la mesure de la longueur d'onde étant une constante, on voit que si l'on choisit comme devant correspondre à l'apex de la courbe, le point correspondant au jaune verdâtre et situé à égale distance du début du rouge et de la fin

FRÉQUENCE PAR SECONDE (EN MILLIARDS DE KILOCYCLES).

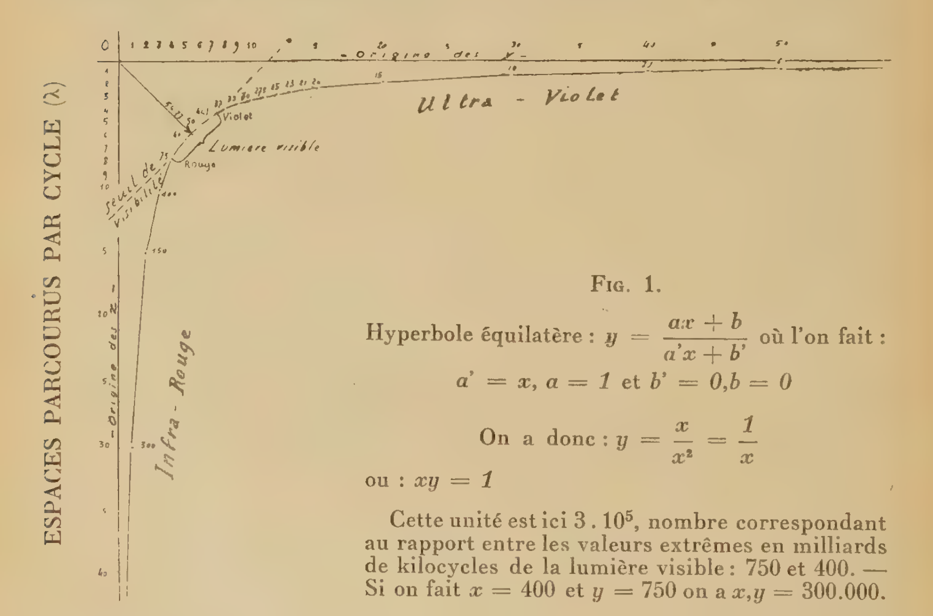


Fig. 1.

Hyperbole équilatère : $y = \frac{ax + b}{a'x + b'}$ où l'on fait :

$a' = x, a = 1$ et $b' = 0, b = 0$

On a donc : $y = \frac{x}{x^2} = \frac{1}{x}$

ou : $xy = 1$

Cette unité est ici $3 \,.\, 10^5$, nombre correspondant au rapport entre les valeurs extrêmes en milliards de kilocycles de la lumière visible : 750 et 400. — Si on fait $x = 400$ et $y = 750$ on a $x,y = 300.000$.

du violet, ce point sera défini par $xy = 750 \,.\, 400$ (nombre de milliards de kilocycles correspondant à ces deux valeurs extrêmes du spectre.) et la constante sera 3.10^5.

Les nombres portés sur la courbe indiquent les relations entre les x et les y pour chaque point intéressant. Le seuil de visibilité est indiqué par une droite pointillée.

Les figures 2, 3 et 4 se rapportent aux caractérisques d'ordre biologique qui semblent pouvoir être exprimées par des courbes offrant une parenté avec l'hyperbole équilatère.

La figure 2 montre en abcisses les temps restant à courir de la fécondation à la naissance et en ordonnées les poids (1) moyens de l'ovocyte, de l'embryon et du fœtus entre ces deux limites de temps. On voit que la courbe d'observation s'inclut entre une hyperbole $x_2\ y_2$, tangente à la courbe expé-

TEMPS RESTANT A COURIR

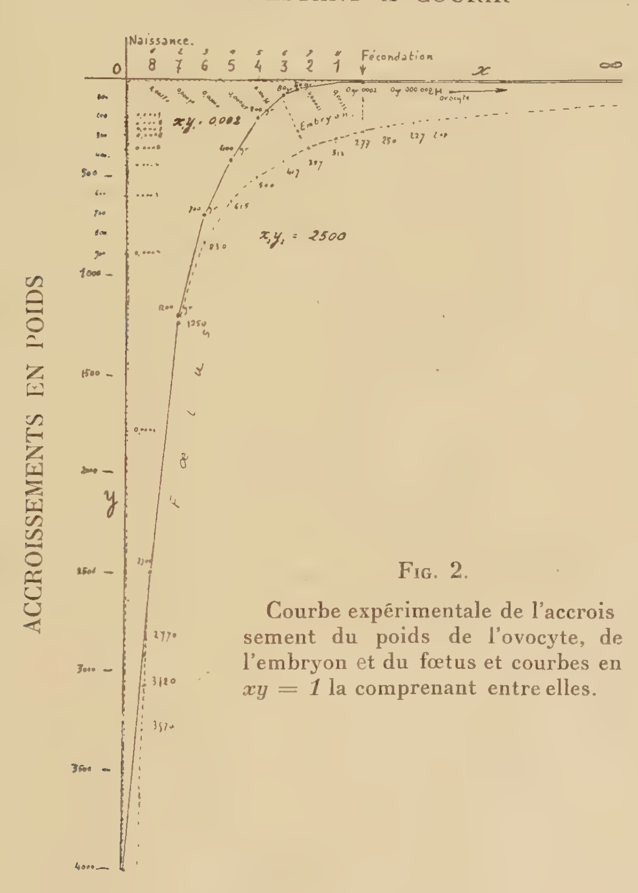


Fig. 2.

Courbe expérimentale de l'accroissement du poids de l'ovocyte, de l'embryon et du fœtus et courbes en $xy = 1$ la comprenant entre elles.

1. On a choisi le poids et non la taille qui est une mesure hétérogène ne donnant pas une figure de l'accroissement du corps car celui-ci est essentiellement représenté par le tronc et non par le tronc plus les membres inférieurs. Ces derniers ne sont que des appendices du tronc, tout comme les bras. Le poids est au contraire proportionnel au volume de tout le corps. (Voir à ce sujet les travaux de Viola, Benedetti, etc.)

rimentale en $y = 2500\,x$ (établie sur cette valeur de xy correspondant au poids du fœtus de 8 mois) et une autre hyperbole $x_1\,y_1$ établie en partant des dimensions de l'ovocyte, celui-ci pesant environ 0 gr. 000.2. Cette dernière courbe est, à l'échelle de la figure, indiscernable de l'axe des x et de celui des y Elle est figurée par un pointillé placé à une distance arbitraire des axes, la distance vraie étant trop petite pour pouvoir être exprimée par le dessin.

Les nombres inscrits sur les courbes indiquent les relations entre x et y aux divers points intéressants.

La figure 3 fait voir l'allure de la courbe expérimentale de poids entre la conception et l'âge de 4 ans.

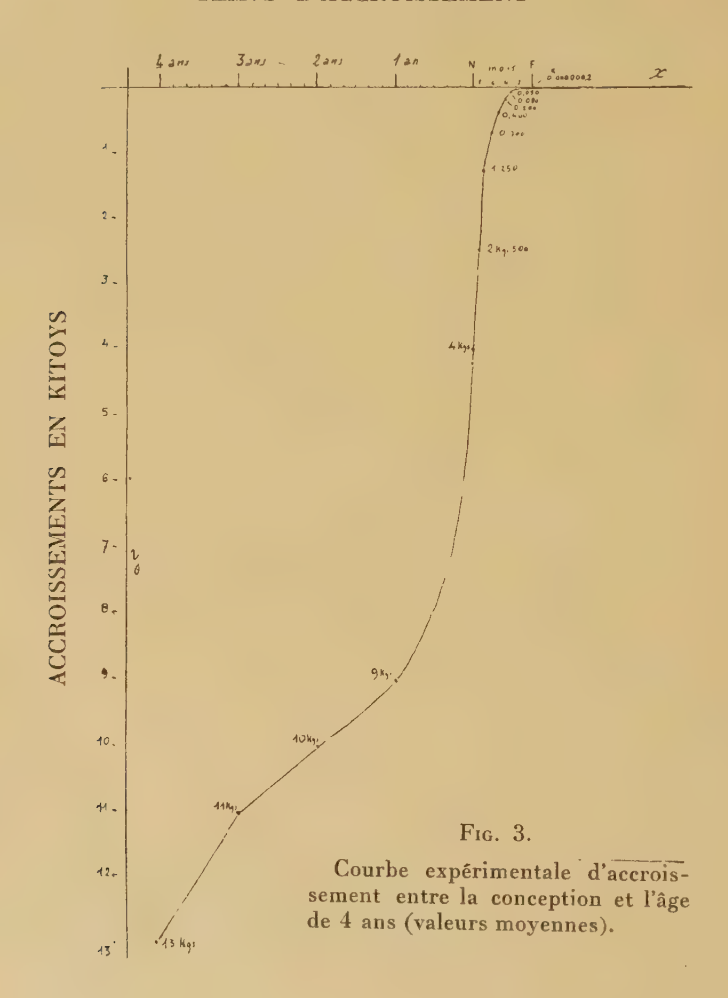


Fig. 3.

Courbe expérimentale d'accroissement entre la conception et l'âge de 4 ans (valeurs moyennes).

La figure 4 montre l'allure de la courbe expérimentale de poids établie d'après les moyennes statistiques, pour un sujet décédant à 70 ans (trait plein). Dans sa partie correspondant aux âges compris entre zéro et 20 ans, on remarque qu'elle est assez proche de la branche d'hyperbole construite en prenant pour axe des x l'âge et pour axe des y le poids. Nous avons vu

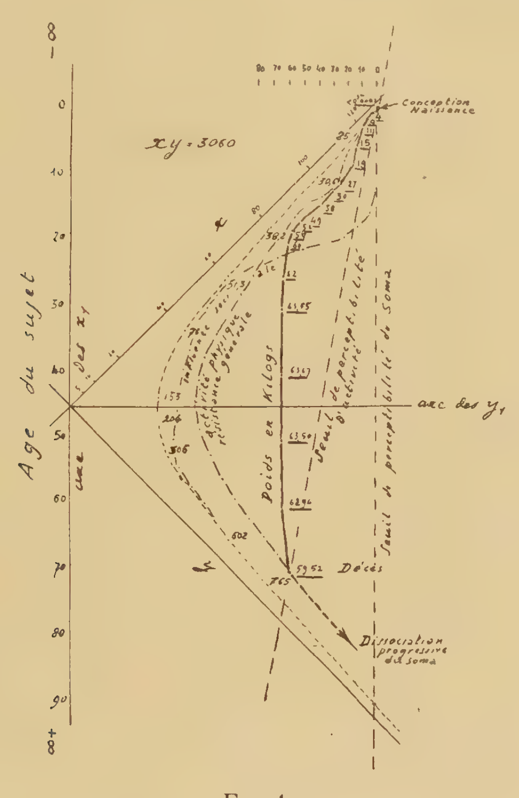


Fig. 4.

Courbes expérimentales d'accroissements pour un sujet.

(L'hyperbole est construite sur x_1y_1 et rapportée à xy). Les nombres indiqués sur l'hyperbole sont les valeurs de y pour les points correspondants de x. Les nombres soulignés sont les poids.

un phénomène analogue pour la figure 2, l'hyperbole étant d'ailleurs, sur cette figure, rapportée à ses asymptotes, alors que sur la figure 4 elle est rapportée à ses axes pour faciliter la lecture (avec néanmoins indications des valeurs des rapports entre les x et les y, rapportées aux asymptotes).

A partir de 20 ans, la courbe des poids devient peu à peu parallèle à l'axe des temps (x) et le demeure jusque près du décès, où elle s'infléchit vers l'axe des y. Mais si, à cette courbe de poids (la seule malheureusement que l'on puisse tracer avec certitude puisqu'elle est la seule, où, dans les questions que nous étudions, aient été effectuées des mesures précises), on adjoint des courbes, *purement figuratives*, d'autres activités, comme la résistance générale de l'organisme, l'activité intellectuelle, l'action sociale, etc., on voit que l'hiatus entre la courbe de poids et l'hyperbole se comble, comme le montrent les courbes en tirets et points de cette figure.

On remarque que la fonction représentée par cette hyperbole passe par un maximum pour l'âge de 45 ans qui correspond en fait au maximum d'activité biologique générale chez la plupart des sujets. L'hyperbole enveloppe les autres courbes et si on l'envisage comme représentant assez bien figurativement (aucune mesure exacte n'est ici possible) l'action de l'individu sur le milieu extérieur par son activité propre (action politique, sociale, acquisitions intellectuelles) on voit qu'après le maximum, elle s'éloigne sans cesse suivant x et suivant y, vers l'infini positif. Si l'on rapporte la courbe à ses asymptotes, la valeur de cette activité, qui passe par un maximum au moment correspondant à 45 ans, décroît indéfiniment, mais sans jamais pouvoir s'annuler.

La figure 5 montre comment peut être interprétée cette figuration pour l'individu examiné, non pas simplement entre sa naissance et son décès, mais en liaison avec ses ancêtres et avec les conséquences de son activité. On voit que les courbes de poids des ancêtres successifs du sujet examiné s'ordonnent avec la sienne de façon assez voisine d'une branche d'hyperbole. L'ancêtre II par exemple, engendre à 25 ans l'ancêtre I, qui lui-même engendre à 20 ans le sujet examiné. Entre l'ancêtre I et le sujet, la continuité est nette. I passe au sujet ses gênes et continue pour son compte sa propre évolution au point F. Mais entre I et II, la continuité est rompue. En A, en effet, II engendre I, à 25 ans et sa courbe de poids ne se continue pas, à cet âge, avec celle de I. Mais si l'on prend pour asymptote de l'hyperbole la droite $b\ b'$ au lieu de la droite $a\ a'$, les rapports entre les x et les y demeureront ceux d'une hyperbole, et l'ensemble des courbes de poids entre A et B demeurera voisin de cet hyperbole. Pour une fécondation effectuée à un âge plus avancé, nous aurions des écarts plus forts, mais toujours les courbes seraient assimilables à des hyperboles. De la sorte, est figuré le passage des gènes des ascendants aux descendants sans discontinuité et la préexistence de l'individu chez ses ascendants. En ce qui concerne les actions faites par l'individu sur le milieu ambiant (par exemple la diffusion d'idées dans le milieu social, l'action politique, scientifique, littéraire), des exemples en sont figurés sur la partie basse de l'hyperbole.

En D, par exemple, une branche d'hyperbole se détache, correspondant à la diffusion d'une activité à 65 ans, qui se développe chez un « descendant moral » du sujet, âgé de 45 ans. Elle s'exprime par la branche d'hyperbole marquée α qui passe entre D et E. En ce point, ce premier descendant diffuse une idée, issue de la première, qui est recueillie par un sujet de 40 ans. Son évolution est alors marquée par la courbe issue de E, et marquée B. Là, comme pour la descendance des ancêtres engendrant à des âges divers, les courbes figuratives seront des hyperboles d'asymptotes différentes, mais parallèles entre elles et conservant à la courbe son caractère $xy = I$. En somme, dans ces divers cas, on a affaire à des familles d'hyperboles coordonnées entre elles.

Le point C marquant le décès, n'a pour nous qu'un intérêt restreint, car il n'intéresse que le soma, et l'hyperbole passe en dehors de lui, quel que soit l'âge où se produit ce décès, du seul fait que l'axe des x (la courbe étant

rapportée à ses asymptotes), se prolonge vers la gauche en fonction de cet âge de décès. Cette distance entre C et l'hyperbole figure ce qui, dans l'activité du sujet, n'appartient pas au soma au moment de son décès.

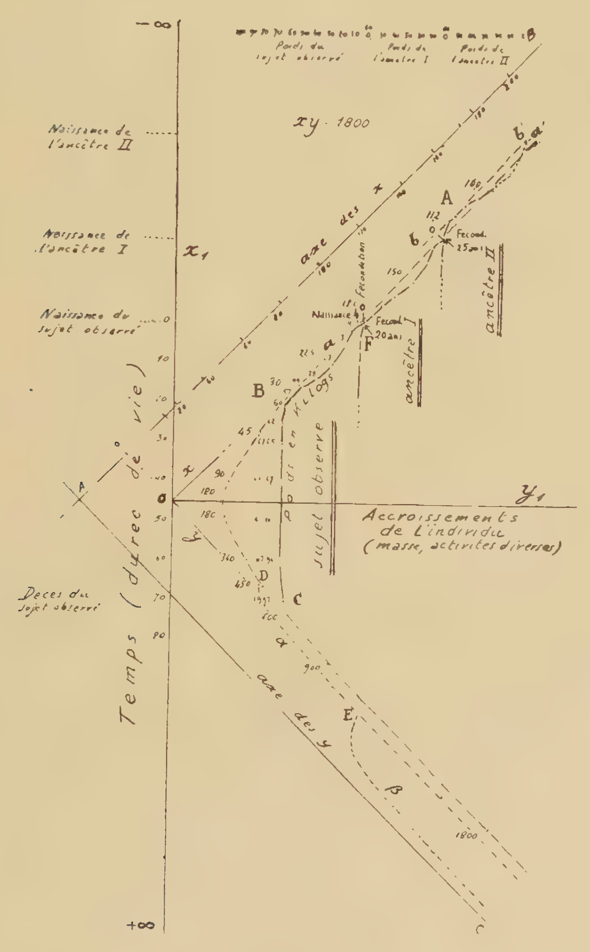


Fig. 5.

Courbes expérimentales d'activité biologique rapportées à une hyperbole $xy = 1$, pour un sujet donné et ses ascendants.

Pour faciliter la lecture des courbes, les rapports en x et y ont été indiqués numériquement, ainsi que les valeurs des ordonnées, dans les cas où c'était utile. Dans la figure 5, pour ne pas surcharger l'axe des x et celui

des y, deux droites AB et AC, parallèles aux coordonnées, ont été tracées, portant les valeurs numériques et indications diverses.

Les figures 6 et 7 représentent, à titre de référence, des orbites de comètes non périodiques avec indication du seuil de visibilité.

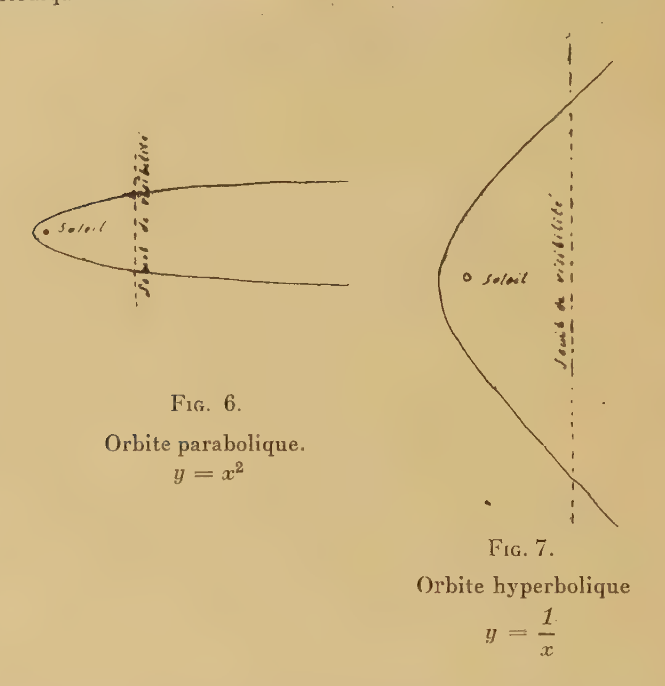


Fig. 6.

Orbite parabolique.

$y = x^2$

Fig. 7.

Orbite hyperbolique

$y = \frac{1}{x}$

Il faut bien entendre que les données des figures 4 et 5 ne peuvent avoir qu'une valeur figurative et ne sont en aucune façon capables de donner une idée, même approchée, des phénomènes si complexes de la vie, elles ne tendent qu'à montrer une voie où, semble-t-il, il ne serait pas impossible d'entr'apercevoir quelque lueur pour nous guider.



LA DIVISION DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES EN DEUX GROUPES (CELUI DU « KENTUM » ET CELUI DU « SATEM ») AURAIT-ELLE UNE CAUSE D'ÉVOLUTION ETHNOLOGIQUE ?

Par Alexandre BASCHMAKOFF,

Maître de Conférences à l'Ecole d'Anthropologie
et Bibliothécaire de l'Institut de Paléontologie humaine à Paris.

Comme tout ce qui tend à une origine raciale des divergences de la phonétique, il y a dans cet élément du langage humain une énigme des plus attrayantes qui rentre dans le domaine le plus obscur et le moins exploré jusqu'ici de la théorie du langage.

Commençons d'abord par préciser sur quelle base le Prof. Bradtke (de l'Université de Giessen) a établi l'opposition du « Kentum » au « Satem » en 1888 (1). Cette base est avant tout de nature physiologique. Elle revient à une influence différentielle qui intéresse surtout les sons gutturaux exprimés par les trois lettres grecques K, Γ et χ (kappa, gamma et khi) sous l'influence de la portion *osseuse* du palais (la cause *osseuse*) et la portion *molle* de ce que l'on appelle le « voile du palais », qui donne la « cause *molle* ». En terme strictement scientifique on appelle la cause « osseuse » *prononciation palatale* et la cause « molle » — *prononciation vélaire.*

Si nous prenons la lettre *K* sa prononciation *vélaire* serait dans le mot *quadran*, et sa prononciation *palatale* quand nous disons *qui-*

1. V. ses deux mémoires, parus durant la même année : *a*) Entwickelung unseres Sprachstammes, et *b*) Arische Altertumswissenschaft und die Eigenart unseres Sprachstammes.

Or voici ce qui présente le côté très intéressant du problème. Tant que nous restons dans le domaine *vélaire*, aucune différenciation n'apparaît dans les 10 ou 12 langues de la famille indo-européenne. Elles constituent un tout absolument indivis. Mais dès l'instant où nous passons dans le domaine de l'articulation *palatale*, la famille des langues indo-européennes se partage en 2 groupes très nettement distincts : I. le groupe du « Kentum » et

II. celui du « Satem ».

C'est un double titre parfaitement arbitraire, mais qui veut dire que l'immense majorité des idiomes d'Europe ont gardé la gutturale du latin qui était *Kentum* pour dire 100, tandis qu'un très petit nombre des idiomes d'Europe et presque tous ceux de l'Asie ont transformé cette gutturale en dentale sibilante « S » ce qui est indiqué par le mot 100 tiré de l'Avesta qui est *Satem*.

On aurait pu prendre le mot *dix* et le résultat serait exactement le même : toutes les langues du groupe *Kentum* auraient « dekem » = 10, tandis que toutes celles du *Satem* nous donneraient « dasa » = 10.

Pour plus de détails on peut suivre l'exposé très net de cette question dans la grammaire historique du D[r] E. Kieckers, prof. à l'Université de Dorpat (1).

* * *

Développons maintenant le tableau du maintien absolu de la gutturale dans le groupe Kentum par opposition à la variété des déformations de celle-ci dans le groupe Satem.

I. — *Groupe Kentum.*

K — Εκατόν en grec, centum (prononcez *K*entum) en latin, kant en langue kymrique (= celte), hundert en allemand (ici le son aspiré « h » représente le « k » qui existait dans le gothique).

Γ — cette gutturale se maintient dans le grec, le latin et le celtique ; elle devient *k* dans le gothique.

χ — se maintient en grec et devient « G » en latin, en celtique et en gothique.

II. — *Groupe Satem.*

K — « Satem » = 100 en avestique. La gutturale est donc devenue une dentale sibilante — en avesta, en arménien, en albanais, en lithua-

1. V. *Historische Griechische Grammatik*, I Lautlehre. Berlin et Leipzig, 1925, pp. 70 et 71.

nien et dans toutes les langues slaves. En sanscrit elle avait dévié jusqu'à la dentale chuintante — (ch).

F — Cette gutturale est devenue « z » en avesta et en albanais, « c » en arménien, « z » dans toutes les langues slaves. Elle a donné le son chuintant « j » en lithuanien et « dj » en sanscrit.

χ. — Ici la gutturale est devenue « z » en avesta et dans les langues slaves ainsi qu'en albanais et en arménien ; elle est chuintante (j) en lithuanien : mais elle semble se relever presqu'à l'état d'une gutturale en sanscrit (= h).

* * *

Si nous essayons maintenant de résumer ces données purement phonétiques en prenant en considération l'aire d'extension des peuples indo-européens qui parlent les langues auxquelles ces données se rapportent, nous devons constater avant tout *un lien géographique indubitable entre le « Satem » et les immenses espaces de l'Asie* depuis l'Anatolie jusqu'à l'Inde et depuis l'Oural jusqu'au Kuen-Luen.

En effet, les Indo-européens du groupe « Kentum » sont restés dans l'Europe occidentale, méridionale et centrale depuis leur première formation jusqu'à nos jours, tandis que ceux du groupe « Satem » ont certainement subi pendant plusieurs milliers d'années des triturations ethniques des plus variées avec des races foncièrement asiatiques, soit que ces peuples aient réellement vécu durant de longs millénaires dans l'Asie occidentale, sur le plateau d'Iran, le long des hautes chaînes asiatiques et dans l'Inde (comme cela a été le cas des Arméniens et des Indo-Iraniens), soit qu'il s'agisse de la race slave qui a surtout occupé les confins orientaux de l'Europe et a eu plus que les autres peuples européens des relations continuelles avec la haute Asie.

Il est évident que l'on ne peut saisir d'une manière tant soit peu approfondie la différenciation des deux mentalités du *Kentum* et du *Satem* qu'en tenant compte de la limite la plus ancienne de l'*apparition première des Aryens en Europe* vers la fin du IIIe millénaire. D'autre part il faut distinguer cette apparition tardive de la lente accumulation des forces ethniques en un lieu situé en dehors de l'Europe. Le prof. Ernst Wahle, de l'Université de Heidelberg, dit dans son remarquable livre intitulé : *Deutsche Vorzeit* (Leipzig, 1932), que « la formation préalable du peuple aryen comme unité ethnique a dû se produire durant une longue évolution dans les steppes à l'Orient de la Russie, non seulement de l'an 9000 à l'an 2000 av. J.-C., mais probablement dès l'époque du Paléolithique supérieur, c'est-à-dire depuis 10.000 ans av. J.-C. ».

L'apparition des Aryens dans l'Europe centrale vers l'an 2000 av. J.-C. n'a été par conséquent, qu'une date initiale à partir de laquelle ont commencé les croisements entre les Aryens et les couches de substrats préaryens qui avaient occupé l'Europe aux époques précédentes (V. pp. 49 et 250 de Wahle).

En outre, je tiens à citer ce que Wahle remarque à la page 248 (note marginale nº 61) lorsqu'il nous dit que *Kossina* avait déjà eu l'intuition d'*une différence de mentalité ethnique entre le* « *Kentum* » *et le* « *Satem* », en vertu de laquelle les peuples du premier groupe auraient été les porteurs du « cycle nordique », tandis que ceux du deuxième groupe auraient été les créateurs de la « Bandkeramik », c'est-à-dire de la fameuse « céramique rubanée » de la vallée du Danube. Wahle ajoute que « la tentative de Kossina avait échoué sans qu'il puisse gagner l'assentiment général » (*Mannus*, 1 vol., 1909, pp. 21 et 232).

Cependant Kossina avait eu une idée juste en devinant que *la division phonétique n'était que le signe extérieur d'une scission entre deux mentalités ethniques qui s'étaient manifestées dans la famille des peuples indo-européens.* Seulement le moment n'était pas venu pour donner à cette conception nouvelle un éclat particulier qui ne nous a été donné qu'au début de ce siècle par les découvertes importantes opérées au Turkestan chinois lors des expéditions françaises et allemandes qui ont complètement remanié les cadres essentiels des études iraniennes.

* * *

Dès la fin du XIXe siècle les consuls russes et anglais de la province chinoise du Sin-Kiang avaient déjà eu connaissance de nombreux documents écrits en caractères inconnus et en langues énigmatiques que l'on découvrait surtout dans les lamaseries et couvents bouddhistes. Ces trouvailles commencèrent bientôt à affluer dans les archives de Saint-Pétersbourg, de Londres et de Calcutta. Une pièce de ce genre fut produite au Congrès des Orientalistes à Londres, en 1892 ; mais aucun savant ne put alors classer le manuscrit. Cependant de nombreux indianistes et sinologues se mirent à l'étude espérant faire parler le Sphinx (1).

1. Consulter d'une manière générale : Sigmunt Feist : Kultur, *Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen*, Berlin, 1913, pp. 419-450, 498. Ainsi que Ellis H. Minns : Scythians et Greeks, *Camb.* 1913, pp. 110-114. J'ai résumé cette question dans mon mémoire : Le problème scythique et l'énigme Cimmérienne, *Rev. Anthropologique*, 1932, nos 4-6. J'expose ici les annotations complémentaires du prof. indianiste de l'Univers. d'Irkoutsk

Avant tout, il s'agissait dès le commencement du xxe siècle d'organiser des expéditions bien outillées au point de vue scientifique ; c'est ce que réalisèrent pleinement les travaux allemands de Grünwedel, Le Coq, M. A. Stein, aussi bien que l'expédition française de M. Pelliot, membre de l'Institut. De part et d'autre les nouveaux documents affluèrent ; c'étaient des manuscrits, des œuvres d'art, des statues, des fresques. Le nombre des collaborateurs qui joignirent leurs efforts pour l'interprétation de ces trésors scientifiques s'accrut rapidement. Citons ici : *a*) du côté *allemand* les travaux de Sieg et Siegling (en 1908) qui découvrirent l'importance des « Fremdzeichen » (signes étrangers) à l'aide desquels les découvertes ultérieures de Sylvain Lévi (linguiste français) furent réalisables (V. la lettre de Mironof du 3 avril 1933) ; on doit mentionner également les savants Leumann, Andréas et F. W. K. Müller.

b) Du côté *français* l'élaboration de ces matériaux fut surtout représentée par Pelliot, Meillet et Sylvain Lévi.

On sait désormais que l'Asie centrale et surtout le Turkestan oriental ont été depuis une époque très reculée jusqu'au moyen âge, le domaine d'extension de langues aryennes aujourd'hui disparues. C'est l'ouragan mongol du xiiie siècle qui en détruisit les derniers vestiges (1).

Le territoire d'extension de ces langues énigmatiques comprend toute la largeur du Turkestan chinois (entre le Thian-Chan et le Kuen-Luen), ainsi que la lisière septentrionale de la province chinoise de Koukou-Nor, le long du fleuve Boulounguir ; ce territoire touche donc au cours supérieur du fleuve Jaune (= Houang-Ho) et aux limites de la province de Gagne-Sou.

Ce domaine ne dépassait pas la limite méridionale du Gobi, bien que l'on ait découvert dans la Mongolie septentrionale, à *Kara-Belgassoun*, une inscription trilingue : en chinois, en dialecte turc et en langue *sogdienne* ; ce qui n'implique pas nécessairement que toute la population de ce lieu ait été aryenne.

Le prof. Paul Pelliot découvrit entre autre des manuscrits tokhariens en dialecte Koutchun, aux environs de Baï, à l'ouest de Kut-

Nicolas Mironoff, décédé à Tunis en octobre 1936, auteur d'un remarquable mémoire : Aryan Vestiges in the Near East of the Second Millenary B. C. (*Acta Orientalia*, vol. XI, 1933).

1. V. I. Meillet, Les nouvelles langues indo-européennes trouvées en Asie Centrale, *Rev. du Mois*, vol. 14, 1912, 80e fasc., p. 135 et suiv.

2. Pelliot : Mélanges d'Indianisme, Paris, 1911.

3. F. W. K. Müller: *a*) Neutestament-Bruchstücke *in* Sogdischer Sprache, 1907 ; *b*) Handschriftenreste aus Turfân, 1904.

char (1). Ce qui prouve un mélange considérable entre les groupes raciaux et linguistiques, puisque cette découverte a été faite à proximité d'*Issédon Scythica* qui paraît coïncider avec le nom actuel des Ossètes. On sait d'ailleurs que les superbes fresques représentant un beau type tokhare (reproduit en chromotypie dans l'ouvrage de Sigmund Feist) ont été trouvées dans l'oasis de Tourfan sur le versant méridional du Thian-Chân, dans le cloître bouddhiste de Béséklik. D'autre part, la rive gauche du Tarim le long du Thian-Chan a dû avoir une population qui n'était pas tokhare, mais nettement iranienne, de langue sogdienne.

En combinant les données nouvelles, acquises au début de ce siècle avec les renseignements depuis longtemps connus que contiennent les œuvres antiques, mais qui manquaient d'une clef générale pour que leur valeur pût être entièrement appréciée, nous arrivons au tableau suivant de l'extension des populations aryennes entre l'Asie centrale et l'Europe orientale dans l'Antiquité :

1° Depuis les Karpathes jusqu'au fleuve Jaune ou « Houang-Ho » s'étendait sur un espace de 6.000 kilomètres un rideau continu de peuples aryens qui devaient être en contact ininterrompu les uns avec les autres par le fait que les territoires aujourd'hui désertiques autour de la mer d'Aral et à l'Est de la Caspienne, devaient être en grande partie des pays habitables vu que l'Iaxarte et l'Oxus se jetaient dans la mer Caspienne.

2° Parmi les peuples aryens nous devons d'abord citer un peuple européen et nordique (race blonde aux yeux bleus ; langue du type *Kentum*), les *Tokhares* qui vivaient entre le Thian-Chan et le Kuen-Luen et dont les avant-postes étaient poussés dans la Chine actuelle jusqu'au fleuve Boulounguir, dans la région du Koukou-Nor. Les *Dahae* (ou Dahiens) entre l'Aral et la Caspienne portaient apparemment le même nom.

3° Tout le reste de ces populations aryennes appartenait à la *famille iranienne* et comprenait au point de vue de la langue et de l'ethnologie, 4 branches distinctes :

a) *La branche Sogdienne*, établie dans la vallée du Tarim (Turkestan chinois) ainsi qu'en Sogdiane (rive droite du cours moyen de l'Oxus et Boukhara actuel) ;

b) *La branche Sake*, que le « Père de l'Histoire » appelle « les Scythes d'Asie » (l. VII, § 64), occupait le midi du Turkestan chinois actuel

1. V. Georges de Roerich, *Sur les Pistes de l'Asie-Centrale*, Paris, 1933, p. 50.

(aux environs de Khôtân et d'Yarkend) ; le pays du Pamir, aux sources de l'Oxus ; le versant méridional de l'Hindou-Kouch ; les plaines au Nord du Iaxarte jusque vers le lac Balkhach ; la rive gauche du Bas-Oxus ou pays des « Khorasmiens » (= Khiva actuel) ; une partie de la Transcaucasie (la « Sacasène », gouvernement moderne d'Elisabethpol), enfin les steppes du Midi de la Russie (= Scythie d'Hérodote).

c) *La branche Bactrienne*, établie sur la rive gauche du Moyen-Oxus (en Bactriane, appelée plus tard « Tokharistan »). C'est de là que le peuple iranien a assaimé dans tous les pays de l'« Ariana » et c'est là qu'est née la langue sacrée de l'Avesta, ainsi que la religion masdéenne.

d) Enfin *la branche médo-persique* ou iranienne occidentale qui a fondé l'empire des Achéménides.

Quelque pût être la patrie primitive des peuples Indo-européens, on peut présumer à titre d'hypothèse la succession de trois faits essentiels de la « diaspora » aryenne entre l'an 3000 et l'an 2000 av. J.-C.

a) l'envahissement de la vallée du Tarim et du Boulounguir ;

b) l'occupation des régions de l'Indus et du Pendjâb ;

c) la prise en possession du plateau d'Iran jusqu'au Zagros, ainsi que l'extension des premières vagues d'influence aryenne en Asie-Mineure.

Après la période d'expansion aryenne jusqu'au fond de l'Asie Centrale, vint celle de la réaction des races réfractaires à l'aryanisation. Celle-ci se produisit simultanément sur trois fronts entre l'an 2000 et l'an 1000 av. J.-C.

1. Du côté de l'Ouest, la famille aryenne (dans sa branche iranienne) se tassa définitivement dans les limites naturelles que ses forces ne dépassèrent plus ; l'iranisation des masses anariaques s'arrêta à la Médie.

2. Dans la vallée du Gange, l'Aryen — à l'époque qui suivit le « Rig-Véda » commença à « noircir » comme conséquence du croisement avec le sang des peuples « Dravida », ainsi qu'avec les « Kolariens » (groupe Mounda ou « Kol ») (1).

3. Enfin au centre de l'Asie se déclarèrent nettement, au courant du IIe millénaire des crampes spasmodiques des peuples jaunes qui aboutirent à une série d'expulsions qui se succédèrent ensuite, au

1. V. les lettres de 1933 du prof. Mironof.

détriment de l'Aryen depuis l'exode des Huns jusqu'à l'anéantissement complet des Iraniens du Tarim au XIIIe siècle.

Avant de quitter ce sujet, nous devons noter un fait qui rehausse particulièrement la portée de l'élargissement de nos horizons, comme conséquence des travaux exécutés par les savants français et allemands au Turkestan Chinois au début de ce siècle. C'est le fait que l'on tient enfin le mot de l'énigme pour préciser ce que fut la langue des Skolotes ou Scythes d'Hérodote, expulsés du Turkestan vers l'an 1500 av. J.-C.

Il paraît bien de plus en plus certain que cet idiome a été celui que l'on parlait aux sources méridionales du Tarim entre Khôtân et Yarkend. Tout d'abord, le savant allemand Leumann qui s'occupa de l'étude de cette langue, lui donna le nom de « nord-arische Sprache » (= langue nord-aryenne). Mais il ne réussit pas à entraîner l'opinion des savants dans sa conception qui niait le caractère iranien de cette langue. Aujourd'hui le terme de « langue nord-aryenne » est complètement abandonné ; sur la proposition de Lüders on la considère comme l'idiome des Saques ou Scythes d'Asie et ce point de vue a reçu l'approbation de Sten-Konow (à Oslo) qui est actuellement l'autorité la plus considérable en cette matière (1). D'ailleurs le Professeur Meillet avait toujours contredit le point de vue erroné de Leumann et n'avait jamais douté que le parler de Yarkend et de Khôtân dut être considéré comme une langue absolument iranienne.

* * *

Le nom des *Tokhares* avait été connu des géographes de l'Antiquité. Strabon en parle, bien qu'assez vaguement avec une énumération de tribus évidemment aryennes (sauf les Massagètes). Strab., 1, XI, c. VIII, § 2 ; il décrit la course d'un navigateur qui s'avance dans la Caspienne du Nord au Sud, en énumérant les peuples de la rive orientale :

“ Ἐν ἀριστερᾷ δὲ τούτοις ἀντιπαράκειται τὰ Σκυδικὰ ἔδνη καὶ τὰ νομαδικά, ἅπασαν ἐκπληροῦντα τὴν βόρειον πλευράν. Οἱ μέν δη πλείους τῶν Σκυθῶν ἀπὸ τῆς Κασπίας δαλάττης ἀρξάμενοι Δάαι προσαγορεύονται τοὺς δὲ προσεῴους τούτων μαλλον Μασσαγέτας καὶ Σάκας ὀνομάζουσι, τοὺς δὲ ἄλλους κοινῶς μὲν Σκύδας ὀνομάζουσιν, ἰδίᾳ δ'ὡς ἑκάστους ἅπαντες δ'ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ νομάδες.

1. Lettre du défunt prof. Mironof contenant ces renseignements, datée d'Ariana (Tunis), le 22 mars 1933.

Μάλιστα δὲ γνώριμοι γεγόνασι τῶν νομάδων οἱ τοὺς Ἕλληνας ἀφελόμενοι τὴν Βακτριάνην, Ἄσιοι καί Πασιανοὶ καὶ Τόχαροι καὶ Σακάραυλοι, καὶ ὁρμηθέντες ἀπὸ τῆς περαίας τοῦ Ἰαξάρτου τῆς κατὰ Σάκας καὶ Σογδιανούς, ἣ κατεῖχον Σάκαι. Καὶ τῶν Δαῶν, οἱ μὲν προσαγορεύονται Ἄπαρνοι, οἱ δὲ Ξάνθιοι, οἱ δὲ Πίσσουροι οἱ μὲν οὖν Ἄπαρνοι πλησιαίτατα τῇ Ὑρκανίᾳ παράκεινται καὶ τῇ κατ' αὐτὴν θαλάττῃ, οἱ δὲ λοιποὶ διατείνουσι καὶ μέχρι τῆς ἀντιπαρηκούσης τῇ Ἀρίᾳ. „

« Du côté gauche (après les peuples cités plus haut) suivent les populations scythiques et nomades qui bordent complètement le côté du Nord. La plupart de ces Scythes, à partir de la mer Caspienne s'appellent les *Daïens*, tandis que leurs voisins du côté de l'Est portent les noms de *Massagètes* et de *Saques*. On appelle tous les autres indistinctement du nom de Scythes, bien qu'ils aient chacun leur nom en particulier. La plupart sont des peuples nomades. Les plus connus d'entre ces nomades sont ceux qui ont enlevé aux Hellènes la Bactriane (1), c'est-à-dire les *Asiens* et *Pasiens* ainsi que les *Tokhares* et les *Sacarauliens*, venus de la région qui est au delà du Iaxarte, vis-à-vis du pays des Sakes et de la Sogdiane ; cette région était *habitée par les Saques*. Quant aux *Daïens*, les uns portent le nom tribal d'*Aparniens*, les autres sont les *Xanthiens* (= les « Blonds ») et les autres encore sont les *Pissouriens* (2). Les Aparniens sont établis sur la frontière de l'Hyrcanie et près de la mer qui y touche ; tandis que les deux autres tribus s'étendent jusqu'à la région dite Aria ».

Un autre passage de Strabon (l. XI, c. IX, § 3) est intéressant par le fait qu'une tradition existait de son temps, en vertu de laquelle les Tokhares étaient venus d'Europe :

“ Φασὶ δὲ Πάρνους Δάας μετανάστας εἶναι ἐκ τῶν ὑπὲρ τῆς Μαιώτιδος Δαῶν, οὓς Ξανθίους (=Ξανδίους) ἢ Παρίους (=Ἀπάρνους) καλοῦσιν. οὐ πάνυ ὡμολογεῖται. Δάας εἶναί τινας τῶν ὑπὲρ τῆς Μαιώτιδος Σκυθῶν. „

Voici la traduction française de ce passage :

« On dit que les Parniens (Aparniens) Daïens étaient émigrés des Daïens anciennement établis au nord de la Méotide (mer d'Azof),

1. Le Royaume grec en Bactriane, fondé en 220 av. J.-C. lors de la dissolution de l'Empire des Séleucides, fut détruit en 124 av. J.-C. par une coalition de tribus aryennes et thibétaines, donc environ un siècle avant Strabon (V. *Minns*, pp. 122 et 129). La part prise par les Tokhares à la destruction du royaume grec de Bactriane est prouvée par le fait que ce pays s'appela depuis lors le « Tokharistan » (V. *Minns*, p. 110).
2. « Peuple de pigmentation colorée comme la poix ».

et que c'étaient des tribus appelées « les Blonds » et les « Aparniens ». Mais il n'y a pas une complète certitude qu'il y ait eu des Daïens au nord de la Méotide ».

En dépit du scepticisme de Strabon à l'égard de la tradition qui attribuait aux Tokhares une origine européenne, nous devons reconnaître ici un fait de première importance, dès l'instant où les Daïens (Δάαι) apparaissent comme l'équivalent du nom des Tokhares, en même temps qu'une explication de la cause pour laquelle la langue de ce peuple était restée dans la classe « Kentum », malgré le fait que tous les Aryens établis dans le Turkestan chinois avaient subi une mystérieuse influence, en vertu de laquelle leur phonétique avait glissé dans le sens du « Satem ». Cette raison était que les Iraniens ont dû rester de longs siècles au Turkestan, en sus du temps relativement court du séjour des Tokhares dans la vallée du Tarim. Il est évident que ceux-ci étaient des tard-venus au Turkestan et que leur exode hors de ce pays s'était produit de bonne heure, lorsqu'ils prirent part à la conquête de la Bactriane, qui s'appela à partir de ce moment le « Tokharistan ». Ce n'est donc pas seulement la coïncidence avec le nom de « Ta-hia » que les chroniques chinoises appliquent à la Bactriane, ou Tokharistan, mais tout un ensemble de preuves irréfutables qui établit l'identité du nom des Daïens (Δάαι) avec celui des « Tokhares » (1).

C'est ainsi qu'après l'exode des Skolotes que l'on est bien fondé à placer vers l'an 1500 av. J.C., événement fondé sur la relation d'Aristée de Proconnèse (Hérodote IV, §§ II, 13, 16, 21, 23, 25, 27), celui des Sarmates a eu lieu 13 siècles plus tard, à une époque où le nom même des Tokhares était tombé dans l'oubli le plus complet.

Même en contemplant la carte de la situation des Tokhares entre le Thian-Chan et le Kuen-Lun au IIe millénaire on voit qu'ils étaient parqués dans une mince bordure qui partait de Kachgar pour gagner l'oasis de Tourfan et arriver jusqu'au Boulounguir et au Houang-Ho où le nom du mont « Thagurus » de Ptolémée (actuellement Tolaï-Oula ») reflète à peine leur nom ; tandis que le centre de la vallée du Tarim était en possession des Iraniens-Sogdiens et la région méridionale entre Yarkend et Khôtân était occupée par les Saques.

La situation géographique des Tokhares donne donc bien l'impression d'un établissement instable, en même temps que l'explication de leur situation isolée au milieu des Iraniens de phonétique « Satem ». La meilleure hypothèse pour expliquer cette survivance du « Ken-

1. V. Entre autre l'annotation nº 4, p. 129 de *Minns*.

tum », est que *les Tokhares n'ont pas eu le temps voulu pour évoluer vers un système phonétique qui n'était pas conforme à leur origine européenne.*

* * *

Avant d'aborder la conclusion générale qui convient au présent mémoire, je crois nécessaire d'indiquer une déviation relativement récente des langues romanes vis-à-vis du prototype « Kentum » qui était à la base de la phonétique latine. Cette déviation s'est produite durant les quelque 20 siècles écoulés depuis le début de l'ère chrétienne. A première vue elle ressemble à une inflexion analogue à celle du « Satem », puisque le français a remplacé la gutturale par la prononciation actuelle du mot *cent* qui équivaut à la consonne « s » (sifflante-dentale) ; tandis que l'italien « cento » représente la sifflante palatale ou chuintante, qu'on rendrait en orthographe française par les lettres « tché ». Cependant cette déviation très tardive dans les langues modernes nées du latin, ne peut aucunement correspondre à la formation du type « Satem » qui est étroitement liée à une époque très ancienne que l'on peut approximativement fixer au IIe ou au IIIe millénaire av. J.-C., c'est-à-dire à l'époque durant laquelle les 3 branches du tronc aryen (le Tokhare, le Sogdien et le Saque) ont subi dans la vallée du Tarim une influence mystérieuse (très faible à l'égard du Tokhare), en vertu de laquelle le Sogdien et le Saque ont plongé dans le « Satem ». Il est évident que ce phénomène s'est produit *une seule fois* dans le cours des siècles et qu'il en est résulté un tableau phonétique du « Satem » qui coïncide avec la formation d'une certaine *mentalité* différentielle et initiale parmi les types ethniques des peuples indo-européens.

C'est ici le moment de qualifier cette mentalité au point de vue du degré d'énergie nécessaire pour l'articulation du langage soit dans le « Kentum », soit dans le « Satem ».

Constatons d'abord que toutes les gutturales du « Kentum » sont des « occlusives » ; tandis que les sons différentiels qui y correspondent dans le « Satem » sont tous des consonnes « fricatives », qui représentent indubitablement une somme inférieure d'effort et d'énergie consacrée à la phonétique du « Satem ».

Le bilan définitif de l'énergie employée à un langage qui subit durant une série de siècles le passage du type « Kentum » au type « Satem » se réduit par conséquent à l'adaptation à une prononciation plus douce, moins dure et plus économique des forces de l'organisme vocal. Il y aurait donc une sorte de prédisposition à admettre une

mentalité plus douce, moins opiniâtre et plus condescendante comme trait ethnologique et distinctif des peuples groupés dans la catégorie du « Satem ».

* * *

Les peuples du « Satem » ont-ils réellement apparu dans l'histoire comme un groupe moins âpre dans la lutte pour l'existence ? Ont-ils manifesté une tendance plus conciliatrice et, pour tout dire, un esprit plus fraternel et moins destructeur dans ce Bas-Monde ? Il est difficile de répondre d'une manière catégorique à cette question avant d'avoir examiné une série de circonstances dont le verdict définitif est profondément influencé.

Il faut avant tout tirer au clair s'il s'est établi à un degré quelconque des courants *de solidarité instinctive entre les divers peuples tant soit peu considérables du « Satem »*. Pour simplifier la question, on peut prendre en considération *les Slaves*, *les Iraniens et les Arméniens* et se poser ce problème : y a-t-il à un degré quelconque une parenté fondée sur une mentalité plus ou moins identique entre ces trois groupes ethniques ? D'autre part, peut-on étendre cette parenté psychologique aux éléments très rapprochés du groupe slave, qui sont les *Lithuaniens* et les *Lettons* ?

L'ensemble de ces éléments possède à n'en pas douter un fond psychologique commun que les peuples du « Kentum », qu'ils soient Français, Anglais, Italiens ou Allemands ressentent à première vue lors du premier voyage qu'ils ont lieu de faire dans ce monde au fond « extra-européen ». Si on se pose cette question de savoir en quoi consiste ce repoussoir instinctif de l'Européen occidental dans ce qui lui paraît être, lorsqu'il est sincère, une sorte de demi-Asie (= Halb-Asien), on peut simplifier la réponse en mesurant le degré de réalisation que paraissent atteindre les peuples divers au point de vue de la formule proclamée naguère par la Révolution Française : il s'agissait de réaliser trois idéals consécutifs : 1) la Liberté, 2) l'Egalité et 3) la Fraternité. La première qualité a été personnifiée par l'Anglais, la deuxième par le Français, et la troisième n'existe nulle part dans le monde, si ce n'est dans *les aspirations naturelles de la mentalité du « Satem »*.

Tous les grands peuples d'Europe sont des partisans de l'idée coloniale qui est d'extraire des peuples exotiques les produits de leurs efforts pour s'enrichir à leurs dépens. Tandis que la formation de l'Empire de Russie qui a été naguère inspirée par la mentalité du « Satem », n'a jamais considéré l'immense variété des peuples divers

auxquels s'est étendu cet Empire que dans l'esprit d'une extension de la mère-patrie à tous les sujets de l'Empire, sans jamais extraire la moelle coloniale et étendant souvent l'Empire à des territoires qui ne donnaient que des déficits.

D'autre part, chacun des grands peuples d'Europe a eu toujours une formule prête pour exprimer son manque d'estime pour les peuples considérés comme des non-valeurs. L'Allemand a eu celle des « minderwärtige Rassen », le Français a traité de « moujik » le gros de la nation russe ; l'Anglais ou l'Américain a tracé une ligne infranchissable entre l'Anglo-Saxon et le reste des pauvres humains.

Toute autre est la conception de l'Est européen dans l'idée ancienne de la solidarité des peuples de Russie. Le plus évolué des aristocrates ou des savants dans le monde de la mentalité du « Satem » a toujours déclaré que son seul mérite était de refléter avec profondeur la pensée millénaire de l'immense peuple qui créa l'Empire qui s'étend au 1/6 du globe terrestre, en lui donnant une réalisation conforme aux données de la science.

* * *

Au moment où je termine cette étude sur la base anthropologique des deux mentalités (« Kentum » et « Satem ») je tiens à souligner quelques pensées que m'a inspiré la méditation du texte grec de Platon, relatif à la « République ». Dépassant l'horizon de son siècle, tourmenté par l'idée d'admettre à la tête de l'Etat une élite vouée à la contemplation des *vérités éternelles* au lieu des choses entachées de variabilité incessante en ce « bas monde », Platon fit dériver (300 ans avant le Christ), l'esprit de la philosophie hellénique jusqu'à formuler une sorte de prodrome idéaliste à la veille du Christianisme. Et qui sait, s'il n'y a pas eu là une sorte d'influence asiatique, entraînant la race hellénique sur la voie psychologique du « Satem », puisque les Hellènes ont été durant 2.000 ans l'élément intermédiaire entre les races d'Europe et celles de l'Asie ? Seulement cette évolution purement psychologique n'a eu aucune conséquence phonétique, puisque la langue grecque est restée dans les lois du « Kentum ». Parmi les notes saillantes les plus suaves du Christianisme à son anrore, n'avons-nous pas les points d'une incomparable beauté, tels que ces accents-là :

a) Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, car c'est à eux qu'appartient le Royaume des Cieux ;

b) Bien-heureux sont ceux qui pleurent, car ils seront consolés ;

c) Bien-heureux sont les natures douces, car c'est à elles qu'appartient la terre ;

d) Bien-heureux sont ceux qui sont affamés de justice, car ils seront rassasiés ;

e) Bien-heureux sont ceux qui souffriront pour la vérité, car c'est à eux qu'appartiendra le Royaume des Cieux... » (Evangile de Saint Mathieu, chap. 5).

Sait-on au juste, jusqu'à quel degré l'éclosion de vérités aussi fortes aurait pu avoir lieu, s'il n'y avait pas eu l'influence profonde de cette mentalité d'Asie qui a fait éclore d'autre part, au pied de l'Himalaya, des accents analogues, résumés dans le Bouddhisme ?

Nulle part, l'idée critique à l'égard d'une civilisation sénile en pays d'Occident n'a trouvé son expression plus éloquente que dans l'œuvre d'Oswald Spengler : « Der Untergang des Abendlandes » (1), et mainte fois encore on est pris, à la lecture de cette belle œuvre, de la tentation qu'il y aurait à y établir des rapprochements avec la mentalité du « satem ». Dans un autre domaine, qui est celui de la constatation du fond même des civilisations primordiales des peuples soi-disant sauvages, je citerais volontiers la pensée dominante qui en résulte sous la plume de mon ami, le Professeur Shirokogoroff, mort à Pékin, lequel a depuis de longues années défendu ce point de vue que les soi-disant sauvages sont infiniment supérieurs aux peuples prétendus civilisés pour trouver, dans les conditions de leur existence, la solution réellement sensée et profondément logique qui est la seule possible pour ne pas périr là où l'Européen trouverait une mort certaine. Cette conception, exposée avec maîtrise dans son dernier et grand ouvrage : « Psychomental Complex of the Tungus » — est entièrement opposée à une pseudo-philosophie qui a fait beaucoup de bruit et qui tend à reconnaître un « état prélogique » de l'activité humaine. En somme il s'agit ici de deux conceptions absolument opposées l'une à l'autre : l'une qui établit le pont entre nous et les primordiaux au point de vue de l'unité fondamentale de la pensée humaine et l'autre qui est étroitement liée à un sentiment de mépris des peuples d'Europe envers la mentalité de ceux d'Asie, lors même que la justification logique est en faveur de ceux-ci. C'est en ceci que consiste en dernière analyse la différenciation entre les deux mentalités du « Kentum » et du « Satem ».

1. « Le déclin de la civilisation occidentale ».

SUR L'INCISURE DU MÉAT AUDITIF EXTERNE CHEZ LE NYCTICEBUS TARDIGRADUS L.

Par J. K. GAN.

(Laboratoire d'Anatomie comparée, Muséum National d'Histoire naturelle).

L'anneau tympanique de l'Homme est souvent sujet à des variations morphologiques dont il est traité dans le magistral ouvrage de Le Double. Wood Jones a, de plus, signalé, dans des crânes australiens, l'existence fréquente d'une division du meat auditif externe en deux moitiés, antérieure et postérieure, par une incisure qu'il a dénommée *external meatal notch*.

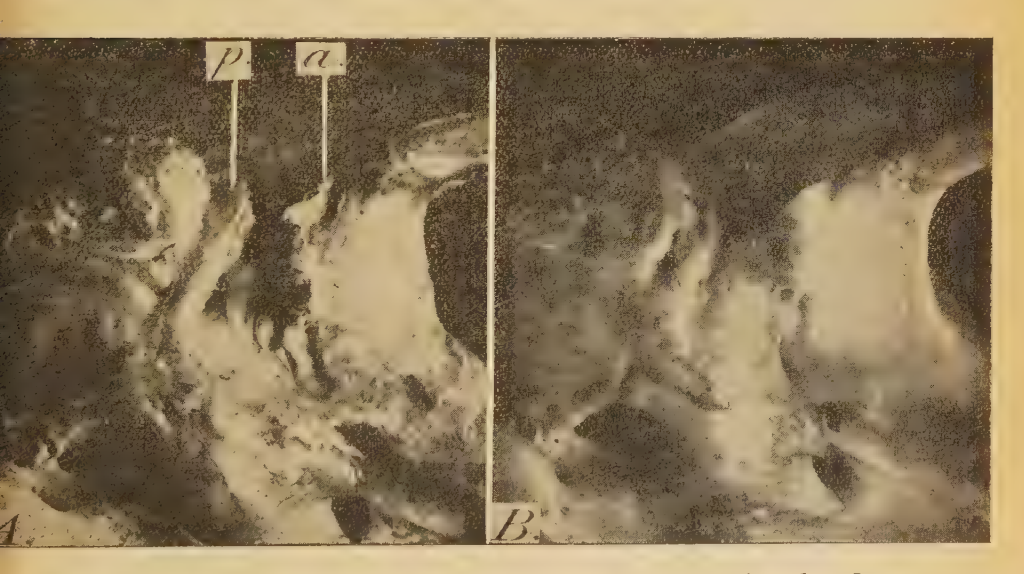


Fig. 1. — L'anneau tympanique de deux *Nycticebus tardigradus*, L., nos 1888-840 (A.), 1888-470 (B.), a. p. moitiés antérieure et postérieure de l'anneau tympanique séparées par l'incisure. G. N. X 3.

Une disposition semblable se rencontre chez les Lorisiformes asiatiques, mais elle n'a pas été signalée ni par Van Kempen, ni par Van der Klaauw. J'ai tout récemment trouvé dans les Collections de recherches du Laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum quatre crânes de *Nycticebus* (1888-840 ; 1929-275 ; A. 3962 ; A. 2833) (fig. 1) présentant une division de l'anneau tympanique semblable à celle qui a été signalée chez l'Homme par Wood Jones. Il serait intéressant de rechercher dans les jeunes crânes si ce caractère se constate ou non, ce qui permettrait peut-être de se rendre compte s'il est secondaire chez ces animaux. De toutes façons, nous sommes en présence d'un caractère commun à l'Homme et à certains Lémuriens.

A. F. Le Double. — Traité des Variations des Os du Crâne de l'Homme. Paris, 1903.

F. Wood Jones. — The external meatal notch as a primitive character. *Nature* (de Londres), September, 12, 1930.

P. N. Van Kampen. — Die Tympanalgegend des Säugetierschädels. *Morphologisches Jahrbuch*. Bd. 34. 1905.

C. J. Van der Klaauw. — The auditory bulla in some fossil mammals. *Bulletin of the American Museum of Natural History*, New York, Vol. LXII, 1931.



NÉCROLOGIE

EUGÈNE APERT

Tous les élèves, collaborateurs et amis d'Eugène Apert, dispersés sur le territoire, ont été bien douloureusement surpris en lisant la nouvelle inattendue de sa disparition subite et chacun d'eux, se rendant compte, que la paix venue, il ne reverra plus ce Maître incontesté de la Pédiatrie et de l'Eugénique, a pu mesurer davantage la place qu'il occupait.

Interne des Hôpitaux de Paris en 1893, Eugène Apert fut élève de Grancher, de Chantemesse, de Budin et de Dieulafoy, dont il fut successivement chef de laboratoire et chef de clinique. Nommé médecin des Hôpitaux en 1903, il se spécialisa en pédiatrie. Après avoir organisé le Service de Médecine infantile de Saint-Louis, il devint successivement chef de service à Andral, à Trousseau et enfin aux Enfants-Malades où il termina une carrière hospitalière particulièrement bien remplie.

Eugène Apert a publié de nombreux ouvrages. Il est l'auteur d'un *Précis des maladies des enfants* paru chez Baillière à plusieurs éditions et d'une *Hygiène de l'enfance.* Sa spécialisation génétique s'est manifestée de bonne heure par la collaboration qu'il a apportée à la rédaction de multiples Traités.

Dans le Traité de médecine Thoinot-Gilbert, il rédige les articles : *Rougeole*, *Achondroplasie*, *Maladies congénitales des os*, *Séméiologie de la taille* ; dans le Traité de Thérapeutique clinique de Robin : *Infantilisme*, *Maladies familiales*, *Nanisme* ; dans la Pratique des Maladies des Enfants : *Maladies des tissus cellulaires des os, des articulations.* Il avait publié antérieurement un *Traité de pathologie générale* en collaboration avec Hallopeau et collaboré également au Traité de Grancher-Marfan-Comby. Dans la collection Flammarion il a consacré un volume à *la Croissance* en 1921 et un aux *Vaccins et Sérums* en 1922.

Mais son esprit curieux, précis et original, a été particulièrement attiré par l'étude des maladies liées à l'hérédité.

Dès 1902, il publiait un livre sur les *Enfants retardataires*. En 1906, il faisait paraître un *Traité des maladies familiales et des affections congénitales*; en 1920, un livre qui connut un très grand succès : *L'Hérédité morbide*. En 1923, il écrivit un ouvrage très intéressant sur *les Jumeaux*.

Eugène Apert a été secrétaire général, puis président de la *Société de Pédiatrie*; secrétaire général, puis président de la *Société française d'Eugénique*, dont il fut un des fondateurs avec Edmond Perrier, Landouzy, Pinard, Charles Richet. A cette dernière Société où je lui ai succédé comme secrétaire général, j'ai eu le grand honneur de collaborer avec lui pendant 30 années et notamment pour la publication de ces deux ouvrages : *Eugénique et Sélection* et *l'Examen médical en vue du mariage* dont il était un fervent partisan.

Président de la Section d'Eugénique de l'*Institut international d'Anthropologie*, depuis que ce dernier a bien voulu incorporer la Société française d'Eugénique, Eugène Apert a été le chef incontesté des Eugénistes français et son autorité bienveillante, sa grande culture, son élégance de pensée et d'expression étaient hautement appréciées par tous les étrangers et par tous ceux qui demandaient son avis pour un cas difficile ou qui désiraient bénéficier de ses conseils basés sur une extrême érudition, sur une vaste expérience et sur un inaltérable bon sens.

Dans les Congrès et dans les Réunions internationales, Eugène Apert a personnifié d'une façon parfaite la physionomie de l'Eugéniste français disposé à tenir le plus grand compte des données de cette science lorsqu'elles sont rigoureusement établies et susceptibles d'applications pratiques ; mais partisan, par ailleurs, d'une extrême prudence et d'une tolérance absolue, lorsqu'elles sont au contraire problématiques ou inspirées par la passion politique ou religieuse.

L'effort qu'il a fourni portera ses fruits et nous devons souhaiter qu'à l'après-guerre, lorsque l'humanité aura retrouvé son équilibre et la sagesse dont elle n'aurait pas dû se départir, cet effort servira d'exemple et incitera de nombreux médecins à se consacrer à l'Eugénique dont Eugène Apert a été un des grands précurseurs.

Georges Schreiber.

A l'heure même où Eugène Apert s'en allait, paraissait dans Pédiatrie *(n° de février 1940) un article que nous nous faisons un devoir de reproduire dans notre Revue. Cet article — le dernier qu'il a écrit — expose, en effet, d'une façon magistrale le mouvement eugénique en France, auquel notre regretté Président a eu une si large part. Les dernières lignes en sont particulièrement émouvantes : avec sa délicatesse habituelle Eugène Apert nous prodigue des conseils, qui semblent venir d'outre-tombe et nous recommande de rester profondément humains.*

L'EUGÉNIQUE EN FRANCE

Par E. APERT,

Président de la Section d'Eugénique de l'Institut international d'Anthropologie.

Jusqu'aux premières années du XXe siècle, l'Eugénique en France (et aussi je crois dans les autres pays) n'avait pas été constituée en discipline faisant l'objet d'études suivies et réglées. Il est toutefois remarquable que déjà aux XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles des auteurs français s'étaient occupés du but de l'Eugénique, c'est-à-dire du perfectionnement des générations successives selon la définition de Galton.

Un ancêtre de l'illustre Bretonneau (initiateur des conceptions de « spécificité morbide » sur lesquelles repose la médecine moderne), René Bretonneau, avait dès 1583 écrit un ouvrage où percent de telles préoccupations. C'est un poème intitulé *La génération de l'homme et le temple de l'âme* en vers dodécasyllabiques. Le fait même qu'il est écrit en vers montre bien qu'il s'agit plus d'un effort littéraire que d'un travail vraiment scientifique.

On peut aussi citer le livre d'Ambroise Paré sur *La Génération de l'Homme*. Ses recommandations « sur la manière d'habiter (cohabiter) et de faire génération » sont trop connues pour que j'y revienne.

Moins connue est *La Pœdétrophie* de Scévole de Sainte-Marthe (1re édition 1584, 2e très augmentée 1598), poème en vers latins. Il insiste surtout sur les précautions que la femme doit prendre dès qu'elle se sait enceinte. Il lui conseille de fuir Terpsichore et d'être très réservée dans le culte de Vénus, de se faire un régime de table léger, et de boire du bon vin plutôt que de l'eau pure. Il s'agit donc

plutôt de Puériculture intra-utérine que d'Eugénique à proprement parler.

Plus explicite est Claude Quillet, médecin, abbé et libertin, dans son livre *La Callipédie ou l'art d'avoir de beaux enfants.* D'abord édité en 1665 en vers latins, cet ouvrage eut un tel succès qu'il en parut successivement une traduction en prose, puis une autre en vers français, et son auteur fut récompensé par Mazarin du don d'une abbaye en Champagne. Les premiers vers traduisent bien l'ambition de l'auteur :

Je chante des époux les voluptés fécondes,
L'art charmant de donner de beaux enfants au monde.

Mais rien de vraiment scientifique ne surgit de cet agréable poème.

Le mouvement des idées au moment de la Révolution eut pour conséquence une nouvelle éclosion d'ouvrages prétendant à d'analogues ambitions. Le citoyen Jacques-André Millot publie l'an IX de la République (1801), un premier ouvrage intitulé *L'Art de multiplier les grands hommes.* Deux ans plus tard, c'est une seconde publication dont le titre est aussi près que possible de la définition que Galton devait donner plus tard de l'Eugénique. Il est en effet intitulé *L'Art d'améliorer et de perfectionner les générations humaines.*

L'auteur pose en principe que « le Créateur nous a rendus susceptibles de perfectibilité ». « Nous tenons notre organisation de nos parents desquels nous avons reçu les rudiments d'une machine nécessaire analogue à la leur ». Où l'auteur se trompe c'est quand il néglige l'hérédité paternelle pour tout attribuer à l'influence maternelle : « C'est du sein de la femme que dépend l'homme physique et l'homme moral... C'est dans le sein de sa mère que chacun de nous a puisé son tempérament... Le tempérament dépend du climat que la mère habite, des nourritures qu'elle prend, de la vie qu'elle mène ». Aussi un seul chapitre est consacré au mariage, au choix de l'époux, à la satisfaction sans abus des désirs sexuels : le reste de l'ouvrage ne parle plus que de l'hygiène de la femme enceinte et de la pédagogie du jeune enfant.

Peu après (1805) un autre auteur, Robert le jeune, traitait le même sujet en entrevoyant bien mieux la voie judicieuse. Dans son livre *La Mégalanthropogénésie ou l'Art de faire des enfants d'esprit qui deviennent de grands hommes*, il rêve d'appliquer à l'espèce humaine les mesures employées dans l'établissement des haras et des pépinières et, dit-il, « on verra bientôt l'espèce humaine marcher vers une perfection inconnue et même impossible à concevoir. En conservant la

race des grands hommes, on aura la pépinière toujours vivante des bienfaiteurs de l'humanité ». Il conseille d'élever avec des soins tout spéciaux, dans un Androcée et dans un Gynécée, les fils et filles des grands hommes et de les unir entre eux. Il emploie pour ces unions le terme « mariages mégalanthropogénétiques », de même que nous parlons de mariages eugéniques.

Malheureusement il y joint des recommandations enfantines sur les précautions à prendre pour bien préparer l'esprit de l'épouse pour qu'elle n'ait au moment de la conception, et même tout le long de la grossesse, que des pensées élevées et des occupations hautement morales, et sous les yeux que de beaux spectacles. Il pense que les qualités acquises par l'éducation se transmettent aux descendants.

Robert le jeune ne pouvait dire mieux à une époque où toute base scientifique faisait défaut. Bientôt, quand le progrès des études d'histoire naturelle et de physiologie végétale, animale et humaine eut permis de soupçonner qu'il fallait remonter bien plus haut et trouver dans la constitution héréditaire des parents la raison d'être des particularités constitutionnelles des enfants, il ne parut plus d'ouvrages du genre de ceux que j'ai énumérés. Le XIXe siècle se limite avec raison à approfondir les connaissances concernant la cellule, les tissus, les éléments sexuels mâle et femelle, les conditions de leur conjugaison, ainsi que d'autre part les lois de l'hérédité dans les métissages telles que les ont étudiées Lamarck, Naudin et Mendel, mais nul ne se risque encore à en déduire une conduite à tenir en ce qui concerne pratiquement l'espèce humaine. C'était la sagesse, et la réserve du XIXe siècle en l'occurrence n'est pas celle d'un « siècle stupide ».

Au début du XXe siècle, les travaux sur l'hérédité avaient bien progressé. Yves Delage avait écrit son volume sur *L'Hérédité et les grands problèmes de la Biologie générale*, 1903. La découverte par Mendel des lois de l'hérédité dans les croisements (restée d'abord ignorée, la publication en ayant été faite tout d'abord à Brno dans une petite revue locale) avait enfin été mise en valeur : ces lois s'étaient montrées vraies dans toute l'échelle végétale et animale et devaient par conséquent s'appliquer aussi à l'espèce humaine.

D'autre part, De Vries avait établi la réalité de changements brusques d'emblée héréditaires, auxquels il a donné le nom de *Mutations*. Son livre, *Die Mutations-theorie*, date de 1901. En 1904, dans le *Traité de Pathologie générale* de Hallopeau et Apert, je montrai que dans l'espèce humaine, la découverte de Mendel et celle de De Vries trouvent leurs applications dans les syndromes familiaux, tant morphologiques et tératologiques que physiologiques et pathologiques ;

j'y insistai de nouveau dans mon *Traité des maladies familiales et des affections congénitales* (1906), en montrant que la connaissance des lois mendéliennes permet de donner, pour ces affections, des règles prophylactiques, différentes du reste selon qu'il s'agit d'affections dominantes, d'affections récessives ou d'affections matriarcales. Cette première application à l'espèce humaine des découvertes réalisées en Histoire animale et végétale (on ne disait pas encore en Génétique) était très limitée. Elle tendait seulement à éviter les descendances pathologiques ou anormales. Elle ne prétendait pas améliorer l'ensemble de l'espèce humaine, mais à la même époque, en Angleterre, Galton, sous le nom *d'Eugénique*, créait la discipline à laquelle il donnait ce but et fondait le *Galton's Eugenics Laboratory* qui publia bientôt nombre d'intéressantes recherches sur l'hérédité dans l'espèce humaine pour les maladies les plus intéressantes ou les plus caractérisées. Ce *Treasury of Human Inheritance* fournissait à la nouvelle discipline des documents d'inestimable valeur. Bientôt sur le même modèle, en Amérique, Davenport créait l'*Eugenics Record Office*. La revue *Biometrica*, sous l'impulsion de Pearson, apportait à la nouvelle discipline les contributions statistiques et mathématiques. La nouvelle science avait fait assez de progrès dans les pays anglo-saxons pour que ses promoteurs convoquassent en 1912 à Londres les eugénistes du monde entier en un *Premier Congrès international d'Eugénique.*

Aucune organisation eugénique n'existait alors en France ; une quinzaine de Français seulement vinrent à ce congrès en ordre dispersé. Ils étaient d'origines diverses : hommes d'Etat, Paul Doumer et Fernand Faure ; staticiens, March, Barriol, Huber ; naturalistes, Yves Delage, Edmond Perrier, Frédéric Houssay ; médecins, Apert, Auguste Marie, Manouvrier, Papillault, Schreiber. Les hommes d'Etat espéraient trouver dans l'Eugénique des directives immédiatement applicables et furent déçus en voyant qu'il ne s'agissait pour le moment que de réunir une documentation de base. Mais ils en reconnurent cependant l'utilité. Au retour à Paris ils provoquèrent la réunion des Français qui étaient allés à Londres et leur proposèrent de fonder une Société française d'Eugénique. Un appel attira de nombreuses et précieuses adhésions et la nouvelle société se constitua avec pour présidents d'honneur Léon Bourgeois, Yves Delage et Paul Doumer, pour président effectif Edmond Perrier, directeur du Muséum d'histoire naturelle, pour vice-présidents Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine, Pinard, professeur de Clinique obstétricale, Houssay, doyen de la Faculté des sciences, pour secrétaire général Apert, pour trésorier

Julien March, directeur de la Statistique générale de la France, qui fut l'animateur de la nouvelle société. Parmi les membres nouveaux qui se montrèrent les plus actifs citons MM. Honnorat et Landry, députés, et les Drs Briand, Heuyer, Vignes.

La Société dans ses réunions mensuelles aborda nombre de questions d'intérêt eugénique. Citons les expériences de Houssay sur l'influence de l'alimentation carnée sur les facultés reproductrices : chez les poules nourries de viande, le nombre des œufs pondus va en diminuant et le nombre d'adultes dans les générations successives décroît suivant la série 66, 45, 33, 25 0, si bien que la lignée est annihilée à la sixième génération. Citons aussi les études de March sur la dépopulation, où il proposa le système des allocations compensatrices qui ne fut mis en vigueur que beaucoup plus tard, sur la réceptivité héréditaire relative des aînés et des cadets, etc. ; celles d'Apert sur la valeur contestable de certains prétendus stigmates de dégénérescence, sur l'hérédité de l'albinisme dans l'espèce humaine avec une statistique montrant que les chiffres répondent exactement à ceux d'un caractère mendélien dominé. Les communications et discussions étaient publiées dans une revue mensuelle intitulée *Eugénique* qui contenait en outre des renseignements sur le mouvement eugénique mondial et sur les diverses Sociétés d'eugénique à l'étranger. Au mois d'août 1913 la Société reçut à Paris le *Comité permanent international eugénique* dont la constitution avait été décidée à Londres l'année précédente, et qui groupait des représentants de l'Angleterre, de l'Allemagne, des Etats-Unis, de l'Italie, de la Norvège, de la Suède, du Danemark, de la Belgique, sous la présidence du Major Leonard Darwin. Il fut décidé que le 2e Congrès international eugénique se tiendrait à New-York en 1915.

La guerre vint annihiler tous les projets. A la suite de la guerre, les mesures eugéniques s'imposaient certes plus que jamais. Dès 1919 le professeur Charles Richet proclamait la nécessité de la *Sélection humaine* dans un volume publié sous ce titre; la Société française d'Eugénique, reconstituée en 1920 mit tout d'abord à son ordre du jour l'étude des *Conséquences de la guerre au point de vue eugénique.* Entrant dans les vues de Charles Richet, qui avait remplacé comme vice-président Landouzy décédé, elle mit à son ordre du jour la question : *Sélection et Eugénique* et publia en un volume portant ce titre les communications et conférences qu'elle avait provoquées sur ce sujet.

Les autres centres scientifiques français ne restèrent pas inactifs. Lyon, avec les prof. Lépine, Latarjet et le Dr Péhu ; Bordeaux, avec les prof. Cruchet et Verger ; Alger, avec le prof. Crespin, apportèrent d'intéressantes contributions.

La Génétique progressait de son côté rapidement (car les obstacles qui entravent l'Eugénique humaine n'existent pas quand on opère sur les lignées animales ou végétales). Les travaux de MM. Blaringhem, Cuénot, Guyénot, Caullery, Rabaud et les merveilleux résultats obtenus par les praticiens en élevage, en horticulture, en agriculture, constituaient un fort argument pour les partisans de la Sélection humaine.

Par des campagnes de conférences et des publications, la Société entreprit d'émouvoir l'opinion publique. *L'examen médical en vue du mariage*, tel qu'il est pratiqué en plusieurs pays étrangers, fit l'objet d'une série de communications, conférences et discussions qui furent réunies en un volume paru en 1927.

Certains membres de tendance libérale comptaient surtout sur la divulgation des préceptes eugéniques et la connaissance des dangers de l'hérédité maladive, pour que les futurs conjoints évitassent d'eux-mêmes les dangers d'une union dysgénétique ; les membres à tendance étatiste leur opposaient le peu de résultats (Amour, amour quand tu nous tiens, on peut bien dire Adieu, prudence ! ») et envisageaient des propositions de lois coercitives.

Parmi ceux-ci, le professeur Pinard, devenu député de Paris, déposa à la Chambre des députés un projet de loi ainsi conçu :

« Tout citoyen français voulant contracter mariage ne pourra être inscrit sur les registres de l'état civil que s'il est muni d'un certificat daté de la veille attestant qu'il ne présente aucun symptôme appréciable de maladie contagieuse. » Il voulait surtout, on le voit, écarter du mariage les hommes syphilitiques dans l'espoir de prévenir les désastres qui en résultent. Il spécifiait en effet que, pour débuter du moins, sa proposition ne concernait que les fiancés, non les fiancées.

Indépendamment de lui et de la Société eugénique, un autre député, M. Duval-Arnould, avait déposé une proposition plus libérale, puisque, si elle imposait à chacun des futurs époux un examen prénuptial, elle prescrivait d'en garder le résultat secret pour tout autre que les deux futurs conjoints, chacun d'eux restant libre d'en tenir ou non compte.

M. Schreiber émettait une proposition analogue : « Nulle personne voulant contracter mariage ne pourra être inscrite sur les registres de l'état civil si elle n'est pas munie d'un certificat médical datant de moins de quinze jours, attestant qu'elle a été soumise à un examen sanitaire détaillé. » Le résultat de cet examen pouvait donc ne rester connu que de l'intéressé. L'examen seul était exigé sans sanctions.

La question fit l'objet d'une séance et d'une intéressante discussion au *Comité national d'études sociales et politiques* siégeant à la Cour de

cassation ; le professeur Jeanselme, M. Siredey montrèrent combien inopérantes devaient être en pratique les mesures proposées et arrivèrent à une conclusion, plus modeste mais moins trompeuse, constituant en l'éducation du public mis en garde contre les dangers. M. Raoul Allier, doyen de la Faculté de Théologie protestante, qui présidait la séance, put la terminer par ces paroles : « Ce qui ressort de tout ce qui a été dit pour et contre la proposition de M. le prof. Pinard est un magnifique appel aux puissances spirituelles et à l'éducation ».

Les conséquences de la guerre rendirent d'autre part d'actualité la question de l'immigration étrangère et des inconvénients des mélanges de nationalité. Pendant et à la suite de la guerre, le besoin de main-d'œuvre avait entraîné l'arrivée de travailleurs étrangers ; mais surtout des populations chassées de leurs foyers s'étaient réfugiées en France : Arméniens, Assyro-Chaldéens, Anatoliens, Juifs polonais et roumains. La question fit l'objet d'études de MM. Martial, Schreiber, Apert et de la thèse de Mlle Sérot (1918, « Effets nocifs du croisement des races sur la formation du caractère »).

Il faut distinguer entre les immigrants : les plus proches ethniquement sont facilement assimilés, tels les Belges et les Polonais dans le Nord, les Italiens, Espagnols et Portugais dans le Midi ; les populations plus différentes par la race ne devraient être admises qu'avec restrictions et examen de chaque cas. De toute façon un examen médical devrait empêcher que notre pays ne devienne le refuge des tarés et infirmes de toute sorte, et que nos hôpitaux et asiles aient la charge d'héberger de si nombreux sujets d'origine étrangère.

En ce qui concerne les éléments exotiques aux colonies, là aussi il est ressorti que certains éléments mixtes sont eugéniques, telle l'union des Berbères et des Nègres aux confins du Sahara et de la Negritie, tandis que d'autres métissages ne donnent que des résultats déplorables ; on ne peut faire de loi générale mais seulement se comporter selon les résultats de l'expérience.

Nous devons aussi dire un mot de l'étude des mesures tendant à lutter contre la dénatalité. Le point de vue eugéniste est que la préoccupation de la quantité ne doit pas être exclusive de celle de la qualité. Il faut en particulier prendre garde que les secours ne favorisent la fécondité d'unions dysgénétiques et n'aboutissent à la perpétuation des lignées d'anormaux, d'insuffisants intellectuels ou de délinquants nés. Les déchus ne doivent être secourus que dans la mesure où l'humanité le commande.

En l'absence d'un recensement qualitatif de la population souhaité

par H. Husson (*Congrès latin d'Eugénique*), une discrimination est difficile dans la répartition des encouragements aux naissances, et le meilleur procédé semble celui des *Caisses de compensation.*

Les allocations familiales au moyen des Caisses de compensation ont l'avantage de favoriser les salariés chefs de famille qui sont des travailleurs, et non pas, comme certains secours de bienfaisance, les déchets de la Société. Le rôle eugénique des Allocations familiales a fait l'objet d'un exposé de M. Schreiber au *Congrès latin d'Eugénique* de Paris 1937. Il est fort à souhaiter que le bienfait d'une institution qui a fait ses preuves pour les salariés industriels soit complètement étendu aux salariés agricoles.

On voit parfois compter dans les mesures efficaces pour encourager la fécondité certaines atténuations de fiscalité basées sur le nombre des enfants. Elles ne pourraient jouer un rôle que si elles étaient plus importantes, car actuellement, sauf pour les très petites cotes, elles ne compensent aucunement cette iniquité que la progressivité de l'impôt sur le revenu ne tient aucunement compte du nombre des membres composant la famille et vivant de ce revenu.

Il serait juste pourtant, en raison de cette progressivité, de diviser le revenu familial par le nombre des personnes qui en vivent. Le déficit qui en résulterait disparaîtrait par un *coefficient compensateur.* Le petit nombre des familles nombreuses fait que le coefficient ne serait pas bien fort, et la surcharge qui en résulterait pour les célibataires et les ménages inféconds ne serait qu'équitable.

Il est également regrettable que des nécessités fiscales aient fait réduire aux plus petites cotes les exonérations partielles de taxes qui d'autre part progressent avec le nombre d'enfants. Elles ne jouent qu'insuffisamment pour les couches les plus eugéniques de la population, celles dont les chefs de famille ont su acquérir par leur travail ou leur bonne gestion des revenus qui seraient suffisants pour une famille restreinte mais deviennent maigres pour une famille nombreuse.

Au point de vue international, les eugénistes français ont pris part aux réunions du *Comité international eugénique*, et il faut surtout citer à ce point de vue MM. Schreiber, Charpentier, Heuyer qui ont représenté la France aux sessions de ce Comité.

Plus récemment, à l'occasion de l'Exposition de 1937 eut lieu à Paris la première réunion de *Fédération latine des Sociétés d'Eugénique* fondée quelques années auparavant sur l'initiative du professeur Gini (de Rome) ; M. Turpin, agrégé de la Faculté de Médecine de Paris fut le secrétaire général et l'animateur de ce Congrès qui eut lieu sous le patronage de M. Louis Marin, président de l'Institut international

d'Anthropologie, et du professeur Roussy, doyen de la Faculté de médecine, sous la présidence du Dr Apert et avec le concours pour la France (outre les eugénistes déjà plus haut mentionnés) du professeur Latarjet (de Lyon), du professeur Létard, du professeur Champy, du Dr Brousseau, du Dr Weill-Hallé, du Dr Huguenin, du Dr Carrère. Les comptes rendus de ce Congrès (Masson et Cie) montrent la variété et l'intérêt des questions traitées.

Si nous résumons les résultats acquis en France au point de vue eugénique, nous voyons que les mesures eugéniques étatistes n'ont pas abouti et se sont heurtées aux tendances libérales de la nation. En revanche, spontanément, le public français tend à tenir de plus en plus compte du point de vue eugénique dans son comportement libre vis-à-vis des unions projetées et vis-à-vis de la progéniture.

Signalons qu'un très intéressant groupement de praticiens, l'*Assemblée générale de la médecine française*, qui groupe des médecins de tout le territoire français, a mis à l'étude à plusieurs reprises des sujets connexes à l'Eugénique. Des questions « Consanguinité et descendance », « Aptitudes familiales aux localisations morbides », ont donné lieu à la divulgation de documents émanant le plus souvent de médecins de petites localités, connaissant parfaitement, parfois depuis deux ou trois générations, les familles qu'ils soignent ; parfois même le médecin succédant dans son poste à son père et à son grand-père, médecins également, a pu utiliser leurs dossiers et en tirer des conclusions tout à fait précieuses. Dans les questions diabète, cancer, tuberculose, l'hérédité de ces maladies a de même donné lieu à de très intéressantes constatations. Enfin, l'Assemblée a traité aussi de questions connexes à l'Eugénique, telles que celles de la natalité, de la dépopulation, de l'orientation des enfants à l'âge scolaire.

Enfin, ce qui montre bien quels progrès a réalisé l'idée eugénique malgré l'absence, peut-être même à cause de l'absence, de toute mesure législative, c'est la fréquence de plus en plus grande avec laquelle les médecins sont appelés à donner leur avis sur l'opportunité et l'inopportunité de certaines unions. Il est remarquable que de telles préoccupations ne se rencontrent pas uniquement dans les classes instruites de la Société ; elles se manifestent aussi dans la clientèle des hôpitaux assez pour que M. Couvelaire ait pu instituer à l'hôpital Baudelocque une *consultation prématrimoniale* achalandée.

M. Turpin, en même temps qu'il menait à bien, avec ses collaborateurs M. Caratzali et Mlle Tisserand, des études eugéniques remarquables sur le *Mongolisme*, sur la *Langue plicaturée*, sur les *Jumeaux*, a dans son service de l'hôpital Beaujon, créé une *consultation spéciale*

pour la *Gemellité.* On sait combien l'étude des jumeaux uni et bi-vitellins apporte de lumières dans la distinction entre les caractères génétiques et les caractères acquis (*nature* et *nurture* des eugénistes anglais), et combien les questions de transmission héréditaire des états morbides en sont éclairés.

Dans les Sociétés spécialisées, le point de vue héréditaire est de plus en plus étudié, non seulement à la *Société de Pédiatrie* de Paris, et à la *Société d'Obstétrique*, mais aussi à la *Société d'Ophtalmologie* (affections familiales des yeux, hérédité des vices oculaires) ; à la *Société de Dermatologie* où M. Touraine a attiré l'attention sur des types variés d'affections cutanées hérédofamiliales ; à la *Réunion des médecins de l'hôpital Saint-Antoine* où a été étudiée l'hérédité digestive. Depuis longtemps l'hérédité de la débilité rénale a servi aux études de Castaigne et celle de la fragilité thyroïdienne au travail de Pierre Vallery-Radot.

Mentionnons encore que des questions connexes à l'Eugénique ont été étudiées à la *Société de Biotypologie* (Secrétaire général, Prof. Laugier), *à la Société de Sexologie* (Secrétaires généraux, Prof. Champy et Prof. Simonnet) et à l'*Association pour les études sexologiques* (Dr Toulouse).

Ajoutons qu'outre la consultation antématrimoniale précitée existent dans les hôpitaux de Paris une douzaine de *consultations prénatales* qui ne sont pas sans vulgariser elles aussi les notions eugéniques. MM. Devraigne et Seguy font en outre à l'hôpital Lariboisière une *consultation contre la stérilité*, et leur exemple a été suivi dans la plupart des services d'accouchements, ainsi qu'à la Clinique gynécologique de la Faculté.

En somme, l'absence de toute mesure législative eugénique n'a pas été en France incompatible avec un considérable progrès des applications eugéniques. Peut-être même, dans notre pays, une libre discipline spontanément consentie et facilitée par des institutions libres a-t-elle été plus efficace que des mesures législatives coercitives susceptibles d'aller à l'encontre du but poursuivi.

Nous apprenons la mort de Mme d'Ault du Mesnil, veuve du préhistorien bien connu.

Mme d'Ault du Mesnil avait fondé en mémoire de son mari le prix qui porte son nom, offert au savant, homme ou femme, Français ou étranger, dont le travail inédit traitant de préhistoire aura été désigné par un jury nommé par l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

LIVRES ET REVUES

Dr René MARTIAL. — *Vie et constance des races.* — Un volume édité par le Mercure de France. Paris, 1939.

Le Dr Martial depuis plusieurs années consacre son activité à des Etudes d'anthropobiologie : sur ce point il est solidement documenté et grâce à sa logique, à son bon sens et à son érudition on peut dire qu'il a rénové cette science quelque peu méconnue. D'autres volumes et de nombreux articles avaient déjà précisé sa pensée : celui-ci comporte une vue d'ensemble sur l'aspect biologique de la vie des groupes humains. Il en fait une étude objective et en tire des conclusions des plus intéressantes sur l'existence des races, conclusions qui font comprendre des événements demeurant souvent incompréhensibles pour les sociologues ne se basant pas sur l'anthropologie comprise dans le sens le plus large du mot.

L'auteur a pour point de départ cette notion très judicieuse de la race résultat qu'il définit : l'ensemble d'une population dont les caractères psychologiques latents ou manifestes et les traits anthropo-biologiques constituent dans le temps une race distincte. Or cette race résultat a des caractères bien mis en valeur : la fixité, la constance, la préservation des particularités psychiques les plus intimes et même prenant leurs racines dans le subconscient.

Ces caractères sont forts parce qu'ils sont l'expression de l'instinct de conservation : des événements peuvent les masquer, les détruire en apparence, mais cette destruction n'est jamais réelle et à certains moments ils réapparaissent, parfois à plusieurs siècles de distance. En bref le Dr Martial formule les lois de la vie et de la constance des races dans les quatre propositions suivantes : 1° La race tend à la constance ; 2° Le métissage tend à la désagrégation de sa race ; 3° L'histoire montre la lutte entre l'instinct de conservation et les causes de destruction ; 4° Pour que le métissage réussisse, une sélection sévère doit être pratiquée.

Bien entendu le Dr Martial au cours de son ouvrage établit les propositions précédentes sur des preuves irréfutables : aussi de nombreux chapitres, dont je vais citer les principaux, traitent toutes les questions avec une méthode impeccable et un sens scientifique remarquable. Un premier chapitre indique les précurseurs et ce qu'est l'anthropobiologie, science de synthèse. Le chapitre II traite de l'origine des races et des peuples primordiaux. On sait que le Dr Martial désigne ainsi un peuple ou une race localisé sur une aire géographique depuis si longtemps que l'on a aucun indice sur ses origines historiques, ni sur ses relations avec la préhistoire. Les primordiaux en France ont été les Ligures et les Basques. Les Ligures forment le fond de la race française et l'auteur en indique les caractères dominants qu'il retrouve constamment. Il nous montre comment les primordiaux organisent un pays. A ce sujet il y a de nombreux faits linguistiques cités par l'auteur. Dans les chapitres IV et V sont envisagés les phénomènes d'immigration et les greffes raciales.

Les chapitres VI, VII, VIII, IX, X ont trait aux groupes sanguins et aux questions qu'ils posent pour l'hérédité, les croisements, les métissages, la maternité et la généalogie.

Je ne saurais trop signaler le chapitre XI qui s'occupe des blasons et des généalogies et qui présente des faits concrets : démonstration vivante de la constance de la race. Ce volume envisage tellement de questions

qu'il est impossible d'en donner un aperçu même sommaire : telles sont les considérations sur la zootechnie et l'élevage amenant aux notions de race-résultat chez les animaux (le pur sang). De là, deux chapitres (XIII et XIV) sur le métissage humain. Un chapitre (XVI) fait une incursion dans le domaine de la criminologie et de la pathologie mentale : chapitre qui, à mon avis, n'est qu'ébauché et qui dans l'avenir pourra être étendu et faire l'objet d'un cours lorsque le Dr Martial, avec sa ténacité et sa manière de s'informer, aura réuni une documentation sur l'ethnographie criminelle basée sur des principes directeurs.

Il est inutile de signaler les conclusions pratiques se dégageant de cette étude et qui envisagent la protection de la race par la stérilisation, la réglementation du divorce, les lois de l'immigration déjà étudiée dans des travaux antérieurs. Tous les conseils déjà donnés reçoivent une nouvelle confirmation : la France, pays d'immigration intense doit réglementer l'apport incessant d'étrangers et le faire sur des bases scientifiques. Notre dépopulation est un phénomène inquiétant auquel il importe d'apporter des remèdes puissants : or ceux-ci ne peuvent être efficaces qu'en se conformant à des lois que le Dr Martial a solidement établies. Puisse-t-il être entendu ! La race étant un résultat, les croisements doivent se faire de façon à y aboutir pleinement.

En terminant j'ajouterai que ce livre est d'une clarté parfaite ; il est écrit dans un style alerte ce qui ne nuit pas à sa valeur scientifique. De plus des figures et des cartes en grand nombre illustrent le texte et aident à sa compréhension.

Un tel livre doit figurer dans la bibliothèque des sociologues et des anthropologistes.

G. P. B.

Dr Maurice Gronier. — *Etude anthropologique et physiopathologique des populations des territoires du Sud de l'Algérie.* Thèse de Paris, 1940. Editée chez Le François.

Cette étude est de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent d'Ethnographie et de la pathologie des races africaines. Le Dr Gronier s'est livré à des mensurations nombreuses ; fâcheusement et n'a pas cru utile de tenter une classification ethnique des populations hétérogènes soumises à son examen. Il reconnaît lui-même ce fait.

Quoi qu'il en soit il arrive à des conclusions précieuses qui sont les suivantes.

1° *Au point de vue somatique* : Pour la population dite arabe. Taille moyenne assez élevée : 1 m. 715, avec prédominance d'un type assez grand (1 m. 725) et existence d'un autre type de taille plus moyenne (1 m. 67) qui a le tronc plus long relativement aux membres, que le premier type (avec indice skélique, moyen 53,9).

Dolichocéphalie nette de l'ensemble, avec indice céphalique moyen 73,57 et existence également d'un type secondaire tendant à la mésocéphalie. Leptorhinie nette avec indice nasal moyen 69,5.

La population Mozabite s'en distingue par une taille plus élevée, avec tronc relativement long. Tendance à la mésocéphalie, indice nasal plus élevé.

Le système dentaire de ces populations est de qualité remarquable, avec pourcentage très faible de caries.

2° *Au point de vue physio-pathologique* : En dehors de la diffusion du paludisme, des parasitoses cutanées et digestives, du trachome surtout, les points par lesquels les indigènes de ces territoires offrent des contrastes avec les Européens sont : l'absence de complications nerveuses

de la syphilis malgré la diffusion de cette maladie ; le petit nombre d'affections hépatiques ; la rareté de l'appendicite ; une sensibilité solaire spéciale, cause d'un grand nombre de syndromes douloureux ; la fréquence relative des formes ostéoarticulaires et ganglionnaires de la tuberculose ; la fréquence de la cataracte chez les sujets âgés.

P. Huard et A. Bigot. — *Les caractéristiques anthropo-biologiques des Indochinois* (Rapport au Congrès de l'Assoc. de méd. trop. d'Extrême-Or. Hanoï, 1938). *Travaux de l'Institut anatomique de l'école supérieure de Médecine de l'Indochine.* Section anthropologique (1). — Si nous essayons de reprendre d'après ce rapport les divers traits caractéristiques de l'Indochinois, nous obtenons un tableau qui est à peu près le suivant :

Taille : *Annamites du Tonkin*, en moyenne 1 m. 60 ; les 3/4 n'atteignent pas la taille moyenne de 1 m. 65 fixée par Popinard ; *Laos* (montagnards résistants et excellents marcheurs, robustes, bien musclés), taille moyenne 1 m. 56 ; *Annamites de Cochinchine*, prédominance également des petites tailles (moyenne chez les femmes, 1 m. 52) ; *Cambodge* : la taille est de 3 cm. plus élevée que celle des Annamites.

Taille selon l'âge : 2 particularités : arrêt passager à 3 ans, probablement par abandon du sein ; et nouvel arrêt passager de 7 à 8, parce qu'on commencerait à porter.

Cf. *graphiques* comparés de la croissance de la taille : Cochinchinoises, Chinoises, Japonaises, Hanoïennes, Cochinchinois, Parisiens et Indiens, p. 34.

Poids : *Annamites du Delta* : 50 à 55 kilos, rarement plus de 60, etc.

V. p. 41, ce rappel qu'à égalité de taille le noir est plus léger que l'Européen et que, dans toutes les races, les femmes seraient, à taille égale, plus lourdes que les hommes.

Le Tonkinois paraît plus léger que le Cochinchinois (p. 42).

Types morphologiques. — Chez les Indochinois, la classification de Vialo donne :

Mégalosplanchniques	9 %
Normosplanchniques	36 %
Microsplanchniques	16 %
Mixtes	39 %

1. Un premier volume de travaux publiés par Huard avec l'aide de nombreux collaborateurs : Do Kuan Hop., Wguyen, Ny-Khoa-Zuan, Hach, Bigot, Malaterre, Ton-That-Tung, Veyre, etc., résume les recherches entreprises de 1933 à 1936 ; les tomes II et III concernant celles de 1937 et 1938. Ils réunissent de très nombreux mémoires aux figures et planches abondantes concernant notamment : tome I, le système artériel des membres, le canal inguinal et les hernies, les nerfs ou le foie ; avec indications d'anatomie pathologique et opératoire ; tome II, un résumé de l'activité anthropologique en Indochine dans le 1er trimestre de 1937, une étude sur la rate des Indochinois, une autre sur 40.000 nouveau-nés des différentes races de l'Indochine, un travail sur l'avortement provoqué chez les Thô, et 30 pages de bibliographie résumant par ordre d'auteurs les travaux indochinois concernant les sciences anthropologiques et ethnographiques ; tome III, la circulation veineuse du foie et une étude ethnographique sur les Mnongs avec cartes et photographies hors texte.

On devra se reporter également à ces volumes pour les mémoires préparatoires et le détail des questions résumées dans le rapport du tome IV sur la taille, le cerveau, etc. des Indochinois.

Celle de Manouvier :

Brachyskèles	37 %
Mésoskèles	18 %
Macroskèles	45 %

Le foie est plus abdominal que thoracique, contrairement à ce qui a lieu chez les Européens.

Rareté de l'*obésité*.

La longueur des membres n'est étudiée que chez la femme (les Cambodgiens se comportant encore à cet égard de façon dissidente).

Un chapitre sur les *empreintes digitales* rappelle que celles-ci sont utilisées en Chine comme signe d'identité depuis 1.300 ans.

On trouvera p. 69 une description d'une autre marque d'identité le *Diam-chi*. apposition de l'index et notation de ses plis de flexion.

P. 75 et suiv. : *pieds de Giao-Chi*. à gros orteil écarté.

Trois planches hors texte illustrent la *craniométrie*. La face n'est étudiée que chez la femme.

Un seul exemple d'homme à queue... laquelle était un lipome, p. 91.

Coloration : celle des Annamites est jaune pâle ; la tache pigmentaire congénitale lombo-sacrée est ardoisée et disparaît entre 2 et 5 ans.

Thermo-régulation : rôle de l'abondance des glandes sudoripares et de la mélanine chez les noirs, p. 104. Sueurs salées et huileuses, p. 106.

Cheveux et poils : l'Annamite a les cheveux droits et lisses. Réduction des poils pubiens.

Les yeux sont caractérisés par la forme de la fente palpébrale, le repli mongolique, l'abondance de la graisse orbitaire, l'épaisseur palpébrale, le peu de proéminence de l'arcade orbitaire, des poils sourciliers courts et peu développés.

Urine. Sang. — Prédominance des calculs vésicaux d'oxalates sur les calculs d'urates. Hypocholestérolémie et bilirubinémie. Cf. p. 154 un tableau de la composition chimique du sang du Tonkinois :

Système nerveux. — Le poids encéphalique est chez le fœtus inférieur à ce qu'il est chez l'Européen : 266 gr. au lieu de 335. Chez l'adulte le poids du cerveau représente 1/37 du poids corporel (chez l'Européen 1,33) ; ses diamètres sont également nettement inférieurs : D. A. P. + D. T. + D. V. = 374 mm. (Européen 421).

Le liquide céphalo-rachidien ne présente pas de caractère distinctif.

Les *poumons* et le *cœur* sont moins lourds que ceux des Européens ; l'*estomac* paraît également plus petit.

La longueur moyenne du *pénis* (Tonkinois) est de 74 mm. (varie entre 65 et 84). Age moyen de la 1re *menstruation* : 14 ans 10 mois (plus précoce dans les villes) (1) ; âge moyen du mariage de la jeune fille annamite : 18 ans ; de la 1re procréation : 20 ans 1/2... ; et ménopause vers 45 ans (p. 191).

Le *noircissement des dents* presque abandonné en Cochinchine tombe en désuétude au Tonkin (2).

Respiration : fréquence plus grande des mouvements respiratoires (mais la fréquence moyenne 16 donnée pour les Européens ne serait-elle pas à revoir).

1. Cf. tome III des travaux de l'Institut, p. 225 et suiv. un exposé des cérémonies et croyances populaires liées à la période des règles.

2. P. 197 et suiv., un résumé des mutilations dentaires, mais sans application à l'Indochine.

Pouls : fréquence, Cochinchine 75 à 79 ; Tonkin 70 à 84.
Pression artérielle : faible, Cochinchine 7,14 ; Tonkin 7,12, etc.
Capacité vitale et *métabolisme basal* seraient également plus bas que chez les Européens.

Comment interpréter ces faits ? Caractère de *race* ou sous la dépendance du *milieu* ? P. Huard pose plusieurs fois la question et souligne avec raison la sous-alimentation fréquente de l'Annamite, (l'alimentation étant d'autre part presque exclusivement hydrocarbonée), la dureté du climat, la fréquence des parasites intestinaux et de l'insuffisance hépatique.

Th. S.

René LABAT. — *Le caractère religieux de la Royauté assyro-babylonienne.* Adrien-Maisonneuve, éditeur. Paris, 1939.

On trouve dans l'ouvrage si clair et si bien ordonné de M. Labat, un certain nombre de faits qui dépassent le domaine de l'Assyriologie pour entrer dans celui de l'Anthropologie. L'auteur le sait bien ; et il n'oublie pas de citer Frazer à plusieurs reprises. Mais, à l'encontre de l'égyptologue Moret qui se base sur les théories du savant anglais pour expliquer divers faits de la civilisation des anciens Egyptiens, M. Labat a tendance à s'y opposer. Ainsi il écrit : L'aspect « de la royauté est loin d'être simple. On y peut retrouver certains traits du roi primitif, tel que le décrit Sir James Frazer : le roi magicien dont dépendent la fertilité et la fécondité, la pluie et les crues bienfaisantes, la santé des hommes et la prospérité des troupeaux. Mais ces divers traits restent épars, et qui voudrait les rassembler dans un seul personnage dessinerait du roi primitif une figure théorique et abstraite, qui ne nous est pas attestée en Mésopotamie », p. 277. De même il n'accepte pas de Frazer l'opinion concernant la royauté temporaire en Babylonie, ni le rite de la mise à mort des substituts royaux, p. 95. Cependant son argumentation ne semble pas très convaincante. Je serais même tenté de dire : au contraire. En effet, les documents qu'il donne laissent entrevoir certaines formes préhistoriques de la royauté qu'on ne peut reconstituer que par la méthode comparative, et qui se rapprochent singulièrement des explications avancées par le savant anglais.

M. Labat qui, volontairement, reste sur le terrain de l'histoire, n'emploie qu'exceptionnellement la méthode anthropologique ; peut-être la considère-t-il comme trop aventureuse ! Ce n'est guère qu'en abordant les tombes royales d'Our, qu'il se rapproche de Frazer. Il écrit, en effet : « Les victimes ensevelies dans les tombes d'Ur n'ont été vraisemblablement sacrifiées ni aux dieux de la terre, ni aux mânes du roi défunt ; il est plus probable qu'elles sollicitèrent elles-mêmes la mort, afin d'accompagner leur maître dans l'au-delà et continuer là-bas à le servir. J. Frazer a souligné avec raison l'insouciance que les peuples primitifs professent à l'égard de la vie… », p. 127.

M. Labat s'appuie presque uniquement sur des textes. Or qui dit textes, dit écriture ; et qui dit écriture, dit civilisation déjà avancée, ou relativement. Aussi tout ce qui touche aux origines de la royauté assyro-babylonienne (non pas aux origines mythiques, ce sujet est étudié par l'auteur, toujours d'après des textes), tout ce qui touche aux origines réelles, préhistoriques, dis-je, n'est qu'effleuré. Et M. Labat ne nous donne pas d'arguments suffisants pour rejeter, ou seulement modifier, les théories frazériennes.

Henri CLASSENS.

BIBLIOGRAPHIE

FASSI (Salvatore). — Metodo delle disposizioni. Metodo de dispositiones. Roma, tipografia Saturnia, 1939.

FRASSETTO (Prof. Fabio). — Il contributo Italiano al progresso dell' anthropologia generale e criminale, negli ultimi cento anni (ext. de *Un secolo di progresso scientifico italiano*, 1839-1939).

— Trent-anni di storia della catedra e dell' instituto di anthropologia generale ed applicata della R. Universita di Bologna e breve curriculum vitae del Prof. Fabio Frassetto (Bologna, tipografia Luigi Palma, 1939).

KANASEKI (Prof. Takeo). — Arbeiten aus der anthropolischen Abteilung des anatomischen Institutes der Taïhoku Kaiserlichen Universität, Heft I et II. Taïhoku, Formosa, 1939.

MAERTENS DE NOORDHOUT. — Pendeloque formée d'une défense de sanglier. Ext. du *Bull. de la Soc. R. belge d'Anthropologie et de préhistoire*, 1939, t. LII, pp. 63-65.

— Le cimetière franc de Sammeraeke. Vammelle, Gand, 1940.

Mélanges de préhistoire et d'anthropologie offerts par ses collègues, amis et disciples au Prof. comte Begouen. Editions du Museum. Toulouse, 1939.

MONTANDON (George). — Les dents des paranthropiens. Ext. de la *Rev. scientifique*, n° V, déc. 1939.

Revue des revues littéraires et scientifiques hongroises, II. Sciences appliquées. Ernest Leroux. Paris, 1938.

STIRLING (M. W.). — An initial series from tres Zapotes Vera Cruz Mexico. National Geographic Sty, vol. I, n° 1. Washington, 1940.

SARMENTO (Alexandre). — Gente de Menongue. Ext. de fasc. I, vol. IX de Trabaldos da Sd Portuguesa de Antropolologia et Etnografia. Porto, 1939.

TESCH (J. W.). — Voorloopige aanteekeningen over anthropologisch onderzock bij de bewoners van Mideen-Célèbes. Kolf and C°. Batavia, 1939.

VINSKI (Dr Zdenko). — Nasa scoska architektura i njena Sudlina Zagreb, 1939.

VALENZIANI (Carlo). — Renaissance démographique en Océanie française, série III, vol. III, Tipografia consorzio nationale. Roma, 1938.

Le gérant : J. THIÉBAUD

176. — Imprimerie Jouve et Cie, 15, rue Racine Paris. — 8-1940

INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

Siège social : ECOLE D'ANTHROPOLOGIE,
15, RUE DE L'ECOLE-DE-MÉDECINE, PARIS, VI°

Secrétaire général honoraire : M. le comte BÉGOUEN.

BUREAU

Président : M. Eugène PITTARD, professeur à l'Université de Genève.

Président adjoint : M. Louis MARIN, député, ancien ministre.

Vice-présidents : M. Ch. FRAIPONT, professeur à l'Université de Liége ; — M. LEITE DE VASCONCELLOS, de Lisbonne ; — M. MATIEGKA, professeur à l'Université de Prague.

Secrétaires généraux : M. le Prof. SERGIO SERGI (Italie).
M. le Prof. D[r] H. BRIAND (France).

Secrétaire général-adjoint : M. le Prof. D[r] K. ABSOLON (Tchécoslovaquie).

Les cotisations (**60** francs français) sont reçues par le trésorier, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris (6e). Compte de chèques postaux Paris 845.13.

La **Revue anthropologique** paraît tous les trois mois.

Elle est publiée par les soins de :

M. le D[r] H. BRIAND, directeur,
15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, 6e.

Chaque livraison contient :

1° *Des articles originaux* ;

2° Des *analyses* et *comptes rendus* d'ouvrages et de revues concernant l'anthropologie.

Tout ouvrage anthropologique ou traitant de questions connexes, envoyé en double exemplaire, sera analysé.

ADMINISTRATION :

Librairie E. Nourry, J. Thiébaud, Successeur
62, rue des Ecoles, Paris-Ve

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an : France............... 60 fr.
Etranger............. 70 fr.

La livraison : 15 fr.

On s'abonne à la LIBRAIRIE J. THIÉBAUD (Compte chèques post. Paris 947-45), chez tous les libraires et dans les bureaux de poste.

POUR LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, S'ADRESSER A L'ECOLE D'ANTHROPOLOGIE, 15, RUE DE L'ECOLE-DE-MÉDECINE, PARIS (6e).